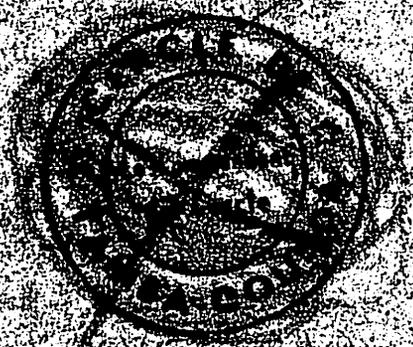


ANALYSE DE LA

19.300 CAS

BASSE CASAMANCE



La Casamance

QUATRIÈME PARTIE

Analyse de la Basse-Casamance

13.1029(2)

1. — Situation d'ensemble.
2. — Niveaux de vie et besoins
 - A - Sous-zone Nord
 - B - Sous-zone Sud.
3. — Niveaux de production et possibilités.

1-1 LE MILIEU NATUREL
=====

On voudra bien se reporter pour cette étude au Chapitre Région - Section 1 - ci dessus et d'autre part au Chapitre 3 - Section 2 - Etudes Agricoles - de ce dossier Basse CASAMANCE (voir ci dessous).

1-2 LA POPULATION

1-IMPORTANCE ET DENSITE

A partir des comptages administratifs (1956 - 1958) il est possible d'estimer la population de la zone :

	: Habitants ruraux :	Escales et :	Total :
	:	ville	:
	-----	-----	-----
- Cercle de ZIGUIN- CHOR	: 28.483	: 28.483	: 56.966
- Cercle d'OUSSOUYE	: 23.820	: -	: 23.820
- Cercle de BIGNONA	: 81.510	: 5.432	: 86.942
- Partie sud-ouest du Cercle de SED- HIOU	: env. 6.000	: -	: 6.000
- Partie nord-ouest du Cercle de SED- HIOU	: env. 6.000	: -	: 6.000
soit :	: 146.000	: 34.000	: 180.000

Le pointage effectué dans les 29 villages étudiés par l'enquête indique une sous-estimation des comptages administratifs de l'ordre de 7 %.

La population de la zone peut être estimée proche de 200.000 habitants avec des densités variables et difficiles à calculer (en raison de la superficie importante des marigots et bras de mer), mais presque toujours assez élevées pour l'AFRIQUE : de 20 à 40 habitants au km².

2-3-HISTORIQUE ET DIVERSITE ETHNIQUE

Géographiquement, le pays Diola se présente comme un ensemble de plaines basses découpées par un réseau très dense de marigots qui tous se réunissent à la rivière estuaire que forme la CASAMANCE. La marée se fait partout sentir

dans ce dédale d'eaux saumâtres où domine la mangrove, mais sur les terres que la marée n'atteint pas se trouve naturellement une multiplicité d'essences donnant, grâce à une forte pluviométrie, une végétation opulente et de belles forêts.

Par un phénomène peut-être dû à l'isolement entraîné par la configuration géographique, cette région est peuplée par une mosaïque de groupements humains, souvent de langues et de coutumes assez différentes, mais qu'un certain fond culturel commun permet de rapprocher sous l'expression, à vrai dire très vague, de "DIOLA". On regroupe sous ce vocable une population assez hétérogène dont on peut distinguer au moins six groupes au sud de la CASAMANCE et quatre au nord.

L'histoire est, d'autre part, une donnée essentielle, dans la mesure où, au 19^{ème} siècle, des invasions, et par elles, des influences extérieures, ont profondément agi sur l'évolution du pays Diola et déterminé la différenciation des groupements en deux principaux groupes :

- En effet, pour la région située au sud de la CASAMANCE, et pour les îles (les BLISS et KARONE) situées au nord de la CASAMANCE le long du littoral atlantique, le double effet de l'isolement et de l'influence portugaise, donc catholique (ZIGUINCHOR est resté portugais jusqu'en 1886), ont empêché l'ISLAM de s'y propager. Cette région, adossée à la très stagnante GUINÉE PORTUGAISE, est restée profondément soumise aux cultes animistes traditionnels et les influences économiques ou socio-politiques venant de l'extérieur ont été très faibles, même l'époque coloniale n'a que peu marqué son empreinte.

Comme le montre l'épisode de la "Révolte des FLOUPES" en 1942, cette région est restée très isolée et ce n'est que depuis ces dernières années, grâce aux efforts profonds et persévérants des Missions Catholiques, qu'elle commence peu à peu à s'intégrer au monde contemporain.

La partie EST de cette région, correspondant au Cercle de ZIGUINCHOR central a un peuplement très hétérogène comportant :

- 60 % de DIOLAS
 - 25 % de MANCAGUES et MANDJAQUES
 - 15 % de divers (BELANTES, PEULHS, MANDINGUES, BRAMES, etc ...)
- Au contraire, la région située au nord de la CASAMANCE

(excepté la petite région côtière des BLISS et KARONE), région qui forme l'actuel cercle de BIGNONA et que comprend une population qu'on peut recouvrir du nom de DIOLA FOGNY, s'est trouvée depuis beaucoup plus longtemps, et de façon plus dense, en contact avec ses voisins de l'est, les MANDINGUES.

En particulier, grâce aux voies de pénétration naturelles que représentent au sud la CASAMANCE et au nord la GAMBIE, la région du FOGNY s'est soumise beaucoup plus facilement aux influences extérieures. Dans la seconde partie du 19ème siècle, les MANDINGUES, battus à l'est par les PEULHS du FOULADOU, semblent s'être retournés vers le pays Diola, à la fois dans un but de conquête et de prédication. Les troupes de FODE KABA d'abord, l'infiltration pacifique, surtout dans la région de SOUGROUNGROU, de MANDINGUES du BOUBDOU, l'installation dans le nord du FOGNY, vers le COMBO, d'un de ces mi-prophètes, mi-capitaines, que sont les membres de la famille des cherifs AYDARA, eurent comme résultat, en moins de trois générations, l'islamisation d'une très grande partie de la population.

Cette conversion et l'influence directe des MANDINGUES se traduisirent très vite dans les autres domaines tant sociaux qu'économiques de la vie Diola, et ceci d'ailleurs de façon assez différente suivant les régions et donc la force de ces influences.

En fait, on retrouvera, dans presque tous les sujets abordés par cet exposé, cette distinction, aujourd'hui essentielle, qu'il faut faire entre DIOLA du SUD de la CASAMANCE encore tout imprégné d'animisme et de culture traditionnelle et ressentant nettement aujourd'hui l'influence des missions chrétiennes, et DIOLA du NORD de la CASAMANCE plus ou moins profondément islamisé et "mandinguisé" ; à l'intérieur même de cette sous-zône "NORD" des distinctions seront faites entre la partie NORD et EST fortement islamisée et la partie SUD qui l'est moins.

4-IMPLANTATION DE LA POPULATION

La part de la population urbaine est faible : ZIGUINCHOR et BIGNONA peuvent seuls être considérées comme des agglomérations, de type urbain, encore peu prononcé pour BIGNONA ; ces deux villes groupent moins de 17 % de la population de la zone qui présente donc une proportion de 83 % d'habitants ruraux.

La moyenne d'habitants par village est de 280 habitants ; en fait, les villages du pays Diola sont très dispersés même pour ceux des villages dont le nombre d'habitants est élevé, la division en gros quartiers, eux-mêmes subdivisés en sous-quartiers, fait que le nombre d'habitants dans les agglomérats réels d'habitation, ne dépasse guère une centaine d'habitants.

Certains petits villages ne forment qu'un seul quartier, mais la plupart des villages, dont ceux des DJOUGOUTTES qui atteignent ou même dépassent 4.000 habitants, sont constitués par une constellation de quartiers dont la population moyenne est comprise entre 100 et 300 habitants. Ils sont parfois assez proches, mais le plus souvent, ils sont éloignés les uns des autres de quelques centaines de mètres et parfois par plusieurs kilomètres.

L'on ne saurait mieux décrire les modes d'implantation et la structure des villages Diola qu'en citant Monsieur Paul PELISSIER :

- Sites des villages

"Les sites des villages Diola se répartissent en trois catégories essentielles : au sud et au centre du pays Diola les lisières des plateaux ; à l'ouest dans l'estuaire, les cordons littoraux ; au nord les plateaux qui constituent là la seule possibilité.

"Une localisation si précise des villages répond essentiellement aux méthodes d'exploitation du milieu par une population dont l'activité première est la riziculture. C'est la volonté des Diolas de s'établir à proximité des terres inondables, mais aussi de consacrer au riz toutes les surfaces susceptibles d'être plus ou moins longuement submergées par les pluies et les eaux de ruissellement, qui explique leur établissement à la lisière des plateaux ...

"Faisant face aux rizières, les villages diola sont en même temps adossés à la forêt ; celle-ci, quoique incultivée en économie traditionnelle de subsistance joue un rôle important dans la vie quotidienne. Elle est d'abord le terrain de ramassage du bois pour les femmes et terrain de chasse pour les hommes ; elle est surtout pour ceux-ci lieu de récolte du vin de palme ..." (1) ; elle est aussi précieuse pour faire pâturer le bétail en hivernage ; elle est devenue après défrichage, terre à arachides.

- Leur importance

"L'importance des villages répond bien aux préoccupations fondamentales des paysans diolas ; leurs techniques

d'occupation du sol sont au service de l'exploitation des terres transformables en rizières : aussi est-ce l'importance des surfaces inondables qui commande celle des installations humaines ... (1)

- Leur structure

"Le groupement sur le terrain des maisons Diola ne s'effectue pas dans un but fonctionnel et ne réalise jamais un ensemble humain structuré : le village ne forme pas une cellule sociale, mais chacune des familles paysannes qui le constituent en représente une, autonome et fermée ..."

"En somme on peut définir le village Diola comme une simple juxtaposition sur le terrain de fermes familiales ayant chacune sa propre vie.

La raison essentielle de cette disposition anarchique de l'habitat réside dans l'absence d'organisation des villages et dans le caractère égalitaire de la société Diola. Les villages n'ont pas de centre de gravité, ne traduisent aucune sorte de discipline : c'est qu'ils ignorent toute forme de hiérarchie sociale au point qu'ils n'ont même pas de chef"

"En somme, pas plus qu'ils n'ont de plan préconçu, les villages Diola n'ont de structure intérieure. Quelle que soit leur importance, leur organisation ne change pas ; groupées ou émiettées, les concessions familiales restent la seule cellule vivante de ces agglomérations associées sur le terrain en "quartiers" ou "villages". Si l'on osait, pour faire image, user du vocabulaire politique moderne, on pourrait tenter de définir ces réalités presque insaisissables pour un observateur étranger dans les termes suivants : pratiquement, mais non pas institutionnellement, le quartier réalise une fédération de familles, le village une confédération de quartiers" (1)

5-DONNEES DEMOGRAPHIQUES

On se reportera aux résultats de l'enquête démographique en cours.

Note (1) Paul PELISSIER "Les Diolas", étude sur l'habitat des riziculteurs de BASSE CASAMANCE - Faculté des Lettres et Sciences humaines de DAKAR - 1958 -

6-LES MOUVEMENTS DE POPULATION

Le phénomène des migrations est important en BASSE CASAMANCE : il porte même dans la région NORD sur la population féminine qui va travailler dans les villes et s'absente souvent pour plusieurs années.

Il faut distinguer les migrations concernant les populations DIOLA du SUD du fleuve "CASAMANCE", de celles concernant les populations du NORD.

1- DIOLA - SUD

Pour les DIOLAS, en grande majorité animistes de la rive SUD de la CASAMANCE :

Les migrations se font dans les conditions qu'il a adaptées à lui ou plus exactement qui se sont adaptées à lui. En effet, la plupart des migrations se font à une relativement faible distance. Elles sont saisonnières et l'activité professionnelle exercée est une des formes d'activités traditionnelles du migrant.

- les hommes migrent soit aux abords de ZIGUINCHOR, soit plus en amont dans le BALANTACOUNDA, soit encore dans la banlieue de DAKAR. Les migrations se font aux abords des villes plutôt que dans les villes mêmes. Comme leur activité de migrant s'exerce à la récolte du vin de palme ou à la cueillette des régimes et à la fabrication de l'huile, ces migrations ont lieu le plus souvent pour d'assez courtes périodes pendant la saison sèche après les récoltes du riz, c'est-à-dire de février à mai ; rarement les mêmes migrants partent-ils plus de deux à trois mois de suite.
- les femmes ont deux modes de migrations :
 - elles peuvent accompagner les hommes - frères, mari ou père - dans leurs migrations et dans ce cas elles vont vendre le vin de palme, se livrent aux travaux domestiques pour le petit groupe migrant, éventuellement aussi elles participent à la fabrication de l'huile de palme et au concassage des palmistes.
 - elles migrent par petits groupes de femmes allant pour quelques jours participer aux travaux de repiquage, soit dans d'autres vil-

lages, soit surtout aux abords des centres urbains, principalement ZIGUINCHOR et BIGNONA.

- L'enquête faite par sondage permet de donner une estimation au moins grossière de ces différentes formes de migrations, tant masculines que féminines.

Au total, pour l'année d'enquête - c'est-à-dire pour l'année 1958-1959 :

- environ 8 % de la population a migré à un moment de l'année ou à un autre, c'est-à-dire environ 2.500 personnes pour la seule subdivision d'OUS-SOUBE. Ce qui représente le tiers de la population âgée de 20 à 40 ans, âge à peu près limite pour les migrants.
- sur 5 migrants, 4 sont des hommes, 1 est une femme.
- environ la moitié des migrations se fait vers la région de ZIGUINCHOR, le 1/4 à DAKAR, le reste réparti entre BIGNONA, la GAMBIE et la GUINEE PORTUGAISE.
- l'activité des 3/5 des migrants est la récolte du vin de palme, pour le reste : les travaux agricoles, ou la cucillette, ou la fabrication de l'huile de palme.
- enfin, parmi les jeunes filles qui migrent, environ 1 sur deux travaille en tant que domestique.

2- DIOLA - NORD

Pour les DIOLAS, en grande majorité islamisés de la rive NORD de la CASAMANCE (non compris les BLISS et KARONE)

Pour l'ensemble de l'année d'enquête 1958-1959 - 12 % de la population, soit probablement près de 15.000 personnes se sont déplacées en dehors de leur village natal, ou sont restées en dehors, afin d'y obtenir un travail rémunéré (non compris les émigrants plus ou moins définitifs qui ont quitté depuis plus de trois ans).

La deuxième caractéristique des migrations pour la région de BIGNONA, après son extension, est la proportion élevée des femmes ou plutôt des jeunes filles - 30 % des migrants sont des filles dont l'âge varie gé-

néralement entre 12 et 20 ou 22 ans. C'est là un phénomène tout-à-fait exceptionnel qui ne se rencontre dans aucune autre région du SENEGAL où, lorsqu'il y a des migrations massives, elles concernent essentiellement les hommes et les jeunes gens.

- Les hommes

Sur 100 hommes migrants, les activités professionnelles se répartissent comme suit :

- . 25 travaillent dans les palmeraies aux abords des grandes villes en général (ZIGUINCHOR, BATHURST, BIGNONA) -
- . 15 à la récolte du vin de palme -
- . 10 à la récolte des palmistes et à la fabrication de l'huile de palme -
- . 14 vont travailler comme navétanes - soit dans le FOGNY - soit, plus rarement, - dans la zone arachidière
- . 12 vont travailler comme manoeuvres à ZIGUINCHOR -
- . 49 vont dans les centres urbains (ZIGUINCHOR, BATHURST, DAKAR) pratiquer des activités diverses : artisans, tailleurs, maçons, apprentis, marabout.

Géographiquement, la répartition des migrants DIO-LA est la suivante :

- . 25 % env. vont dans la région de ZIGUINCHOR
- . 20 % en GAMBIE
- . 15 % dans la région de DAKAR
- . 5 % en GUINEE PORTUGAISE
- . 10 % dans la zone arachidière
- . 25 % restent en BASSE CASAMANCE ou vont jusqu'en MOYENNE CASAMANCE - subdivision de SEDHIOU, mais ailleurs que dans leur village d'origine.

Les durées de ces migrations sont très variables d'une forme à l'autre. Les migrations pour la campagne du vin de palme ou la fabrication d'huile est courte, se faisant pendant la saison sèche, elles durent en moyenne 10 semaines, soit presque deux mois et demi.

Les migrations faites dans les centres urbains, soit comme salariés, soit comme artisans, sont de durée très inégale et toujours beaucoup plus longue que celles des campagnes du vin de palme.

- Les femmes

L'habitude des migrations semble se généraliser au cours de ces dernières années pour les très jeunes filles ; dès l'âge de 12 ou 13 ans, elles quittent leur village après les travaux de repiquage et de récolte pour aller "se placer" comme domestiques, ("bonnes ou boniches" comme on dit à ZIGUINCHOR) dans les centres urbains. Les courants de migration sont bien déterminés grâce aux adresses, aux relations, à l'entraide entre les filles d'un même village.

Le principal courant de ces migrantes (les 3/5) se dirige vers DAKAR, où elles seraient donc près de 3.000 et où évidemment la demande de personnel est la plus grande. Un autre courant important (les 2/5 environ) se dirige vers la GAMBIE, BATHURST surtout. Les autres migrantes trouvent du travail dans les centres urbains de CASAMANCE, ZIGUINCHOR principalement et BIGNONA.

Ces migrations qui à l'origine devaient être presque toutes saisonnières - les filles partant après la récolte en janvier, février, pour revenir au moment du repiquage vers septembre - ont probablement tendance à s'allonger.

Celles qui ont des places stables hésitent à la laisser pour rentrer quelques mois au village. Il existe ainsi une sorte de gradation : les migrations qui se font très jeunes - 12 ou 13 ou 14 ans - sont généralement de courte durée ; au contraire, les migrations suivantes durent une année, deux années et parfois plus. L'enquête par interviews a montré qu'en fait les migrations saisonnières étaient les plus rares - environ 30 % - les migrations supérieures à deux ans de 30 %.

C'est là une autre caractéristique de ces migrations féminines DIOLA, les filles qui ont migré une fois, cherchent après être rentrées au village, à partir une deuxième, une troisième ou une quatrième fois, si elles ne se sont pas mariées entre temps.

1-3 LES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS1-LES VOIES DE COMMUNICATION

En dehors de la Transgambienne, il n'existe pas de route permettant une circulation permanente toute l'année; en hivernage la circulation automobile est interrompue partout ou presque. Au sud de la CASAMANCE, la route du sud, reliant ZIGUINCHOR à GOUDOMP par KANDE, NIAGUIR et ADEANE est en voie de réfection.

2-LES MOYENS DE TRANSPORT

Par route, le seul moyen de transport régulier est la voiture postale reliant ZIGUINCHOR à KOLDA. A l'intérieur même de la zone, il n'existe aucun transport public organisé, le seul trafic important étant celui des cars rapides en direction de KAOLACK par la Transgambienne. Les villages les plus proches de ZIGUINCHOR et BIGNONA ont la possibilité d'utiliser parfois des taxis.

Par voie maritime, il existe une liaison régulière toutes les trois semaines entre ZIGUINCHOR et DAKAR par le s/s "OUOLOF". Il existe également une liaison aérienne régulière par les services d'AIR FRANCE et de l'U.A.T.

3-LE RESEAU DE TRANSMISSION

On trouve :

- 134 postes de téléphones à ZIGUINCHOR, 37 à BIGNONA, 1 à DIOULOLOU, 1 à GOUDOMP et ADEANE. Il existe une

cabine téléphonique à OUSSOUYE, BAILA, DIOULOLOU, GOU-
DOMP, ADEANE, PORT MAYER et CARABANE.

- 3 postes émetteurs radio à ZIGUINCHOR, BIGNONA et OUS-
SOUYE par le réseau du Ministère de l'Intérieur.
- 3 bureaux de poste : ZIGUINCHOR, BIGNONA et OUSSOUYE.

4-ENERGIE

Seule la ville de ZIGUINCHOR dispose actuellement d'une source d'énergie par la centrale électrique de la S E I L (puissance installée 600 KVA); l'escale de BIGNONA va également posséder dans un proche avenir un groupe électrogène puissant permettant le fonctionnement d'une scierie. Hormis ces deux centres, il n'existe aucun autre réseau.

5-LES CENTRES DE POLARISATION

Il existe :

1- Deux centres principaux : ZIGUINCHOR et BIGNONA

- ZIGUINCHOR :

Métropole économique de la CASAMANCE, ZIGUINCHOR est un port de mer situé à 4 heures de l'embouchure sur la rive méridionale du fleuve.

Les fonctions de la ville apparaissent dans la structure même : fonction portuaire, fonction commerciale, fonction administrative.

La ville se compose, en effet, après le port proprement dit et les entrepôts des maisons de commerce de gros, du quartier administratif et commercial, découpé en damiers réguliers par des avenues bordées de cocotiers, et des quartiers d'habitation SANTIABA et BOUCOTTE, le premier présentant une structure urbaine plus accentuée.

La fonction commerciale de l'escale, véritable centre de redistribution des produits, se manifeste par l'importance et le nombre de ses commerçants (toutes les maisons françaises sont représentées et groupées en une chambre de commerce), et par la polarisation de son équipement commercial, qui atteint toute la CASAMANCE, hormis en partie le cercle de VELINGARA. A ce rôle commercial se juxtapose une fonction industrielle (il existe une huilerie, 5 décortiqueries et des entreprises de bâtiments; l'huilerie fournissant également le courant électrique), et les services annexes (Banque, assurance) auxquels il faut joindre les services de navigation maritime et aérienne.

L'importance des fonctions administratives de ZIGUINCHOR se traduit par un ensemble de services diversifiés : Résidence, Municipalité, sous-ordonnement, services de l'Agriculture, Elevage, Eaux et Forêts, Pêche, Génie Rural, Douanes, Inspection du Travail, Justice, Prison, Enregistrement et Domaines, Contributions Directes, Caisse de Prestations Familiales, Inspection Primaire; enfin, P.T.T., S.M.D.R., Conditionnement, Gendarmerie, Police et Sécurité.

Les équipements sociaux correspondant à ces fonctions sont relativement étoffés, et assurent à ZIGUINCHOR une structure équilibrée; c'est dans le domaine scolaire que le niveau est le plus élevé. On compte, en effet :

- 7 écoles publiques, dont 2 de filles, totalisant plus de 40 classes,
- 2 écoles privées catholiques de 15 classes, comprenant 1 jardin d'enfants, des classes d'enseignement ménager et des cours de formation d'apprentis typographes,

- 1 école privée, non confessionnelle, de 9 classes,
- 1 cours complémentaire de 4 classes,
- 1 centre d'apprentissage (maçonnerie, fer, bois)
- 1 collège mixte et 1 cours normal,
- 1 cours de formation de sténo-dactylo à la Chambre de Commerce,
- 1 cours de puériculture et d'enseignement ménager, à la Maison des Jeunes.
- Au point de vue sanitaire, il existe une importante formation, avec dispensaire, salles d'hospitalisation, maternité et centre de P.M.I. L'équipement culturel comprend un terrain de sports, une maison de jeunes avec bibliothèque et 3 cinémas.

- BIGNONA

BIGNONA est le centre traditionnel d'attraction du pays Diola. Hormis les villages situés en bordure de la CASAMANCE et du SONGROUGROU, l'attraction de l'escale s'étend à l'ensemble de la zone DIOLA nord, ainsi qu'aux villages de moyenne CASAMANCE situés en bordure de la Transgambienne sur la rive droite du SONGROUGROU.

Malgré la proximité de ZIGUINCHOR, et bien que les tonnages d'arachides ne soient pas en progression notable, l'activité de l'escale est restée importante et il est permis de penser, en égard aux ressources humaines agricoles, et forestières de la zone, qu'elle est appelée à un avenir certain.

Outre l'équipement administratif correspondant à sa fonction de chef-lieu de cercle (Résidence, Agence Spéciale, Agriculture, Travaux Publics), et les services de base (P.T.T., Gendarmerie), BIGNONA est le siège de la Compagnie d'Infanterie de CASAMANCE, et du peloton mobile de Gendarmerie, ce qui contribue

à alimenter l'activité commerciale de l'escale. En effet, le commerce européen est représenté par 3 maisons auxquelles s'ajoutent une vingtaine de syro-libanais. Il existe un commerçant possédant une gamme d'activités diversifiées : Electricité, Radio, Boucherie, Boulangerie, Librairie, dépôt de journaux, dépôt de pharmacie, Café Restaurant, poste d'essence. Le marché de BIGNONA est, avec celui de SEDHIOU, le plus moderne de CASAMANCE. De nouveaux souks sont en construction et les demandes d'affectation dépassent les possibilités, ce qui est un signe de vitalité.

L'équipement scolaire de l'escale est excellent, la sous-zone de BIGNONA étant le secteur le plus scolarisé du SENEGAL. Pour 5.00 habitants, il existe :

- . 3 écoles publiques complètes,
- . 1 école privée complète et 2 incomplètes,
- . 2 écoles arabes.

Au point de vue sanitaire, l'escale dispose d'un dispensaire, d'une salle d'hospitalisation de 19 lits et d'une maternité de 30 lits.

En ce qui concerne les équipements culturels, il existe un cinéma, une maison de jeunes et un foyer culturel privé.

L'escale de BIGNONA semble avoir trouvé une possibilité de développement immédiat dans l'installation d'une scierie permettant l'utilisation rationnelle des arbres de CASAMANCE dans le cadre d'ateliers artisanaux. L'énergie nécessaire sera fournie à la fois par un groupe électrogène puissant (les 15 millions nécessaires ont été alloués) et par une machine à vapeur utilisant les déchets de la scierie.

Il est à prévoir que d'autres activités viendront se greffer sur celle-ci qui, en diminuant le sous-emploi et en atténuant l'émigration, contribueront à faire de BIGNONA un pôle efficace de développement régional.

- 2- Un centre secondaire, OUSSOUYE qui, grâce à ses fonctions de chef-lieu de cercle, bénéficie d'un certain équipement administratif, social et commercial (P.T.T., Gendarmerie, S.M.D.R., Eaux et Forêts, Résidence, Ecoles publique et privée, Centre médical).
- 3- Un certain nombre de villages importants disposant d'un commencement d'équipement. Ce sont :
- en sous-zone nord
 - . DIOULOULOU, point de traite, commerces, dispensaire, école, bureau de poste, chef-lieu d'arrondissement, poste de Gendarmerie et de Douanes.
 - . SINDIAN, point de traite, marché, dispensaire, école, chef-lieu d'arrondissement.
 - . KARTIAK, point de traite, commerces, dispensaire, école, C.E.R.
 - . THIONK-ESSYL, point de traite, dispensaire, école complète.
 - . BALINGOR, point de traite, dispensaire, école.
 - en sous-zone sud
 - . ADEANE, point de traite, commerce, école, chef-lieu d'arrondissement, cabine téléphonique.
 - . GOUDOMP, dispensaire, école, cabine téléphonique, commerce, sécherie de poissons.
 - . NYASSA, dispensaire, école, chef-lieu d'arrondissement.
 - . M'LOMP, dispensaire, école.
- 4- D'autres villages moins équipés exercent cependant une influence en tant que point de traite et par leur école et leur dispensaire. Ce sont :
- en sous-zone nord
 - . KAFOUTINE, point de traite, dispensaire, école,
 - . DJIBIDIONE, point de traite, dispensaire, école,

- MAMPALAGO, point de traite, dispensaire, école,
 - BADIANA, point de traite, dispensaire, école,
 - BAILLA, point de traite, dispensaire, école, cabine téléphonique.
 - AFFINIAN, point de traite, école privée.
- en sous-zone sud, quelques villages peu équipés exercent cependant une attraction. Ce sont :
- ESSYL, école privée,
 - EFFOC, école publique,
 - MANGACOUNDA, école publique,
 - SINGUERE, école publique,
 - BOUCOTTE, dispensaire.

1-4 LES ASPECTS SOCIOLOGIQUES
=====1-L'ORGANISATION SOCIALE DES DIOLAS1- Organisation sociale de la région et du village

Il n'y a pas de système politique structuré ; la cohésion au niveau de la région ne s'exprime pas par une organisation politique d'ensemble ; ce n'est pas même le village mais le quartier qui est la cellule véritable de vie sociale.

Malgré la carence relative de documents historiques dont on peut disposer en cette matière, il semble bien que depuis une époque déjà assez reculée, il n'y a pas en CASAMANCE de système politique fortement structuré groupant une proportion appréciable des populations y résidant.

A vrai dire même, on est frappé que l'inorganisation politique soit poussée à un degré aussi fort. Le canton ou la province ne sont que des créations récentes de l'Administration française et dont le caractère artificiel peut se constater à tout instant.

Les distinctions habituellement faites entre "FLOUPES", "BAYOTS", "DIAMAT", "DIAMAT", reposent plutôt sur des critères tant géographiques que linguistiques et culturels que sur des données politiques : il n'existe pas actuellement, et il semble ne pas avoir existé de "chef supérieur" d'un de ces groupements. Souvent même l'unité du village paraît une création récente datant tout au plus de la mise en place de l'Administration coloniale ; en fait c'est le plus souvent le quartier qui paraît avoir une existence véritable et un rôle réel dans la vie sociale.

En fait, la différenciation quartier, village, ou groupes de villages formant un pays "DIAMAT", "DIAMAT", etc ... mériterait à elle seule une analyse très complexe des formes et densités de communications existant entre ces diverses unités sociales. Les quartiers d'un même village étant le lieu du plus grand réseau d'échanges au niveau matrimonial, choix de l'é-

pouse et au niveau de la vie sociale, fêtes, luttes, etc ... Au niveau du quartier entre les différents lignages groupés en sous-quartiers se rencontrent les formes les plus denses de solidarité -entr'aide dans les travaux collectifs, garde des troupeaux, constructions de digues - ainsi que les formes les plus fréquentes de dons, contre dons entre les divers groupes qui composent le quartier.

Ces quartiers prennent l'allure de véritables villages indépendants, doués de personnalités bien affirmées et nettement distinctes. Quand on habite un de ces villages on ne peut être que frappé par l'autonomie de ces quartiers, dont chacun représente par rapport aux autres le monde extérieur ; l'autre quartier est celui où l'on va chercher sa femme, où l'on est invité pour les fêtes à danser et à lutter.

Les autres villages, par contre, représentent le reste de l'univers plein d'ennemis et de dangers, le domaine où règnent l'hostilité et l'inconnu.

Au niveau de la région, c'est-à-dire des rapports entre les groupes appartenant à des villages différents, les liens apparaissent comme très lâches ; presque aucun échange de caractère familial ou social en raison de la fréquence de l'endogamie de village et la faible structuration politique. Par contre, sur le plan économique, les rapports intervillages, ou plus encore les rapports interzônes, sont un peu plus denses bien que pour les productions locales ils restent très faibles et peu différenciés ; ces échanges se pratiquent le plus souvent sous forme de troc et portent sur des manches de bois des cayendo, des vanneries, des poteries et plus rarement sur du poisson et du bétail.

2- Le pouvoir des rois

Les quelques textes historiques décrivant la côte casamançaise aux XVII et XVIII siècles, relèvent le caractère archaïque et agressif de ces populations. D'après le Père LABAT : "les deux côtés de la rivière (la CASAMANCE) sont habités par des FLOUPES braves, c'est-à-dire sauvages en terme portugais : ces gens n'ont et ne veulent avoir aucune communication avec les Blancs et sont presque continuellement en guerre leurs voi-

sins, quels qu'ils puissent être : ils sont hardis et entreprenants" (1).

On sait, d'autre part, qu'il existait encore au XIX siècle des pillards, et même des naufrageurs dans la région diola qui borde immédiatement l'Atlantique : DIEMBERING, BLISS ET KAPONE.

A vrai dire peut-être l'existence des rois "Ahi" dans la région diola est-elle l'occasion d'interprétations ou d'hypothèses plus ou moins certaines. L'existence d'un roi suppose en effet un pouvoir politique. Or, un certain nombre de témoignages passés ainsi que la description du rôle des rois vivant aujourd'hui, semblent montrer que le pouvoir de ces rois - qui ne touchent d'ailleurs qu'une population très limitée (en général un village) - est surtout d'essence religieuse. Sans doute, dans la société traditionnelle, le religieux dominait-il le temporel mais actuellement les rois semblent plutôt des sortes de féticheurs et ce n'est qu'en tant que tels, suivant aussi la personnalité et le degré d'évolution des villages, qu'ils peuvent avoir une certaine influence. L'attribut royal aussi respecté qu'ailleurs le sceptre - est le petit balai, chasse-mouches, symbole des pouvoirs royaux.

Dans certaines zones, contenant une population plus homogène, il existe une certaine hiérarchie entre les rois et l'un des principaux est le roi des Floupes installé à KERONNEY en GUINEE PORTUGAISE, non loin de la frontière. Il semble jouer pour le Pays Floupe le rôle de Roi des Rois ; il a une influence limitée mais réelle puisqu'il semble que son intervention ait été sollicitée par un politique sénégalais, au moment des dernières élections législatives, en Mars 1959.

Au-dessous de cette très petite noblesse religieuse, et en dehors des chefs installés par l'Administration française, on ne trouve aucun véritable pouvoir politique. Dans les quartiers il peut exister des conseils d'Anciens constitués par les chefs de lignages - eux aussi généralement dépositaires des fétiches familiaux - qui sont habilités pour résoudre et juger les difficultés et conflits d'ordre intérieur au quartier ou au village.

Note (1) J.B. LABAT : Nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale 1728 cité par L. THOMAS op. cit. p.202 T.I.

3- L'organisation d'un quartier - le hank

Citons l'exemple de YOUTOU, village d'environ 2.000 habitants où il existe 4 quartiers - Kelloum - qui constituent chacun à de nombreux points de vue de véritables petites agglomérations :

- Bonhème :

Le quartier qui a fait l'objet d'une courte monographie comprend : 320 habitants répartis en 75 "maisons". L'unité "maison" recouvre en fait à peu près l'unité ménage. Les seules cases qui ne sont pas habitées par des ménages sont des cases de veuves.

Les maisons et les concessions attenant aux maisons plus ou moins distinctement, sont groupées en 4 quartiers "Hank" correspondant à des lignages patrilinéaires et se projetant sur le terrain comme des sortes de sous-quartiers.

Ces 4 sous-quartiers sont d'importance assez inégale. Ce sont :

• KADIAK	:	comprenant	28	cases
• KEINON	:	"	18	"
• DINSA	:	"	17	"
• QUINING	:	"	12	"

75

L'étude d'un sous-quartier montre qu'il se forme des groupements pour ainsi dire naturels de cases - un père par exemple et son fils peuvent avoir des concessions contigües - ils n'ont aucun caractère systématique ou obligatoire.

A l'intérieur du sous-quartier, l'emplacement des cases dépend autant de la configuration du terrain que du contexte psychologique dans lequel se situent les relations normales de parenté père-fils, frère-frère, oncle-neveu.

La seule objection pour un jeune homme construisant sa case conjugale est de l'implanter dans les limites du "Hank" représentant le lignage patrilénaire auquel il appartient.

Les lignages correspondant aux Hanks sont nettement exogames : c'est-à-dire qu'un garçon d'un Hank doit nécessairement prendre femme en dehors de son lignage. En fait, il semble qu'il la prenne même

habitat - correspond probablement sur un autre plan aux notions étroites qu'il peut avoir sur l'espace et le temps ? Au moins jusqu'à une date encore récente, une grande insécurité régnait en pays diola, entretenue d'ailleurs par les fréquents conflits qu'ils se livraient entre eux les divers groupements diola et aussi par les pratiques de sorcellerie menées par les sociétés secrètes. Comme on l'a déjà souligné, l'univers du Diola était pratiquement centré sur l'espace défini aujourd'hui de façon plus ou moins exacte par le village.

L'endogamie du village, les différences linguistiques souvent profondes de village à village, l'hostilité ou la méfiance qui existe envers les autres villages, témoignent de la fragmentation de son espace. Le Diola ne dispose pas de mot pour distinguer le nord et le sud mais seulement le levant et le couchant et si son sens de l'orientation paraît parfait quand il se dirige dans l'épaisse palmeraie ou dans le dédale des marigots, il n'a aucune notion du monde extérieur. Il ignore dans quelle direction se place DAKAR ou BISSAU et souvent il imagine la FRANCE au sud-est et l'INDO-CHINE au nord-ouest.

Dans ce domaine le contraste est grand entre le Diola animiste isolé par les grands arbres de sa forêt et les marigots et comme en marge du monde, et le Diola islamisé que sa nouvelle religion rattache, au moins dans une certaine mesure, au monde extérieur par l'intermédiaire des confréries et des hauts lieux de l'ISLAM.

Il y a là un facteur qui, sans aucun doute, hier pour l'ISLAM au nord de la CASAMANCE, aujourd'hui au sud pour le catholicisme, a été et est encore essentiel. Le Diola animiste - au moins parmi la jeune génération - ressent très profondément son isolement et sans aucun doute, le caractère universel des religions importées l'aide à sortir de cet isolement écologiquement évident.

2- Goût de l'indépendance et refus de l'autorité

D'autre part de nombreux traits de la vie domestique et sociale rappellent à chaque instant le goût qu'a le Diola de son indépendance.

C'est ainsi qu'il a le sens très poussé de son "chez soi" et de son "heim". Le soir, au village, en dehors

des fêtes, danses, luttes, qui sont surtout le fait des jaunes du village, le Diola reste chez lui ou devant sa cuisine-véranda entre sa femme et ses enfants ; parfois, il reçoit quelques visites de parents ou d'amis, mais on ne voit jamais ces éternelles réunions d'hommes sous l'arbre - de jour comme de nuit - typiques du pays Mandingue par exemple.

Chacun est le plus souvent chez soi et respecte l'intimité des autres. Il existe une sorte de pudeur à voir manger d'autres gens que ceux de sa famille proche et il est courant que l'étranger à la famille se retire lorsque celle-ci se met à manger. De même, l'étranger, le voyageur, ou l'enfant du village qui rentre après un séjour à la ville, n'est pas assailli par la curiosité des villageois, qui attendent, soit d'être convoqués pour entendre les nouvelles, soit de recevoir la visite du nouveau-venu.

Ces petits détails contribuent avec l'implantation des maisons, éparpillées souvent sur de grandes surfaces, à donner au village diola son caractère intime et ordonné où les échos de la vie de chaque foyer y sont feutrés et résonnent doucement et harmonieusement à l'ombre des arbres immenses. D'ailleurs, il est remarquablement significatif que dans le parler de la subdivision d'OUSSOUYE, le terme qui exprime la liberté "Kásouray" soit la plus courante des formes de solutions et signifie aussi paix et bonheur. Comme le souligne L.V. THOMAS "Le Diola a un sens très vif de la liberté et c'est pour elle que dans l'histoire, il a combattu contre l'autorité étrangère, aussi bien celle des Mandingues, ses voisins, que celle des Européens. Liberté qui, il est vrai, est souvent synonyme d'anarchie sur le plan social. De nos jours encore, il reste prêt à se cabrer instinctivement devant toute discipline étrangère à son clan ou à ses coutumes ; les tests de frustration abondent en ce sens, à tel point qu'aucune méprise ne peut exister quant à leur interprétation" (1).

Il y a là un trait culturel très net qui frappe par contraste l'observateur qui vient de la MOYENNE CASAMANCE Mandingue ou de la HAUTE CASAMANCE Peulh.

L'individualisme qui se constate à chaque instant n'est pas comme ailleurs une réaction contre l'emprise du milieu mais plutôt comme consacré par la coutume, c'est-à-dire institutionnalisé. Il entraîne naturellement une forte répugnance du diola contre toute manifestation d'autorité.

On ne saurait trop insister sur le fait qu'actuellement il n'existe en pays diola aucune autorité digne de ce nom. Si certains rois "Ahi" en zône animiste semblent avoir un certain pouvoir, celui-ci est surtout d'essence spirituelle et leur rôle de féticheur ne les prédispose vraiment pas à jouer un rôle dans l'avenir de la région. En pays islamisé, les chefs de canton ou de villages ont été jusqu'ici supportés en tant que représentants de l'Administration mais ils ne disposent en général d'aucune autorité personnelle valable.

3- Individualisme des ménages?

L'individualisme au niveau des ménages et son indépendance au sein de l'organisation familiale en lignage sont consacrés par les formes traditionnelles de l'habitat, par l'autonomie des productions, par la monogamie.

- par l'habitat

Encore qu'il faille distinguer au moins six types d'habitats différents, depuis la ferme linéaire ou en fer à cheval, suite de maisons juxtaposées soit en ligne, soit en rond tournant le dos à une cour centrale, jusqu'à la chaumière individuelle du pays Diamat ou Bouloup (DJOUGOUTTE) ; dans chacun de ces types, chaque ménage possède ses propres pièces : chambres, grenier, véranda, étable, marquant ainsi nettement son autonomie économique. Toutefois, que ce logement occupe une case tout entière ou seulement un corps de bâtiment appartenant à un ensemble architectural en comprenant plusieurs, il est intégré dans un ensemble plus vaste : concession ou sous-quartier basé uniquement sur la structure en segment de lignage et en lignage (1).

- par le régime très particulier de la dot

En zône diola traditionnelle, il semble que la dot n'existe pas en tant que transfert de biens, bêtes, argent ou marchandises divers ou prestations de services faits par le mari aux parents de la jeune

fille en contre partie du transfert de la jeune fille au domicile conjugal.

Que ce soit en pays Dianab ou dans les BLISS ET KARONE par exemple, ces deux forteresses de l'animisme, il n'y a pas de dons proprement dits faits spécifiquement aux parents de la jeune fille ou même à cette dernière. Le jeune époux a simplement le devoir d'acquérir 6 ou 8 cochons qui serviront aux cérémonies de son mariage.

- par l'autonomie des productions

Sur le plan économique, l'indépendance du ménage est très marquée. Chaque ménage dispose de ses propres champs, utilise pour son propre compte une partie de la palmeraie de son lignage, a un budget totalement individualisé par rapport aux budgets des autres ménages de son groupe lignager. Il n'existe pas de cultures collectives au profit d'un chef de famille, de prestations obligatoires de travail ou de dépenses communes au groupe du frère ou au segment de lignage.

- par la monogamie

En pays Diola, dans la zone animiste notamment, la polygamie est relativement peu fréquente et lorsqu'elle existe, c'est le plus souvent une polygamie à deux épouses et les hommes mariés à 3 (et à fortiori à 4 épouses) sont extrêmement rares. Ce n'est pas tellement surprenant, car il y a probablement quelque chose d'incompatible, en particulier du point de vue psychologique, entre la famille du type conjugal vivant en unité séparée - hommes et femmes collaborant sans cesse tant aux champs qu'à la maison - et la polygamie, cette dernière s'accommodant mieux d'habitudes de vie en famille étendue, groupant plusieurs ménages - les hommes et les femmes menant des existences assez séparées - sont, peut-être au contraire plus facilement compatibles avec la polygamie.

Il est remarquable que cette gêne que semble éprouver le Diola à avoir plusieurs épouses, se traduise par le fait que le plus souvent dans le cas où il a deux épouses, il possède deux cases occupées chacune par l'une d'elle ; lui, passant son temps alternativement dans l'une et l'autre.

A YOUTOU, dans le quartier étudié, 28 % des hommes mariés ont deux épouses - 1/4 d'entre eux ont hérité d'une épouse de l'un de leurs frères dé-

cedé. Dans d'autres régions, la polygamie est encore beaucoup plus restreinte, ainsi à NIOUMOUNE, village de 900 habitants, il n'y a qu'un homme bigame et le lévirat n'existe pas.

Par contre, dans la sous-zône située au nord et plus ou moins influencée par l'Islam, il semble que la polygamie soit un peu plus fréquente, dans les KALOUNAY, vallée du SONGROUGROU, par exemple, ou dans les BLISS ET KARONE. Sur l'ensemble de l'échantillon de ménages étudiés pour les budgets de famille dans le cercle de BIGNONA, 63 % des hommes n'ont qu'une épouse, 30 % des hommes ont 2 épouses et 7 % en ont 3 ou 4.

Quoiqu'il en soit, on peut affirmer que sur l'ensemble du pays Diola, la polygamie est beaucoup moins répandue que dans les populations animistes : MANDINGUE, SERERE, PEULH.

4- Egalité entre hommes et femmes

Non seulement il semble exister une harmonie remarquable des rapports entre les sexes, mais les habitudes domestiques, la collaboration au niveau de la production, l'emploi d'un budget commun au ménage, sont les signes d'une égalité des sexes exceptionnelle en AFRIQUE NOIRE.

- Harmonie des rapports et habitudes domestiques

Hommes et femmes - en particulier mari et épouse - semblent vivre en bonne intelligence. Ce n'est pas la guerre des sexes ou du moins les rapports de domination entre sexes, comme on la rencontre chez les Mandingues. On peut au contraire constater l'étroitesse, la continuité et presque l'harmonie des rapports entre hommes et femmes dans presque tous les domaines. Sur le plan domestique, hommes, femmes et enfants mangent ensemble à la même calbasse - si cette habitude n'existe pas partout en pays Diola, il est déjà significatif de la rencontrer dans de nombreuses régions notamment chez les Diamat qui sont, parmi l'ensemble des groupes Diola, ceux qui semblent avoir le plus conservé intact la physiologie de la société traditionnelle. Sans même insister sur la signification quasi-symbolique que le repas en commun peut revêtir, il est si excep-

tionnel en AFRIQUE qu'il mérite d'être souligné. Dans la mesure en effet où chaque ménage diola est une unité économique bien délimitée et où il n'existe pas de véritables concessions groupant de façon étroite plusieurs ménages - chaque ménage fait une cuisine séparée - les hommes même de parenté proche, frères par exemple, ne se réunissent pas d'habitude pour manger ensemble comme c'est presque partout le cas dans le reste de la CASAMANCE. En pays Diamat, ce n'est que lorsqu'il y a des invités que les hommes, les garçons et les invités mangent séparément, les femmes et les filles mangeant de leur côté.

Encore sur le plan domestique, il n'est pas rare de voir un père portant son enfant sur le dos, à la manière des femmes. De même on voit des maris aider leur femme à piler le mil ou à l'occasion, faire la cuisine.

- Collaboration étroite pour les tâches de production

Cette relative égalité et cette collaboration des sexes se constatent aussi au niveau des activités productrices : pour le travail à la rizière, hommes et femmes participent à la préparation du sol, les femmes en confectionnant et en apportant sur place le fumier, les hommes en retournant la terre, en faisant les murettes et l'aplanissement avec le cayendo. Cette collaboration se poursuit au moment du repiquage, car si ce sont les femmes qui exclusivement repiquent, il n'est pas rare de voir, sur la même petite parcelle, le mari et la femme travaillant de concert, elle au repiquage sur un coin de la parcelle, lui à l'autre extrémité finissant de préparer la terre au cayendo. Le jardinage, si tout le monde peut y participer à un moment donné ou à l'autre, est plutôt le domaine des femmes, des enfants et des adolescents, garçons et filles.

La récolte du riz cueilli épi par épi avant d'être entreposé dans les greniers prend un temps très long et une main-d'oeuvre importante. Hommes et femmes du village y participent, soit isolément, soit par équipes entr'aidant alternativement l'un ou l'autre des cultivateurs participant à ces équipes.

Parmi les autres activités productrices, une certaine division du travail entre les sexes est toujours accompagnée de leur collaboration. Dans la culture de l'arachide, le défrichage et le labour au cayendo sont le fait des hommes, tandis que

le désherbage est fait tant par eux que par les femmes. A la récolte au contraire, elles ramassent et battent les graines que les hommes ont déterrées.

Dans la palmeraie l'homme grimpe, récolte le vin de palme, cueille les régines mais c'est la femme qui pile les graines, prépare l'huile et concasse pour obtenir les palmistes.

- Emploi d'un budget commun de ménage

Sur le plan économique, cette collaboration étroite des deux sexes se traduit par un budget commun de ménage. Le produit de la récolte d'arachide, de la vente d'huile de palme et éventuellement du riz est mis en commun. Chacun peut dépenser sur cette caisse commune avec l'accord de l'autre et il ne semble pas y avoir de primauté de principe soit du mari, soit de la femme en ce qui concerne la gestion de ce revenu. Le Diola interrogé raconte volontiers que si un mari étant aux rizières et qu'un "Dioula" passe au village pour y vendre des pagnes, l'épouse peut en acheter un, même en l'absence de son mari, quitte pour elle à le mettre au courant quand ce dernier rentrera au village.

3- LA COHESION SOCIALE

En face de l'inorganisation politique, du faible rôle de l'organisation familiale et du comportement "individualiste", tant au niveau des personnes qu'au niveau des ménages, on ne peut être que frappé par la cohésion sociale et la bonne intelligence qui semble régner dans un quartier d'un village Diola et se demander quel en est le secret : "Malgré son désir profond d'indépendance le Diola est un être fortement socialisé qui ne manque par d'appartenir à de nombreux groupements variables, selon le sexe, l'âge, la capacité de chacun". Le jugement de L.V. THOMAS (1) met excellen-

Note (1) THOMAS - op. cit. page 210 - ainsi que tous les textes cités entre guillemets dans ce chapitre.

ment en valeur le rôle essentiel joué dans l'organisation sociale par ce qu'il appelle les formes secondaires de la société politique : sociétés religieuses, secrètes ou non, sociétés de distraction, sociétés de travail et surtout classes d'âge.

1. Sociétés religieuses, sociétés secrètes

Les sociétés religieuses sont nombreuses et "demeurent sous la dépendance d'un fétiche fondamental qui est à la fois le principe et l'âme même du groupement". Ainsi on rencontre presque partout une société groupant tous les circoncis du village. Ce type de société est l'occasion de réunions secrètes ou interdites aux non-initiés, soit qu'ils appartiennent à d'autres sociétés, soit qu'ils soient de sexe opposé. "Les chefs de ces groupements sont les grands prêtres détenteurs de l'autel du fétiche, celui qui donne le nom à l'association ..., ils exercent leur pouvoir toute leur vie et sont nommés par hérédité, cooptation, désignation divine ou épreuves selon les lieux et les coutumes"(1).

Il existe aussi d'autres sociétés secrètes que THOMAS classe dans une catégorie dite "Sociétés Laïques". bien qu'il leur reconnaisse de nombreux éléments religieux. Parmi ces sociétés, la plus célèbre, parce qu'elle a donné naissance à des procès spectaculaires est celle des "KUSANGA" : hommes-sorciers capables de se transformer en animaux et autres formes maléfiques et se nourrissant de chair humaine. Les KUSANGA forment une association dont le but le plus visible est de déterrer et de consommer des cadavres. Ses caractéristiques sont celles d'une société secrète : "organisation rigoureuse et cachée ; hiérarchie précise mais inconnue ; engagement solennel de fidélité et de discrétion rendu manifeste par un repas inavouable ; existence d'un symbole concret à l'heure magique : le silambay (vase sacré formé d'une calotte crânienne recouverte d'une peau séchée) ; enfin action en profondeur qu'elle s'efforce de manier dans la société politique".

Cette société semble avoir joué, notamment chez les Floupes, un grand rôle - un procès monstre eut lieu en 1928 et de nombreuses enquêtes policières furent menées

Note (1) THOMAS - op. cit. page 210 - ainsi que tous les textes cités entre guillemets dans ce chapitre.

à cette époque. Il est hors de doute que de telles pratiques sont actuellement - sinon totalement disparues, des bruits courent périodiquement d'empoisonnement et de disparition - tout au moins en voie de disparition rapide.

2- Sociétés de distraction

Dans les sociétés de distraction, on peut distinguer les sociétés de luttes, les sociétés de spectacles, les sociétés de danses et de chants ; sous une forme ou sous une autre, elles existent dans chaque village : ainsi pour les 29 villages où a été effectuée l'enquête, tous ont une ou plusieurs associations de ce genre.

- Les sociétés de lutte sont des groupements de jeunes gens compris généralement entre 15 et 25 ans : ne peuvent en faire partie, en effet, que les garçons qui ne sont pas encore mariés. Officiellement, dans les compétitions qui opposent les équipes de différents quartiers ou de différents villages, ne luttent les jeunes gens que durant les quatre ou cinq années précédant leur mariage.

Il existe toute une décoration d'apparat marquant ainsi la solennité de la lutte qui est l'occasion de grands déplacements de population et de grandes fêtes, comme le souligne THOMAS : "Ces sociétés dépassent cependant l'état de simple association puisqu'elles sont permanentes et nettement structurées. Leur rôle est de première importance car elles sont chargées de défendre pacifiquement l'honneur du village, d'entretenir à cet effet la forme physique des jeunes générations et de forger des liens de solidarité entre tous ses membres".

- Les sociétés de spectacles, le Kayo ou le Kumpo, ce dernier peut-être d'importation mandingue, de même que les sociétés de danses qui groupent aussi les filles des mêmes catégories d'âge que les garçons, sont autant d'occasions pour le groupe, quartier ou village, de marquer sa cohésion et d'entretenir son dynamisme.

3- Sociétés de travail

L'entretien et la construction des rizières nécessitant souvent des travaux longs et pénibles, de nombreux groupements de travail se créent au niveau du village ou

du quartier si le village est trop peuplé. D'ailleurs en plus de sociétés plus ou moins nettement structurées, suivant les divers types et les différentes régions, on rencontre de nombreuses formes d'associations spontanées, basées surtout sur l'entr'aide réciproque dans les divers travaux qui forment la trame de la vie diola : culture du riz, construction de cases.

Dans les 29 villages enquêtés, ces associations diverses ont été observées partout.

Il existe certaines lignes de clivage entre les sociétés de travail, suivant l'âge, le sexe et parfois même suivant la religion. Parmi les hommes d'un quartier, on rencontre fréquemment 3 ou 4 groupes appelés "kaginnor" :

- le premier comprend tous les hommes mariés,
- le second tous les garçons en âge de se marier et préparant leur mariage,
- le troisième groupe tous les garçons plus jeunes, ceux de 8 à 12 ans, pouvant faire l'objet d'un groupement à part, leurs activités étant plus orientées vers des travaux autres que ceux de la rizière, pêche et garde des troupeaux surtout.

Ces sociétés de travail se donnent un chef, généralement le doyen des hommes du groupe qui joue un rôle d'arbitre, dirige les travaux, répartit la main-d'oeuvre entre les divers membres du groupe qui, de plein droit, peuvent bénéficier à tour de rôle d'un certain nombre de jours de travail sur leurs champs.

En retour, le cultivateur pour qui le groupe travaille doit un certain nombre de prestations - nourriture du groupe pendant les jours où il travaille - éventuellement quelques cadeaux : cola, tabac.

Comme on le voit, le rôle de ces sociétés est essentiellement utilitaire et fonctionnel - trait caractéristique que THOMAS se plaît à reconnaître à la plupart des institutions diola. D'autre part, fait d'importance capitale, ces associations ne travaillent pas, généralement dans des buts collectifs intéressant le groupe social tout entier, mais au contraire pour tel ou tel individu.

du quartier si le village est trop peuplé. D'ailleurs en plus de sociétés plus ou moins nettement structurées, suivant les divers types et les différentes régions, on rencontre de nombreuses formes d'associations spontanées, basées surtout sur l'entraide réciproque dans les divers travaux qui forment la trame de la vie diola : culture du riz, construction de cases.

Dans les 29 villages enquêtés, ces associations diverses ont été observées partout.

Il existe certaines lignes de clivage entre les sociétés de travail, suivant l'âge, le sexe et parfois même suivant la religion. Parmi les hommes d'un quartier, on rencontre fréquemment 3 ou 4 groupes appelés "kaginnor" :

- le premier comprend tous les hommes mariés,
- le second tous les garçons en âge de se marier et préparant leur mariage,
- le troisième groupe tous les garçons plus jeunes, ceux de 8 à 12 ans, pouvant faire l'objet d'un groupement à part, leurs activités étant plus orientées vers des travaux autres que ceux de la rizière, pêche et garde des troupeaux surtout.

Ces sociétés de travail se donnent un chef, généralement le doyen des hommes du groupe qui joue un rôle d'arbitre, dirige les travaux, répartit la main-d'oeuvre entre les divers membres du groupe qui, de plein droit, peuvent bénéficier à tour de rôle d'un certain nombre de jours de travail sur leurs champs.

En retour, le cultivateur pour qui le groupe travaille doit un certain nombre de prestations - nourriture du groupe pendant les jours où il travaille - éventuellement quelques cadeaux : cola, tabac.

Comme on le voit, le rôle de ces sociétés est essentiellement utilitaire et fonctionnel - trait caractéristique que THOMAS se plaît à reconnaître à la plupart des institutions diola. D'autre part, fait d'importance capitale, ces associations ne travaillent pas, généralement dans des buts collectifs intéressant le groupe social tout entier, mais au contraire pour tel ou tel individu.

Comme le remarque encore THOMAS "si le travail des sociétés de culture est collectif, si le profit issu de l'activité dépensée est souvent partagé ou consommé en groupe, le bénéficiaire est toujours un individu ou une famille lato sensu. Il y a donc une grande différence entre les associations casamançaises et celles que l'on rencontre, par exemple, au DAHOMEY (notamment le Donkpé). Dans le premier cas, le travail collectif vise l'avantage individuel, dans le second, il est résolument un service public".

On reconnaît là un signe de plus de la façon dont le Diola combine des formes de vie très individualiste avec les avantages et les nécessités de la vie en commun.

4- Autres formes d'association

Il existe toutefois des sociétés que THOMAS appelle mixtes parce qu'elles ont une "finalité à la fois positive et religieuse". Dans certaines de ces sociétés, tel que "Hutendukay", qui se rencontre dans les villages de la POINTE ST-GEORGES, les cultivateurs se groupent pour accomplir des travaux d'intérêt collectif, comme par exemple la récupération des terres de mangroves pour y installer des rizières ; mais cette société qui comporte aussi des aspects répressifs et religieux voit actuellement son rôle réduit à très peu d'activités même sur le plan économique.

Au contraire, au niveau du quartier, il faut signaler la multitude des formes d'association d'hommes et de femmes à base de parenté ou de voisinage, qui ne possèdent pas d'organisation statutaire mais qui toutefois jouent un rôle économique et social considérable. De nombreux moments du cycle agricole sont l'occasion de ces associations : les récoltes notamment qui sont accompagnées de joyeuses libations où le groupe affirme sa cohésion, son sens de l'entraide et de solidarité.

5- Classes d'âge

Enfin, sont très importantes les fraternités de classes d'âge, formes très privilégiées de solidarité, qui relient tous les gens nés la même année ou tous ceux étant nés pendant 4, 5 ou 6 années consécutives. "Tous les individus du même âge constituent une véritable confrérie dont tous les membres, quels que soient les villages et les races, se reconnaissent des droits et des devoirs réciproques. Il y a là une sorte de fraternité bien plus efficiente encore que la consan-

guinité. Et l'autorité de la classe plus âgée sur la classe la plus jeune est parfois plus puissante que celle du père sur les enfants, ce qui a pour double avantage de libérer les adolescents d'une tutelle excessive globale. Les plus jeunes ne manquent jamais de rendre service à leurs aînés : mais ceux-ci en retour leur doivent assistance et protection" (1).

Le rôle de la classe d'âge est particulièrement important au moment du passage de l'âge d'adolescent à l'âge d'homme et qui est marqué par une série de travaux obligatoires, cultures de rizière pour constituer un stock de riz, construction de la case des jeunes époux, travail pour l'achat des cochons constituant la dot.

4-LES SITUATIONS CONFLICTUELLES

L'analyse de l'organisation sociale et de son évolution actuelle, si elle montre qu'il n'existe pas de conflit inhérent à la société elle-même, recèle une absence complète de quelconque autorité et des tendances croissantes à une certaine anarchie tant sociale que morale.

1- Inexistence de castes ou de classes sociales

Comme on l'a souligné à propos de la structure sociale, la société diola est pratiquement égalitaire ; non seulement l'économie est encore trop peu différenciée pour qu'on puisse voir apparaître des amorces de classes sociales, mais la société elle-même consacre l'uniformité du statut socio-économique de chaque individu. En dehors de quelques traces en pays Diywat, il n'existe pas de classe libre ou noble et de classe de captifs serviteurs ou descendants de captifs. En dehors de la royauté, dont on a vu les pouvoirs surtout limités au domaine mythico-religieux, il ne semble exister aucune hiérarchie entre les divers groupements familiaux composant le quartier ou le village diola. Aucune famille, n'a le pas, de par son origine, sur une autre famille et si actuellement certains

Note (1) THOMAS op. cit. page 235.

chefs de village sont choisis dans la même famille, il semble que ce soit un compromis vis-à-vis des nécessités de l'Administration Coloniale, la famille choisie étant généralement celle réputée avoir fondé le village.

L'absence de pouvoir politique organisé et de hiérarchie sociale, explique l'inexistence de conflit politique ou de classe entre les divers groupements familiaux du village Diola.

2- Mais oppositions entre villages ou quartiers

Par contre, il a existé et il existe encore de nombreuses inimités et oppositions d'intérêts entre villages et parfois même entre quartiers (1). Les guerres étaient très fréquentes autrefois et si les combats étaient souvent courts et ne mettaient aux prises qu'un relativement petit nombre d'hommes, ils étaient presque toujours cruels et sanglants.

Une grande insécurité régnait, restreignant encore l'univers Diola, et si les guerres ont cessé depuis l'occupation française, le souvenir de ces combats incessants, engagés souvent pour des causes futiles, est resté très vivant dans l'esprit du Diola.

Une hostilité latente règne encore entre certains villages ou certains quartiers. Des conflits apaisés depuis longtemps resurgissent à propos de contestations de propriété sur les rizières (exemple de YOUTOU en litige avec le village de GUIZING) ou au cours des toutes dernières années à propos de luttes entre les nouveaux partis politiques.

Dans le domaine religieux aussi se circonscrivent certains de ces conflits collectifs ; les uns comme les autres prennent souvent une allure dramatique et les conséquences de ces oppositions peuvent être très profondes.

C'est ainsi que dans certaines zones, comme celle de BIGNONA, d'après le critère de religion (animiste, catholique, islamique) ou de parti politique (U.P.S., P.R.A.) se redistribue actuellement la population, à peu près indépendamment de la structure sociale traditionnelle, pour reconstituer des quartiers homogènes : musulmans, catholiques, animistes, ou ailleurs : U.P.S., P.R.A. - Notamment en ce qui concerne le problème politique - où souvent l'idéologie est quelque peu confuse - ces conflits fraternels sont l'occasion de bagarres où

la violence et l'intolérance se font une redoutable concurrence (1).

Conflits qui mettent en lumière les difficultés profondes qu'a le peuple Diola à suivre une évolution continue vers le monde du XX^e siècle, à travers le bouleversement rapide et sans rémission de ses valeurs traditionnelles sous la conjonction d'influences diverses et souvent contradictoires.

3- Conflits familiaux

D'autres conflits, à l'intérieur du groupe familial, semblent fréquents et peuvent se classer en deux rubriques :

- conflits de générations : bien que sous des aspects très différents, on les rencontre sous toute l'étendue de la zone Diola.
- conflits entre les sexes comme on les rencontre dans ces contrées où les migrations des filles sont importantes (DJOUGOUTTES).

Là encore, les modalités de ces conflits varient fortement suivant que l'on se trouve en pays animiste, chrétien, ou dans les diverses zones islamisées depuis plus ou moins longtemps.

5- TRADITION ET EVOLUTION

1- Dans la sous-zône située au sud de la CASAMANCE

Dans cette sous-zône essentiellement animiste où, comme on l'a vu, la tradition dans ce qu'elle a de plus fermée et de plus pesante, reste bien vivante aujourd'hui, apparaît très nettement l'impossibilité de l'adaptation des valeurs et croyances traditionnelles à l'évolution actuelle. Cette incompatibilité entre la société archaïque et un pro-

Note (1) Incidents de THIOBON en 1957, de M'LOMP (DJOUGOUTTES) en 1959, de DIATOK en 1959, pour ne citer que les plus graves

grès économique et social pose évidemment de gros problèmes.

Les influences extérieures - religion importée, monétarisation progressive de l'économie, apport culturel des villes - vont faire s'effondrer, dans des délais très rapides, toute l'armature sociale et morale du cadre de vie traditionnelle, sans, semble-t-il, que ces influences nouvelles puissent faire surgir rapidement un nouveau cadre de vie à cette société en train de se recréer.

- La tradition reste fidèlement conservée par les anciens

L'évolution semble soit consciemment ou inconsciemment ignorée, soit redoutée et blâmée par les éléments les plus âgés - les plus de 50 ans - qui détiennent en leurs mains "l'appareil fétichiste" et en sont à la fois les défenseurs et les bénéficiaires.

Comme il serait facile de le démontrer en effet, les "propriétaires" de "boekin" profitent largement de leurs charges : leur prestige est assez grand et dans cette société sans hiérarchie politique, ils jouissent du seul pouvoir-limité il est vrai qui puisse exister. Les nombreuses donations en nature - et à un beaucoup plus faible degré, en argent, - faits aux fétiches, leur reviennent : vin de palme, poulet, viande, riz représentent pour cette catégorie de la population un revenu d'autant plus appréciable que l'économie de cette région étant presque en dehors du circuit monétaire, l'essentiel du revenu provient de la production vivrière locale.

- L'attitude des jeunes

- Au contraire, les jeunes semblent se sentir souvent comme prisonniers du système traditionnel. Peut-être ce sentiment est-il mis volontairement en avant devant les étrangers. Cependant, il existe sûrement à l'état latent et tout ce que l'on sait sur l'importance des migrations parmi les éléments jeunes ne fait que confirmer cette hypothèse.

- Sans doute, le jeune Diola - surtout le garçon qui a sûrement une vie plus facile et plus libre que la fille - est-il conscient d'une certaine façon, des "charmes de l'existence" diola - ainsi parle-t-il volontiers et souvent, non sans enthousiasme, de sa douce fiancée qu'il va épouser dans quelques années, de la saison sèche et des récoltes, période marquée, partout, de fêtes de luttes et d'abondantes libations de vin de palme de l'étroite et chaleureuse solidarité qui lie les garçons du même âge.
- Mais en même temps, il n'est pas rare qu'il déplore l'extrême monotonie de sa nourriture et ce sentiment d'isolement à la fois, pourrait-on dire, physique et métaphysique. Non qu'il remette en question les valeurs traditionnelles ou qu'il s'insurge contre les croyances et les tabous de sa société mais curieusement il associe volontiers l'ensemble de ses croyances ancestrales et leur maintien aux formes actuellement très archaïques de son existence. Aussi n'est-ce pas surprenant, s'il montre parfois un esprit ouvert à certaines influences extérieures, en particulier aux influences chrétiennes.

Certes, il faudrait distinguer entre les diverses zones de la région à fond principalement animiste : des villages tel que BRIN-SELEKY sur la route d'OUSSOUYE ou les grosses agglomérations d'OUSSOUYE, M'LOMP, CAJINOLLE, forment des noyaux plus ouverts que, par exemple, le pays Diamat ou le pays Dyiwat (KABROUSSE, DIEM-BERING)

- Les religions

Il faut d'ailleurs souligner effectivement que l'animisme tel qu'il se pratique encore en pays Diamat par exemple, entraîne une pression sociale, mais aussi une cohésion sociale, remarquable. La morale traditionnelle est strictement respectée aujourd'hui et semble telle qu'autrefois. Les femmes continuent par exemple de se raser complètement la tête, les modes de la ville ne pénètrent pas et pour les garçons comme pour les filles un départ vers les villes est très difficile et rare parce que très mal considéré par le groupe.

Au contraire dans les régions déjà pénétrées, par exemple, par le catholicisme, les migrations des jeunes sont beaucoup plus importantes.

Sans aucun doute, on pourrait obtenir par une étude spécialisée une corrélation très positive entre la pénétration du catholicisme dans les villages et le nombre de jeunes qui migrent chaque année.

Toutefois, il semble qu'on puisse affirmer que l'association - dans les esprits des jeunes - entre : survivance de l'animisme et impossibilité de toute évolution, constatée à YOUTOU dans une des régions les plus préservées et où l'animisme s'est conservé le plus pur, se rencontre dans toute la région.

D'une certaine façon compte tenu évidemment d'un contexte historique et économique fort différents, il est en train de se passer dans la Zone Diola du sud de la CASAMANCE ce qui est arrivé au XIX^e siècle à la zone Diola du nord de la CASAMANCE sous l'influence conquérante de l'Islam mandingue.

2- Dans la sous-zone située au nord de la CASAMANCE :

- L'Influence de l'Islam :

Dans cette sous-zone où l'islamisation est plus ou moins profonde suivant les régions l'influence de l'Islam a entraîné et entraîne encore la modification du système des valeurs traditionnelles, et, sans cependant bouleverser totalement les formes d'organisation sociale mais en atténuant le rôle des diverses formes d'association et en détruisant les vieilles croyances, elle contribue fortement à diminuer la cohésion sociale.

Les incursions guerrières des Mandingues, l'installation de nombreux éléments de même origine, dans la région du SOUNGROUGROU, jointe à l'infiltration pacifique et souvent commerçante des marabouts man-

dingues conduisirent à une islamisation plus ou moins générale et plus ou moins profonde suivant les régions.

Cette conversion lente mais continue entraîna peu à peu l'effondrement de certaines croyances traditionnelles et la création d'un nouveau système de valeurs.

Une analyse différentielle faite à l'aide d'une comparaison avec les Diolas encore animistes du sud de la CASAMANCE même si ces groupements présentent entre-eux quelques différences à l'origine, permet de tracer les grandes lignes de l'évolution suivie, au moins en ce qui concerne la modification des systèmes et des comportements économiques.

Sur les systèmes social et familial

Les formes d'organisation sociale traditionnelle n'ont été dans l'ensemble que peu modifiées par l'islamisation et par exemple un village des DJOUGOUTTES (BOULOUF) n'est pas essentiellement différent d'un village Diamat. Ce n'est que dans les parties réellement mandinguisées du nord et de l'est de la petite région où les Mandingues sont installés depuis longtemps, comme dans les KALOUNAY (vallée du SOUNGROUGROÛ) que l'organisation sociale semble représenter une forme intermédiaire entre les chaumières du ménage Diola et les grandes concessions mandingues, telles qu'on les voit dans le PAKAO.

Toutefois, il convient de remarquer que de nombreuses formes d'association sont en train de disparaître auprès des groupements islamisés. Là encore il semble qu'il faille distinguer de façon très précise entre les différents types d'association et les différents groupements plus ou moins profondément soumis à l'influence islamique ou mandingue. Naturellement, la plupart des sociétés religieuses fondées sur de vieilles croyances aux "boekin" sont en voie d'extinction rapide au fur et à mesure du remplacement de la vieille génération qui comporte encore certains adeptes, comme par exemple en pays Djougoutte. Toutefois, même dans ces régions la circoncision se déroule encore avec des fastes et des mystères qui semblent encore receler bien des croyances anciennes.

Les sociétés de lutte perdent de leur importance et de leur prestige et ce sont peut-être encore les sociétés de travail, surtout sous des formes proches de celles qui se rencontrent en pays mandingue, qui semblent être les sociétés ayant gardé le plus de vitalité.

Dans l'ensemble de la zone, les comportements sous-tendant l'organisation familiale et sociale traditionnelle, se sont profondément modifiés : la religion Diola parallèle à l'organisation familiale, le culte des génies familiaux, était à la base de la cohésion sociale : l'islamisation, en détruisant les vieilles croyances, a certainement affaibli cette cohésion ; la nouvelle religion n'apportant pas d'élément pouvant totalement s'y substituer dans ce rôle.

Sur le plan de la morale du groupe, les effets ont été très rapides et très nets : ainsi le divorce relativement rare dans la société animiste est devenu très fréquent dans les groupements islamisés. En effet, à l'institution mandingue et islamique de la répudiation sans formalité de la femme par son mari, s'est adjointe une nouvelle forme de divorce, possible seulement dans une société telle que la société diola où le lignage ne joue qu'un faible rôle et où l'égalité des sexes est consacrée par la coutume, l'abandon du mari par sa femme. Cette forme de rupture de mariage consacrée par le seul remboursement d'une dot qui reste le plus souvent très faible est symptomatique de cette lente désorganisation, de même semble-t-il que la fréquence sans cesse croissante des adultères et aussi des vols que connaît actuellement la région de BIGNONA.

Dans le domaine de la liberté du choix du conjoint, tant pour le garçon que pour la fille, l'Islam n'a pas eu d'influence restrictive : pour tous les villages, enquêtes dans la sous-zone, il a été observé que la liberté de choix pour le garçon et même pour la jeune fille reste entière ou tout au moins, la possibilité de refuser le conjoint proposé est sauvegardée.

Par contre, pour la dot, qui n'existe pas réellement en milieu diola traditionnel, l'influence de l'Islam s'est fait nettement sentir ; aussi dans la région des KALOUNAY, les dots en

sont de véritables, au sens où ce mot est employé en Afrique de l'Ouest, et leur montant élevé atteint généralement de 10 à 20.000 Frs CFA. C'est dans cette même région que l'on rencontre d'autre part les effets les plus forts de l'Islam quant à l'instabilité des ménages.

Enfin, le respect des anciens et l'autorité, déjà faible des parents sur les jeunes ont été très amoindris, comme on le verra dans l'étude des migrations. Déjà on le sait, l'autorité des parents sur les enfants est relativement faible en pays animiste, et le respect qui leur est normalement dû dans d'autres sociétés, est probablement contrecarré par certaines habitudes telles que le fait pour le père de se montrer ivre devant ses enfants et le fait de l'indépendance économique complète des enfants dès leur mariage.

Le seul domaine où la subordination des enfants aux parents est observée est le domaine mythico-religieux, puisque ce sont les plus âgés qui, en pratiquant les sacrifices, sont les intermédiaires auprès des puissances surnaturelles. Pour les groupements islamisés, ce dernier élément ne joue plus d'orme frein dans le rejet des jeunes de toute tutelle familiale et l'autorité des parents s'en trouve encore amoindrie.

- Sur les comportements économiques

La culture du riz est restée l'essentiel des activités agricoles mais elle n'est plus l'unique, dans la mesure en effet où une partie du temps est consacrée à la vente.

La monétarisation progressive de l'économie n'a pas été sans une modification des valeurs et des motivations. Le Diola même islamisé reste très attaché à sa terre et en particulier à sa rizière, mais le riz a cessé de représenter la richesse par excellence. Il n'est plus valorisé en tant que tel et thésaurisé, comme par exemple chez les Floups où il est la principale activité productrice et la première composante de l'alimentation.

6-LES ATTITUDES DES DIOLAS ENVERS L'EVOLUTION ECONOMIQUE ET LE DEVELOPPEMENT

1- L'évolution vue à travers le phénomène des migrations

Dans l'ensemble et comme l'ont montré des études spécialisées sur ce sujet, dans diverses régions de l'Afrique, "les effets de la commercialisation et des contacts de culture sur les jeunes gens sont un test précis de la stabilité d'une société" (1).

C'est pourquoi les migrations diolas sont le domaine d'études qu'il est, peut-être, le plus intéressant d'analyser si l'on veut se mettre au courant de l'attitude des diolas envers les problèmes posés par l'évolution économique. Les différences de comportements des divers groupements diola - animistes, chrétiens, islamisés - étant en elles-mêmes des plus significatives.

- Analyse des migrations

Les migrations de jeunes gens et de jeunes filles, pour plusieurs mois vers les centres urbains : ZIGUINCHOR, BATHURST, DAKAR, peuvent être envisagées sous deux aspects complémentaires : l'un négatif, l'autre positif ; d'une part, elles sont signes de désorganisation sociale, d'autre part, elles attestent de la vivacité de la réaction des jeunes gens qui cherchent, par leur départ, à quitter leur société d'origine pour s'intégrer à un monde plus actuel.

La comparaison entre les attitudes des diolas animistes de la région d'OUSSOUYE - pays Diamat par exemple - et des diolas islamisés de la région de BIGNONA - pays Djougouttes - est instructive du point de vue des motivations de ces migrations et du contexte psychologique dans lequel elles prennent place.

- Chez les animistes de YOUTOU

en sous-zone diola sud, le départ d'une jeune fille vers la ville signifierait, d'une part, son rejet des valeurs du groupe, et d'autre part s'exposant à tous les dangers du monde extérieur, hors de la protection des "Boekin" familiaux et villageois, elle pourrait se perdre aussi bien mentalement que

Note (1) K.L. Little Mende Political Institutions in Transition 1947 Africa -

moralement et physiquement. Les seuls départs permis, et encore exceptionnellement, se font par groupes de 3 ou 4 femmes et pour quelques jours, en fin d'hivernage quand le riz du village est repiqué. Ce sont celles, que, le crâne rasé, la démarche peu assurée, à peine couvertes d'un pagne usé, l'on peut rencontrer dans les rues de ZIGUINCHOR, en septembre au moment du repiquage du riz.

- Dans les DJOUGOUTTES islamisés

dans la sous-zône diola nord, au contraire, depuis ces dernières années, c'est devenu une habitude pour toutes les jeunes filles de partir vers les villes en saison sèche. Les parents ne semblent pas pouvoir s'y opposer ; sans doute, sont-ils parfois complices puisqu'ils peuvent trouver quelques avantages matériels - la fille qui migre n'est plus à leur charge durant son absence en fait de nourriture et d'habillement, d'autre part, dans la mesure où la jeune fille migrante rapporte quelques cadeaux à ses parents - argent, effets, objets - ce qu'elle ne manque pas de faire généralement, ces derniers peuvent même y voir certains avantages concrets. D'ailleurs, actuellement, il arrive fréquemment, que même si les parents s'opposent à la migration de leur fille, celle-ci trouve les moyens de partir nonobstant leur veto. Elle prend le prétexte d'aller faire quelques achats à la ville la plus proche - BIGNONA ou ZIGUINCHOR - et là elle prend une "1.000 Kilos" pour KAOLACK et DAKAR - d'où elle prévient qu'elle est partie travailler.

2- Les effets des migrations

A ce niveau d'analyse, on mesure le stade de décomposition de la société traditionnelle Diola, dans la sous-zône au nord de la CASAMANCE sous les influences extérieures, islamisation et évolution économique principalement, l'effacement des valeurs traditionnelles de toutes les croyances animistes, n'a pas reçu de contre-poids dans l'introduction - encore est-il vrai, récente - des valeurs nouvelles de l'Islam.

De plus, le désir d'émancipation des jeunes, et en particulier des jeunes femmes dont le rôle au sein d'une société rurale est forcément plus ingrat que celui des hommes, l'attrait des villes, ne trouvent pas de frein dans l'autorité des parents ou dans le respect des rites et des valeurs traditionnelles : la place restreinte du lignage, l'individualisme au niveau du lignage, l'insta-

bilité des ménages sont autant de manifestations de l'absence d'autorité à tous les degrés.

Ainsi se crée une sorte de processus cumulatif de décomposition sociale qui ne fait que commencer dans la région de BIGNONA, puisque les migrations dont l'importance constatée aujourd'hui est relativement récente, vont sûrement s'accélérer au cours des années à venir. En effet, ces migrations, indice sûr de malaise social, secrètent à leur tour des ferments de décomposition. Quelles sont, en effet, leurs conséquences sur la vie du village ?

Dans la sous-zône correspondant à l'actuel cercle de BIGNONA, la proportion des jeunes filles qui migrent entre 12 et 20 ans représente près de 50 % de la tranche d'âge : cela signifie que chaque année dans cette tranche d'âge, 1 fille sur 2 quitte son village, au moins saisonnièrement.

Lorsqu'on sait en fait que parmi les filles de 12 à 20 ans - surtout entre 16 et 20 ans - un certain nombre sont déjà mariées et donc ne migrent plus, on se rend compte de l'exode de filles en âge de se marier que représentent ces migrations. Les conséquences sociales, psychologiques et même démographiques de ce phénomène sont évidemment très nombreuses. Même si le déséquilibre entre les sexes n'est pas très important, puisque dans les tranches d'âge atteintes par les migrations, il y a aussi des garçons, bien qu'en nombre plus faible, qui quittent le village, ces migrations féminines ont pour effet de retarder le mariage des filles. Une enquête démographique montrerait certainement que l'âge moyen au mariage, dans la région de BIGNONA, est de 2 ou 3 ans plus élevé que dans n'importe quelle autre région avoisinante.

La conséquence la plus directe étant, sur le plan démographique, de diminuer le taux de fécondité et par là le taux de la natalité.

Mais de même que la jeune fille Diola qui a migré, n'est plus empressée de se marier, ce qui l'empêcherait de retourner à la ville une autre fois, il se pose des problèmes délicats d'adaptation psychologique entre ceux ou celles ayant effectué des séjours à la ville et ceux ou celles n'ayant pas quitté leur village.

3- Les conflits qui en résultent

Les conflits qui naissent à ce sujet apparaissent tant

au niveau des rapports entre générations différentes que dans la même génération entre garçons et filles.

Les relations entre les parents et les enfants sont évidemment modifiées par les migrations. D'une part, les jeunes gens qui ont vécu à la ville, se sentent émancipés et peu soucieux de retomber sous la tutelle des parents. D'autre part, comme ils ont connu des habitudes de vie différentes à tous les points de vue de celles du village (alimentation, habillement, loisirs, activités productrices) il se pose des problèmes de réadaptation difficiles aux habitudes plus frustes du village et aux travaux plus ingrats. De plus, dans la mesure où les parents attendent de leur enfant migrant qu'il leur rapporte une aide, soit en argent, soit en cadeaux, les rapports parents-enfants se trouvent de ce fait modifiés et, sous un certain angle, inversés : les parents deviennent en quelque sorte quémandeurs, ce qui change profondément les comportements par rapport à ceux de la société traditionnelle, surtout pour les migrants qui ont habité longtemps hors du village.

Participant à la culture des villes, habillées à la mode européenne telle qu'elle est interprétée par les Dakaroises, les jeunes filles ne sont plus véritablement intégrées dans leur milieu d'origine : même si elles peuvent encore participer aux travaux agricoles et domestiques, leur place dans le groupe familial s'est modifiée.

Cela est particulièrement sensible dans leurs rapports avec les garçons de leur âge ou ceux légèrement plus âgés parmi lesquels il serait normal qu'elles prennent un mari. C'est entre une fille qui a habité 3 ou 4 ans à DAKAR et un garçon qui n'a pas quitté son village que le décalage est le plus grand. Habituee aux manières des garçons des villes, un peu mystifiée aussi par la fausse culture occidentale telle qu'elle est propagée par le cinéma et la presse du cœur, la jeune diola peut se trouver choquée par la rudesse des moeurs de ses compagnons. D'autre part, en se mariant au village, elle sait que cela signifie s'y fixer définitivement et mener la vie simple et parfois monotone qu'elle a vue et qu'elle voit mener par sa mère et ses aînées. Souvent, donc elle cherche de nouveau à quitter le village pour retourner en ville avec l'idée que, peut-être, elle y trouvera aussi un mari, employé, commerçant, fonctionnaire, qui lui permette de ne pas retourner vivre dans son village natal.

Enfin, la morale plus lâche des villes, sans compter les "accidents" fréquents - filles-mères abandonnées et

obligées de rentrer avec leur enfant au village, sont autant de facteurs tendant à saper les bases, déjà très entamées par l'Islam, de la société traditionnelle.

Pourtout il existe un aspect très positif des migrations, c'est le désir de la part des jeunes, tant donc des filles que des garçons, d'améliorer leur sort, de sortir de l'isolement de leur village. Or, cette amélioration ils la recherchent même au prix de certains sacrifices : vie souvent difficile dans les villes et travail parfois acharné.

2- Les facteurs sociologiques concernant le développement

- la valeur et le respect du travail : facteur très favorable

L'attitude du diola face au travail est une des caractéristiques communes à tous les groupements : le diola considère le travail comme une valeur essentielle. Dans l'ensemble, c'est une population entièrement active et il est remarquable de constater qu'au village - en dehors des fêtes et périodes de libations, fréquentes d'ailleurs en saison sèche parmi les Diolas non islamisés - tout le monde est continuellement occupé. Le Diola reste rarement oisif. Il tisse la paille pour faire une nasse, une vannerie, une natte, pour préparer les entonnoirs à vin de palme ; ou bien il taille ses flèches ou fabrique un nouvel arc ; de même que la femme Diola pile le mil, concasse les palmistes, confectionne des pariers et que les enfants s'occupent des bêtes et vont à la pêche.

THOMAS remarque que le courage notamment sous la forme courage au travail est la plus vantée (1); de même, d'ailleurs que la force physique qui permet de cultiver de grandes rizières. Il est d'ailleurs à souligner qu'après des groupements islamisés, le travail semble avoir gardé toute sa valeur. Sans doute il ne se constate plus uniquement par l'abondance du riz dans les greniers ou en nombre de têtes de bétail, et le niveau de vie en général comprenant l'habillement, la disposition de biens manufacturés entre-t-il maintenant en ligne de compte pour juger du prestige de quelqu'un.

- L'attitude face à la scolarisation : facteur très favorable

La population diola dans son ensemble et plus par-

Note (1) THOMAS op. cit. P. 181 -

ticulièrément dans les zônes (DJOUGOUTTES, BRISS SELEKY) où l'Administration et les missions catholiques ont su faire un effort prolongé, manifeste une attirance évidente pour la scolarisation.

Fait remarquable aussi, il ne semble pas y avoir l'incompatibilité que l'on rencontre dans presque toutes les autres régions rurales africaines entre instruction scolaire et pratique de travaux manuels : il n'est pas rare d'observer dans les DJOUGOUTTES, région très fortement scolarisée, pendant la période des vacances scolaires, des jeunes écoliers de 13 à 16 ans, le cayendo à la main, aider leur père ou leur frère à labourer les rizières.

- L'absence d'autorité à tous les degrés : facteur pouvant être favorable ou défavorable

Parmi les facteurs qui tendent à être des obstacles au développement, il faut souligner l'absence d'autorité existant, tant au niveau politique - à peu près inexistant d'ailleurs - qu'à celui des groupements familiaux où l'individualisme est comme institutionnalisé.

Cette absence de toute structure politique du point de vue du développement présente à la fois des aspects positifs et négatifs. D'une part, on ne peut compter actuellement sur aucun pouvoir pour mobiliser les masses, recenser leurs forces, transmettre des mots d'ordre ; mais d'autre part, on peut être certain de ne trouver dans le contexte sociologique du pays aucun frein au développement de la part de personnages ou de familles traditionnellement puissantes et souvent peu adaptées aux tâches contemporaines telles qu'on en rencontre fréquemment dans les autres régions du SENEGAL.

7-CONCLUSION GENERALE

Il ne s'agit pas de créer en pays Diola, une structure entièrement neuve, orientée vers le développement, création à priori favorisée par le caractère très égalitaire de la société, ainsi que la volonté et le dynamisme que les jeunes semblent témoigner dans de multiples circonstances.

D'autres signes témoignant de ces attitudes favorables

peuvent aussi être relevés dans la plus grande partie de la zône diola, en dehors peut-être du réduit animiste que constitue le microzône au sud et sud-ouest d'OUSSOUYE.

Citons l'écho profond de l'effort de formation des animateurs de villages dans la région des DJOUGOUTTES, effort dont l'influence s'est déjà fait sentir dans des réalisations concrètes et communautaires de la population diola ; citons aussi un cas rencontré à OUONCK dans la région des KALOUNAY d'une initiative prise par le fils du chef du village - ex-commis de boutique - avec l'appui d'un des notables, de créer au niveau du village, une coopérative dont il ne savait pas encore exactement les moyens et les buts mais qui, en recevant l'adhésion des covillageois, préfigurait ce que pourrait être l'extension du mouvement coopératif dans la région.

CHAPITRE 2

LES NIVEAUX DE VIE ET LES BESOINS

2-1 Situation d'ensemble

- Sous Zone Nord { 4 }
- Sous Zone Sud { 6 }

2-2 Les niveaux essentiels

- Sous Zone Nord { 10 }
- Sous Zone Sud { 10 }

2-3 Les niveaux de confort

- Sous Zone Nord { 8 }
- Sous Zone Sud { 10 }

2-4 Les niveaux culturels

- Sous Zone Nord { 5 }
- Sous Zone Sud { 8 }

2-1 SITUATION D'ENSEMBLE DES NIVEAUX DE VIE ET DES BESOINS
=====

Devant l'ampleur de cette section, on a préféré partager la zone en deux sous zones : Sous Zone Basse Casamance Nord, Sous Zone Basse Casamance Sud que nous étudierons ci-dessous.

-1 CARACTERISTIQUES GENERALES DU NIVEAU DE VIE
=====LES DEPENSES.

L'enquête faite par sondage a porté sur 190 budgets groupant 1.150 personnes, c'est-à-dire environ 1 % de la population totale de la subdivision, répartie dans 16 villages.

STRUCTURE DES DEPENSES D'UN DIOLA DE LA SUBDIVISION DE BIGNONA
en frs CFA par personne et par an

Origine des dépenses	En Frs CFA	En % du total des dépenses
Denrées alimentaires locales	570	13.0
Denrées alimentaires importées	235	5.5
Boisson, tabac, cola	125	3.0
Total des dépenses alimentaires	930	21.5
Biens consommables	175	4.0
Habillement	1.850	41.5
Biens durables	325	7.5
Impôts	235	5.5
Transport	110	2.5
Dons, religion, cotisations	355	8.0
Dépenses de construction	150	3.5
Dépenses d'exploitation	265	6.0
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4.395	100.0

L'analyse de cette structure fait apparaître essentiellement :
 que l'importance des dépenses est comparable à celle des Mandingues et deux fois plus élevée que celle observée pour les Diolas du sud de la CASAMANCE.
 que les dépenses alimentaires tiennent, tant en valeur absolue qu'en valeur relative, une place importante -21.5 %- dans l'ensemble des dépenses.

DETAIL DES DEPENSES ALIMENTAIRES - EN FRs CFA PAR PERSONNE ET PAR AN

Denrées locales	Frs	%	Denrées importées	Frs	%
Riz	350	37.5	Pain		
Mil	10	1.0	Biscuits	20	2.0
Graines et huile de palme	50	5.5	Farine		
Viande	30	3.0	Sucre	105	11.0
Poisson	70	7.5	Conserves	25	2.5
Autres	60	6.5	Autres	85	10.0
boisson, cola, tabac	125	13.5			
Total	695	74.5	Total	235	25.5
Total des dépenses alimentaires 930 Frs CFA = 100 %					

Comme le souligne le détail des dépenses alimentaires, le Diola de BIGNONA n'a pas une production vivrière suffisante pour couvrir la totalité de ses besoins. Ce fait se révèle assez surprenant dans une région où la culture du riz tient une telle place, où les rizières paraissent très étendues.

Lorsque l'on pousse l'analyse en examinant la part "achats de denrées alimentaires" pour des niveaux de revenus croissants (voir tableau ci-dessous), l'on voit que si la production dans

l'ensemble s'avère comme déficitaire, elle est différente suivant les tranches des revenus : encore que les revenus les plus élevés ne consacrent pas un pourcentage plus important que les tranches les plus faibles, à leurs dépenses alimentaires (élasticité voisine de 1) ; par contre la demande pour les excitants est inélastique puisqu'elle ne croît pas en valeur absolue avec le revenu.

L'analyse des autres postes de dépenses montre que :

- le poste "habillement" est de loin le plus important, 41,5 % de l'ensemble des dépenses, de 35 % à 50 % suivant les catégories de revenus, le contraste est très net à ce sujet entre les Diolas animistes et les Diolas islamisés : les premiers, étant habitués à un habillement très sommaire, ne consacrent que 345 Frs en moyenne par personne et par an, soit 17,5 % de leurs dépenses totales ; les seconds, au contraire, ont pris l'habitude de s'habiller comme les Mandingues, la religion et les influences acculturantes les empêchant désormais de vivre avec le simple pagne étroit autour des hanches, ils consacrent 1.850 Frs en moyenne par personne et par an, à leur habillement. On peut signaler en passant que l'influence chrétienne joue dans ce domaine dans le même sens que la religion musulmane, bien peut-être que de façon plus lente : dans les villages de la région d'OUSSOUYE où il existe une proportion élevée de catholiques, les dépenses d'habillement sont certainement supérieures à celles des zones purement animistes.
- Le poste "impôt" est beaucoup plus faible que dans la région d'OUSSOUYE où on a vu qu'il était particulièrement élevé en raison d'anomalies et d'insuffisances dans le recensement. La région de BIGNONA au contraire de celle d'OUSSOUYE est à tous les égards une région plus ouverte, les recensements sont régulièrement pratiqués et les habitants sont très nettement conscients de la place que tient l'impôt et sont au courant des taux pratiqués dans leur région et dans les régions avoisinantes.
- Le poste "biens consommables" ne représente qu'un faible pourcentage et semble relativement inélastique, demande croissant relativement moins vite que les revenus alors que la situation est inverse pour les biens durables : constatation qui se révèle d'ailleurs vraie pour toutes les populations de la CASAMANCE. Par contre pour le poste "dépenses d'exploitation", les dépenses semblent croître proportionnellement aux revenus, élasticité voisine de 1, alors que les dépenses de construction, constituées essentiellement par les achats de tôle (inconnus dans la région animiste) n'apparaissent que dans les tranches les plus élevées.

Structure des dépenses annuelles d'un Diola du Nord de
la Casanance, suivant le revenu du chef de ménage
- en Frs CFA et en % -

2-1(4)
Fin

Zone Basse Casanance
Sous zone nord

	: 0		: 12000		: 16000		: 25000		: 35000		: 45000 et		: Ensemble	
	: /11999		: /15999		: /24999		: /34999		: /44999		: et +		: Ensemble	
: de ménage	: Frs	: %	: Frs	: %	: Frs	: %								
: Denrées ali-														
: mentaires	: 210	: 11	: 350	: 11,5	: 600	: 16	: 715	: 15,5	: 600	: 12,5	: 740	: 10,5	: 570	: 13
: locales	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
: Denrées ali-														
: mentaires	: 85	: 4,5	: 155	: 5	: 190	: 5	: 235	: 5	: 290	: 6	: 345	: 5	: 235	: 5,5
: importées	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
: Boisson,	: 90	: 5	: 115	: 4	: 130	: 3,5	: 120	: 2,5	: 115	: 2,5	: 145	: 2	: 125	: 3
: Tabac, cola	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
: TOTAL	: 385	: 20,5	: 620	: 20,5	: 920	: 24,5	: 1070	: 22,5	: 1005	: 21	: 1220	: 17,5	: 930	: 21,5
: (dep. alim.)	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
: Biens consom-														
: mables	: 115	: 6	: 150	: 5	: 165	: 4,5	: 180	: 4	: 190	: 4	: 215	: 3	: 175	: 4
: Habillement	: 900	: 47,5	: 1500	: 49,5	: 1530	: 41	: 1975	: 43	: 2075	: 44	: 2595	: 37,5	: 1850	: 41,5
: Biens														
: durables	: 70	: 3,5	: 135	: 4,5	: 305	: 8	: 340	: 7,5	: 365	: 8	: 600	: 8,5	: 325	: 7,5
: Impôts	: 245	: 13	: 205	: 6,5	: 215	: 6	: 265	: 6	: 245	: 5	: 235	: 3,5	: 235	: 5,5
: Transports	: 5	: -	: 15	: 0,5	: 105	: 3	: 125	: 2,5	: 80	: 2	: 250	: 3,5	: 110	: 2,5
: Dons Cotisa-														
: Religion	: 95	: 5	: 125	: 4	: 325	: 8,5	: 365	: 8	: 400	: 8,5	: 605	: 8,5	: 355	: 8
: Dép. de cons-														
: truction	: -	: -	: 75	: 2,5	: 65	: 2	: -	: -	: 55	: 1	: 555	: 8	: 150	: 3,5
: Dép. d'ex-														
: ploitation	: 85	: 4,5	: 220	: 7	: 190	: 5	: 285	: 6	: 305	: 6,5	: 335	: 5	: 265	: 6
: TOTAL (dep.														
: non alimen-	: 1515	: 79,5	: 2425	: 79,5	: 2800	: 75,5	: 3535	: 77,5	: 3715	: 79	: 5690	: 82,5	: 3465	: 78,5
: taires)	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
: TOTAL GENE-														
: RAL DES DE-	: 1900	: 100	: 3045	: 100	: 3720	: 100	: 4605	: 100	: 4720	: 100	: 6920	: 100	: 4395	: 100
: PENSES	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:

FRANCE

Quelques remarques sont à faire à partir de l'examen de ce tableau :

1- La similitude des budgets entre celui établi pour le village de YOUTOU (à partir de la moitié des familles diola d'un quartier) et celui établi sur un échantillon de villages et de famille diola de l'ensemble de la sous-zone, montre la grande homogénéité de la région au point de vue économique et malgré les différences assez marquées entre les divers groupes humains qui la composent.

2- La première constatation qui s'impose est l'exceptionnellement bas niveau des dépenses monétaires - de l'ordre de 2.000 F CFA par personne et par an - C'est certainement le niveau le plus bas qui existe au SENEGAL et un des plus bas qui puisse s'observer dans l'OUEST AFRICAIN.

Il ne faudrait cependant pas déduire de cette constatation que le niveau de vie de ces Diolas est un des moins élevés d'AFRIQUE; l'apparence même des villages le contredirait aisément, comme on le verra par l'analyse niveau par niveau, mais un certain nombre de facteurs tenant à la société diola ont jusqu'à ce jour eu tendance à limiter très fortement les échanges et particulièrement les échanges effectués avec l'aide de la monnaie, maintenant de ce fait très bas le niveau des dépenses et des revenus.

L'analyse de l'organisation sociale permet de constater l'individualisme et même l'autonomie du ménage diola. Sur le plan économique cela se traduit par une quasi autarcie du ménage qui cherche dans toute la mesure du possible à se suffire à lui-même. Cette autarcie est poussée très loin dans de nombreux domaines; non seulement sur le plan de l'alimentation mais aussi dans le domaine de la construction et de la fabrication d'ustensiles divers, la famille diola est souvent autosuffisante :

- dans le domaine alimentaire :

- le riz vient des rizières du ménage.
- le poisson est pêché par l'homme, la femme ou les enfants dans les marigots près du village.
- les graines, l'huile de palme et le vin proviennent de la cueillette dans les palmeraies du lignage auquel appartient le chef de ménage.

2-1 CARACTERISTIQUES GENERALES DU NIVEAU DE VIELES DEPENSES

Les budgets de famille de la région sont connus de deux manières :

- à partir d'une enquête monographique faite à YOUTOU(1)
- à partir d'une enquête par sondage sur l'ensemble de la région - pour cette dernière, étant donné l'extrême hétérogénéité, apparente au moins, des groupements Diola de la région, un "choix raisonné" des villages à étudier a été fait, et à l'intérieur de ces villages, un tirage au sort sur une liste de ménages a décidé du choix des familles à enquêter. Au total ce sondage a porté sur 47 ménages représentant 202 personnes appartenant à 12 villages différents.

Dépenses monétaires annuelles d'un Diola du sud de la CASAMANCE

Nature des dépenses	Pour le Diola de YOUTOU		Pour le Diola de BASSE CASAMANCE Sud	
	Valeur en Fr CFA	% des dépenses totales	Valeur en Fr CFA	En % des dépenses totales
Denrées alimentaires locales	40	2.0	60	3.0
Denrées alimentaires importées	100	5.5	70	3.5
Boisson, tabac, cola	130	7.0	50	2.5
Total dépenses alimentaires	270	14.5	180	9.0
Biens consommables	60	3.0	70	3.5
Habillement	570	30.5	345	17.5
Biens durables	225	12.0	250	12.5
Impôts	445	24.0	510	26.0
Dons-Religion	65	3.5	60	3.0
Transport	70	4.0	165	8.5
Dépenses d'exploitation et de construction	155	8.5	390	20.0
Total des dépenses non alimentaires	1.590	85.5	1.790	91.0
TOTAL DES DEPENSES	1.860	100.0	1.970	100.0

Note (1) Les interviews de budgets de famille ont porté à YOUTOU (Subdivision d'OUSSOYE) sur 25 budgets groupant au total 98 personnes.

Quelques remarques sont à faire à partir de l'examen de ce tableau :

1- La similitude des budgets entre celui établi pour le village de YOUTOU (à partir de la moitié des familles diola d'un quartier) et celui établi sur un échantillon de villages et de famille diola de l'ensemble de la sous-zone, montre la grande homogénéité de la région au point de vue économique et malgré les différences assez marquées entre les divers groupes humains qui la composent.

2- La première constatation qui s'impose est l'exceptionnellement bas niveau des dépenses monétaires - de l'ordre de 2.000 F CFA par personne et par an - C'est certainement le niveau le plus bas qui existe au SENEGAL et un des plus bas qui puisse s'observer dans l'OUEST AFRICAIN.

Il ne faudrait cependant pas déduire de cette constatation que le niveau de vie de ces Diolas est un des moins élevés d'AFRIQUE; l'apparence même des villages le contredirait aisément, comme on le verra par l'analyse niveau par niveau, mais un certain nombre de facteurs tenant à la société diola ont jusqu'à ce jour eu tendance à limiter très fortement les échanges et particulièrement les échanges effectués avec l'aide de la monnaie, maintenant de ce fait très bas le niveau des dépenses et des revenus.

L'analyse de l'organisation sociale permet de constater l'individualisme et même l'autonomie du ménage diola. Sur le plan économique cela se traduit par une quasi autarcie du ménage qui cherche dans toute la mesure du possible à se suffire à lui-même. Cette autarcie est poussée très loin dans de nombreux domaines; non seulement sur le plan de l'alimentation mais aussi dans le domaine de la construction et de la fabrication d'ustensiles divers, la famille diola est souvent autosuffisante :

- dans le domaine alimentaire :

- le riz vient des rizières du ménage.
- le poisson est pêché par l'homme, la femme ou les enfants dans les marigots près du village.
- les graines, l'huile de palme et le vin proviennent de la cueillette dans les palmeraies du lignage auquel appartient le chef de ménage.

- dans le domaine de la construction :

- la maison est construite avec le concours d'autres groupes familiaux mais sans donner lieu généralement à des dépenses monétaires.

- dans le domaine de la fabrication d'objets ménagers et mobiliers :

- le chef de ménage et sa femme font de nombreux ustensiles dont ils peuvent avoir besoin : ils tressent la paille pour en faire des paniers, vans, nasses, cordes de toutes formes et dimensions que l'on rencontre dans les chaumières diolas; de même que les principaux articles ménagers : les tabourets de bois, les gourdes de vin de palme, etc....

D'autre part, il est hors de doute que le troc joue au sein de la société diola un rôle non négligeable; malheureusement l'enquête par interviews rétrospectifs ne permet pas de la comptabiliser de façon précise.

3- L'analyse poste par poste est plus intéressante en présentant comparativement la structure des dépenses suivant l'importance du revenu du chef de ménage :

Dépenses monétaires annuelles d'un Diola du sud de la CASAMANCE
suivant la tranche de revenus du chef de ménage

	TRANCHE DE REVENUS DU CHEF DE MENAGE:					
	0 - 7.499		7.500-14.999		15.000 & +	
	Frs	%	Frs	%	Frs	%
Denrées alimentaires locales	15	1.5	50	3.5	150	3.5
Denrées alimentaires importées	5	0.5	45	3.0	200	4.5
Poisson-Tabac-Cola	10	1.0	40	2.5	135	3.0
Biens de consommation	30	3.5	55	4.0	165	4.0
Habillement	250	28.0	400	27.5	650	15.0
Biens durables	25	3.0	110	7.5	800	17.0
Impôts	450	50.0	460	31.5	590	13.5
Dons-Religion	5	0.5	90	6.0	120	2.5
Transport	45	5.0	120	8.5	430	10.0
Dépenses d'exploitation et de construction	65	7.0	85	6.0	1160	27.0
TOTAL DES DEPENSES	900	100.0	1455	100.0	4400	100.0

Il peut être fait les remarques suivantes :

- la part des dépenses alimentaires est extraordinairement faible : elle est nulle ou presque pour les revenus les plus bas et ne représente que 11% des dépenses totales pour les revenus les plus élevés; il suffit de se rappeler qu'un Mandingue à égalité de revenus dépense 30% de son budget en denrées alimentaires; si l'on s'en tient à la comparaison des moyennes, l'opposition entre les deux modes de vie apparaît encore plus nettement :

- Mandingue : 1500 Fr de dépenses alimentaires pour un budget moyen de 5.500 Fr par an (soit 28,5%)
- Diola du sud : 180 Fr de dépenses alimentaires pour un budget moyen de 2.000 Fr par an (soit 9.0%)

Que ce soit sous forme de denrées alimentaires importées ou de production locale, la dépense est très faible; il en est de même pour les existants et la boisson :

- la cola n'est pratiquement pas consommée, le vin de palme qui constitue la principale boisson est récolté par le consommateur lui-même ou fait l'objet de dons ou de prestations gratuites, le tabac est consommé assez couramment par les hommes : c'est lui qui fait surtout l'objet de troc, avec les commerçants ouloffs installés dans la région, contre des palmistes; les quantités consommées d'après les budgets monétaires sont donc certainement sous-estimées par rapport à la réalité.

- Le principal poste de dépenses est de loin l'impôt, qui représente 26% de l'ensemble des dépenses monétaires - plus de 500 Fr en moyenne par personne - Il y a là une anomalie à laquelle les autorités compétentes pourraient rapidement remédier : non seulement l'impôt de capitation est plus élevé que dans toutes les subdivisions avoisinantes mais son assiette paraît très imprécise en raison, paraît-il, de l'absence de recensements convenables. Suivant les villages, l'impôt semble atteindre 800 à 1.000Fr après avoir été selon certaines personnes jusqu'à 1.500 Fr au cours des années précédentes. D'autre part, s'appliquant à une population dont le niveau des revenus monétaires est très inférieur à celui des populations avoisinantes, l'impôt aboutit à certains taux qui semblent être à bien des égards tout à fait abusifs : la ventilation des budgets suivant le niveau des

revenus montre que pour les revenus les plus bas, l'impôt représente jusqu'à la moitié de l'ensemble des dépenses monétaires.

- Les dépenses d'exploitation et de construction viennent tout de suite après le poste "impôts". Ceci est très significatif : les dépenses de construction, que l'on trouve surtout dans la catégorie des revenus les plus élevés, confirment la place importante que la maison et sa construction jouent dans la société diola. Encore que le Diola ne modifie que rarement ses moyens de construction traditionnels, il lui arrive de perfectionner quelques détails avec des matériaux modernes - portes en tôle, serrures, charnières - d'autre part, une partie des dépenses d'exploitation va à l'achat de bétail, bovins et cochons surtout, dont on connaît l'importance tant au point de vue du prestige que du point de vue religieux et social pour les prestations, les sacrifices, etc...
- Le poste "habillement" représente aussi un pourcentage relativement appréciable - 17,5% - Quand on se réfère à sa valeur absolue - 345 Fr - par personne et par an, on se rend compte de la faible place que tient ce type de dépenses pour le Diola, ce qui n'est d'ailleurs nullement surprenant pour qui connaît ses habitudes vestimentaires, au moins selon la tradition : tant pour les hommes que pour les femmes, le pagne court ou le cache sexe formé d'une longue et étroite bande de coton. Toutefois, à l'heure actuelle on constate une certaine extension de modes plus modernes venant de l'extérieur : pagne et canisole pour les femmes, short et chemisette pour les hommes.

Le bas niveau des dépenses et la relative inélasticité de la demande de vêtements suivant le revenu marquent la limite de l'extension de ces nouvelles modes vestimentaires.

- Au contraire, l'élasticité de la demande de biens durables correspond en pays diola, comme ailleurs, à l'attrait de certains biens manufacturés et importés allant de la marmite en fonte au fusil de chasse en passant par la moustiquaire et la bicyclette.

- Le poste "biens consommables" est quasi nul : le pétrole n'est que rarement utilisé; un savon local est consommé par petites quantités : le peu de vêtements que porte le Diola fait l'objet de rapides lessives et les individus se lavent le soir dans les marigots au retour des rizières ou des palmeraies.
- Le poste "transport" est assez important dans la mesure où il traduit les déplacements faits à l'occasion des migrations temporaires, notamment vers Ziguinchor et au-delà, au moment de la campagne du vin de palme.

-2 LES NIVEAUX ESSENTIELS
=====

Devant l'ampleur de cette section, on a préféré partager la zone en deux sous zones : Sous Zone Basse Casanance Nord, Sous Zone Basse Casanance Sud que nous étudierons ci-dessous.

2 LES NIVEAUX DE SANTE ET D'ALIMENTATION
=====A-NIVEAU DE SANTE

L'analyse de ce niveau paraîtra en une annexe particulière à laquelle on voudra bien se rapporter.

B-EQUIPEMENT SANITAIRE

Cette étude a porté sur la subdivision de BIGNONA (région + ville = 104.458 habitants).

1-LES EQUIPEMENTS1- Description

- 1 centre médical de 19 lits
- 1 maternité de 30 lits
- 8 dispensaires pourvus
- 4 dispensaires non pourvus.

BIGNONA est en centre secondaire de P.M.I. (avec sage-femme)

BIGNONA est le siège d'un Secteur S.T.H.M.P. (n° 58) qui possède deux léproseries et 2 hyposeries, ainsi que 9 centres fixes de traitement.

2- Personnel

- 1 médecin
- 1 sage-femme
- 19 infirmiers.

2- Fonctionnement

S.T.H.M.P. : les infirmiers ont parcouru en 1958, pour combattre la lèpre, 30.000 kms en auto et 16.000 en vélo.

2-LIES TAUX ET COMMENTAIRES

Nbre d'habitants par point fixe de soin :	1/10.450 hab.
-"-	médecin : 1/104.450 "
-"-	sage-femme : 1/104.450 "
-"-	infirmier : 1/ 5.500 "
-"-	par lit de salle d'hospitalisation : 1/5.500 habitants.

Maternités : Evaluation des ressources par rapport aux besoins théoriques (calculs provisoires dans l'attente de l'étude démographique de 1960).

On peut considérer que les nourrissons, nés pendant l'année, représentent les 4 % de la population, soit environ 4.180 accouchements par an. Sachant que la capacité maxima de la maternité est de 1.350 femmes par an, les sages-femmes pourraient théoriquement surveiller 32 % des accouchements de la zone.

NIVEAU HYGIENE1-EAU

L'eau provient toujours de puits, sauf dans le cas où, en saison sèche, le village manque d'eau : ainsi dans les îles à HILLOL et NIOMOUNE, l'eau provenant des séanes est toujours boueuse.

Dans deux autres villages (MANGAGOULAK et MOUNDAYE), les puits ont une eau un peu trouble et légèrement saumâtre : l'eau est de couleur laiteuse, peut-être à cause d'un dépôt calcaire. Tous les autres villages ont une eau claire et sans goût.

Sur les 16 villages, la moitié n'a aucun lieu de baignade en temps habituel. 3 villages ont des nares ou narigots sales (dépression au bord des rizières), 4 villages ont des nares propres. Dans presque tous les cas, il s'agit d'eau courante.

Le lavage corporel complet est effectué assez régulièrement. Le lavage des vêtements a lieu une ou deux fois par semaine dans 70 % des cas. Au minimum, deux fois par mois.

2-PROPRETE - DEPOT DES ORDURES

Dans 70 % des concessions, les dépôts d'ordures sont brûlés, ou transportés hors de la concession - où ils sont détruits (60 %). Quand on ne les brûle pas dans la concession, on les brûle dans les rizières. Les cendres sont d'ailleurs toujours transportées dans les rizières.

5 % seulement ne détruisent pas les ordures et ne brûlent qu'exceptionnellement (NIOMOUNE, par exemple, à cause du bétail qui vit partout).

On ne rencontre de lieux d'aisance que dans une seule concession à DJILACOUNE.

Il n'a pas été observé de promiscuité avec les animaux sauf à NIOMOUNE dans les îles où les cochons sont élevés dans les habitations (pour éviter qu'ils n'aillent manger les pousses

dans les rizières, on les garde à l'intérieur des habitations. Un rebord élevé et un panneau de bois les empêchent de sortir). Il faut ajouter que, un peu partout, la volaille pénètre dans les habitations.

Nota : Il faut souligner l'influence favorable des jeunes émigrés, quant aux habitudes de propreté acquises en ville et qu'ils appliquent à leur retour dans leurs propres ménages.

D-NIVEAU ALIMENTATION

Nous distinguerons les deux sous-zones :

- 1 - Basse Casamance Nord
- 2 - Diolas Nord-Est.

1-POUR LA SOUS-ZONE BASSE CASAMANCE NORD

1- Les aliments consommés par ordre d'importance sont :

Aliments	:% de ménages : en consommant : au moins une : fois dans : l'année	:Fréquence de :consommation :habituelle :pour plus de :90 % des mé- :nages enquêtés	: Fréquence de :consommation : pondérée (con- :som.par tout, :midi-soir toute :l'année = 1.000
1-Mil	90 à 100 %	:Tous les jours	854
2-Riz	90 à 100 %	: -"	845
3-Cola	75 à 90 %	:Plusieurs fois :par semaine	757
4-Légumes verts et fruits	90 à 100 %	: -"	659
5-Laitages	90 à 100 %	: -"	625
6-Légumes secs	10 à 25 %	: -"	615
7-Poisson frais	75 à 90 %	: -"	599
8-Poisson sec	90 à 100 %	: -"	382
9-Viande	50 à 75 %	:Plusieurs fois :par mois	200
0-Volaille	75 à 90 %	: -"	189
1-Oeufs	75 à 90 %	: -"	157

De plus sont exceptionnellement consommés :

Pain, farine, biscuits (122) - Café (90) - Vin de palme (91) - Thé (87) - Vin rouge (71) - Manioc (42).

2- Analyse du calendrier de consommation

- les aliments consommés toute l'année à la même fréquence sont :

- | | <u>Fréquence</u> |
|---------------------------------------|--|
| . Riz - Mil | tous les jours par tous |
| . Cola, Légumes verts .. | plusieurs fois par semaine |
| . Laitages, Legumes secs | "-" |
| . Poisson frais,
Poisson sec | "-" |
| . Viande, Volaille, Oeufs. | plusieurs fois par mois |
| . Vin de palme | tous les jours par 25 à
50 % des ménages. |

- Les aliments consommés toute l'année mais avec des fréquences irrégulières sont :

- . Pain, biscuit, consommation double de Janvier à Avril.
- . Café, consommation 4 fois plus importante en Janvier, Février.
- . Vin rouge, consommation triple de Janvier à Mai.

- Les aliments consommés durant certaines périodes de l'année seulement sont :

- . Manioc Juin à Octobre.

3- La période de soudure

Son existence

- pour 100 ménages de la zone :

- 27 % ne subissent pas de période de soudure
- 2 % subissent une période de soudure de 1 mois ou moins
- 20 % subissent une période de soudure de 1 à 2 mois
- 43 % subissent une période de soudure de 2 à 3 mois
- 6 % subissent une période de soudure de 3 à 4 mois
- 2 % subissent une période de soudure de 4 mois et plus.

- les mois de l'année où la soudure se fait sentir sont :

J.	F.	M.	A.	M.	J.	J.	A.	S.	O.	N.	D.
:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
:	:	:	:	:	:	2	25	32	35	5	1

en % du nombre total de mois de soudure observés pour les ménages de la zone.

- Avec quel aliment est assurée l'alimentation en période de soudure :

Riz - Mil - Feuilles vertes - Fruits sauvages
Fonio.

% des ménages s'assurant ces aliments :

: par achat	: à crédit ou	: par vente ou troc	: Cueillette
: comptant	: cadeaux	: d'autres produits	:
:	:	:	:
: 11 %	: 65 %	: 46 %	: 16 %
:	:	:	:

4- Appréciation de l'autosuffisance de la zone pour l'alimentation des ruraux :

- On n'achète pas du tout à l'extérieur les 5 produits suivants :

Vin de palme - Volailles - Oeufs - Légumes verts, fruits - Légumes secs.

- On complète par des achats à l'extérieur, lors de la soudure, par le seul produit suivant :

- Mil -

- On se procure à l'extérieur la plus grande partie des 6 produits suivants :

Riz - Viande - Poisson sec - Poisson frais - Laitages - Cola.

- On achète à l'extérieur la quantité totale des 4 produits suivants :

Vin rouge - Thé - Café - Pain, farine.

2-POUR LA SOUS-ZONE DIOLAS NORD-EST :

1- Les aliments composés par ordre d'importance sont :

Aliments	:% de ménages :en consommant :au moins une :fois dans : l'année	:Fréquence de :consommation :habituelle :pour plus de :90 % des né- :mages enquêtés	:Fréquence de con- :sommation pondé- :rée (conson.par : tous, midi-soir : toute l'année : = 1.000
1-Riz	: 100 %	: Tous les jours	: 1.000
2-Légumes verts et fruits	: 75 à 90 %	: -"	: 870
3-Vin de palme	: 25 à 50 %	: Plusieurs fois : par semaine	: 789
4-Cola	: 50 à 75 %	: -"	: 534
5-Poisson frais	: 75 à 90 %	: -"	: 516
6-Poisson sec	: 75 à 90 %	: > 1 fois/semaine	: 408
7-Laitages	: 75 à 90 %	: > 1 fois/mois	: 259
8-Volaille	: 75 à 90 %	: -"	: 172

De plus, sont exceptionnellement consommés :

- Oeufs (150) - Thé (145) - Vin rouge (128) -
- Farines, pain (107) - Mil (104) - Café (101) -
- Viande (92) - Légumes secs (10) -

2- Analyse du calendrier de consommation

- Les aliments consommés toute l'année à la même fréquence sont :

- | | <u>Fréquence</u> |
|--|------------------------|
| . Riz | tous les jours |
| . Vin de palme, cola, poisson
frais | plusieurs fois/semaine |
| . Poisson sec, laitage, volaille | 1 fois/mois |
| . Oeufs, thé, pain | -" |

- Les aliments consommés toute l'année mais avec des fréquences irrégulières sont :

- . Viande, consommation augmente d'un tiers en Janvier et Février.

- . Café, consommation 4 fois plus importante en Janvier
- . Vin rouge, consommation double de Novembre à Avril.
- . Mil, consommation 20 fois plus importante en Janvier

- Les aliments consommés durant certaines périodes de l'année seulement sont :

- . Légumes secs fréquence (10) de Janvier à Avril.

3- La période de soudure

- Son existence

Pour 100 ménages de la zone :

- 48 % ne subissent pas de période de soudure
- 3 % subissent une période de soudure de 1 mois ou moins
- 17 % subissent une période de soudure de 1 à 2 mois
- 22 % subissent une période de soudure de 2 à 3 mois
- 2 % subissent une période de soudure de 3 à 4 mois
- 8 % subissent une période de soudure de 4 mois et plus.

- Les mois de l'année où la soudure se fait sentir sont :

: J. :	F. :	M. :	A. :	M. :	J. :	J. ^t :	A. :	S. :	O. :	N. :	D. :
: : :	: : :	: : :	: : :	: : :	: : :	: : :	: : :	: : :	: : :	: : :	: : :
: : :	: : :	: : :	: : :	: : :	: : :	: 4 :	: 22 :	: 27 :	: 25 :	: 14 :	: 8 :
: : :	: : :	: : :	: : :	: : :	: : :	: : :	: : :	: : :	: : :	: : :	: : :

en % du nombre total de mois de soudure observés pour les ménages de la zone.

- Avec quel aliment est assurée l'alimentation en période de soudure :

- riz - Fruits cultivés - Feuilles d'arbustes (vertes)
- % des ménages s'assurant ces aliments :

: par achat :	à crédit ou :	par vente ou troc :	Cueillette :
: comptant :	cadeaux :	d'autres produits :	
: 24 % :	30 % :		

4- Appréciation de l'autosuffisance de la zone pour l'alimentation des ruraux

- On n'achète pas du tout à l'extérieur les 3 produits suivants :

Volaille - Oeufs - Légumes verts, fruits

- On complète par des achats à l'extérieur, lors de la soudure, par les 3 produits suivants :

Riz - Mil - Vin de palme.

- On se procure à l'extérieur la plus grande partie des 5 produits suivants :

Viande - Poisson sec - Poisson frais - Laitages
Cola.

- On achète à l'extérieur la quantité totale des 5 produits suivants :

Vin rouge - Thé - Café - Légumes secs -
Pain, biscuits.

2 LES NIVEAUX DE SANTE ET D'ALIMENTATION
=====A-NIVEAU DE SANTE

L'analyse de ce niveau paraîtra en une annexe particulière à laquelle on voudra bien se rapporter.

B-EQUIPEMENT SANITAIRE

Cette étude a porté sur la Subdivision de ZIGUINCHOR Central et sur la subdivision d'OUSSOUYE, soit sur 80.786 habitants.

1-LES EQUIPEMENTS1- Description

- 2 centres médicaux dont 1 comportant 1 bloc opératoire
- 2 maternités
- 8 dispensaires avec infirmier (dont SANTIABA qui en a 3)
- 4 dispensaires non pourvus.

OUSSOUYE et 4 autres dispensaires sont des centres secondaires de P.M.I. avec infirmier.

Il existe un centre social à ZIGUINCHOR et un centre de P.M.I. primaire.

Plusieurs villages de la zone sont des centres fixes de traitement du Secteur S.T.H.M.P. de BIGNONA.

2- Personnel

- 5 médecins
- 4 sages-femmes
- 26 infirmiers

3- Fonctionnement

Le centre social de ZIGUINCHOR consulte deux fois par semaine. Celui de la P.M.I. une fois par semaine.

Nombre de consultations prénatales par mois : 480.
Nombre de consultations de nourrissons et d'enfants par mois : 715.

2-LES TAUX ET COMMENTAIRES

- Nbre d'habitants par point fixe de soin	:	1/ 6.750 hab.
- " " médecin	:	1/16.150 "
- " " sage-femme	:	1/20.200 "
- " " infirmier	:	1/ 3.110 "

Lits de maternité :

Dans l'attente de l'étude démographique de 1960, on peut considérer que les nourrissons, nés pendant l'année, représentent les 4 % de la population. Il y a donc dans cette zone :

$$\frac{80.786 \times 4}{100} = 3.230 \text{ accouchements par an.}$$

Sachant qu'une femme devrait rester en moyenne 8 jours, pour recevoir toutes les accouchées de la zone les maternités devraient totaliser environ 70 lits.

Note : Le budget d'investissement du SENEGAL prévoit pour 1960 : 1.500.000 de Fr pour le dispensaire de YOUTOU
11.500.000 pour des logements, une léproserie et un bâtiment pour tuberculeux.

NIVEAU HYGIENE1-EAU

L'eau provient toujours des puits, généralement creusés par les habitants. Mais dans 6 villages, l'eau manque en saison sèche, et l'on se sert de l'eau des mares ou des séanes creusées au bord des rizières. Dans ces cas-là, l'eau est toujours trouble et boueuse. Même en période normale, il n'est pas rare de voir des femmes puiser de l'eau au bord des rizières. Ailleurs, l'eau est claire et sans goût, sauf au village de DIEMBERING, où l'eau des puits est saumâtre (proximité de la mer).

2-LAVAGE

Presque partout existent des lieux de baignade : 10 villages sur 13. Mais dans 8 villages, il s'agit de mares ou marigots sales (les mares sont de petites dépressions au bord des rizières).

Le Diola se lave au marigot quand il travaille aux rizières ; en période normale, il se lave peu.

53 % des ménages lavent le linge une fois par semaine, 22 % ne le font qu'une fois par mois. On rencontre des cas où on ne lave jamais le linge, les habitants ne portant qu'un pagne qui est utilisé tel quel jusqu'à usure (exemple : KABROUSSE, YOUTOU).

3-PROPRETE - DEPOT DES ORDURES

Dans 25 % des concessions, les ordures sont déposées hors de la concession, parfois brûlées et portées dans les rizières, comme engrais ; 28 % des concessions brûlent les ordures dans la concession même (à KAROUNATE et dans toute la région floue, une pièce est réservée pour abriter les cendres des or-

dures que l'on a brûlées dans la cour, et qui seront transportées ensuite dans les rizières). Dans 18 % des cas, on ne nettoie pas la concession (DIEMBERING, KABROUSSE, KOURING surtout où l'on rencontre des tas d'ordures jetées un peu partout dans le village et dans les concessions).

Les lieux d'aisance n'existent nulle part, sauf chez l'Iman de BOUCOTTE-OUOLOFF (trou entouré d'une clôture). Partout ailleurs, la brousse est utilisée.

La promiscuité avec les animaux n'est pas rare. A KOUMPETOU, l'on a trouvé un parc (?) à chèvres dans la case de la femme. A KAROUNATE et YOUTOU, la porcherie et l'étable à chèvres sont intégrées dans l'habitation, en communication avec les autres pièces. A DIEMBERING, les porcs vivent en liberté entre les concessions. Il s'agit là d'une tendance générale : les animaux vivent avec les hommes, de sorte qu'ils logent tout naturellement dans l'habitation ; cependant, il a été observé des réduits spéciaux pour les chèvres ou les poules à EMYL, M'LOUP et KABROUSSE.

NIVEAU ALIMENTATION

Nous distinguerons les deux sous-zones :

- 1) Basse CASAMANCE Sud-Orientale
- 2) Basse CASAMANCE Sud Diola

1- POUR LA SOUS-ZONE BASSE CASAMANCE SUD ORIENTALE :

1- Les aliments consommés par ordre d'importance sont :

Aliments	% de ménages en consommant au moins une fois dans l'année	Fréquence de consommation habituelle pour plus de 90 % des mé- nages enquêtés	Fréquence de consommation pon- dérée (consomm. par tous, midi- soir toute l'an- née = 1.000
Légumes verts et fruits	100 %	Tous les jours	1.000
Mil	90 à 100 %	"-	893
Vin de palme	25 à 50 %	"-	844
Riz	90 à 100 %	Plusieurs fois par semaine	775
Poissons frais	90 à 100 %	"-	574
Cola	25 à 50 %	"-	550
Laitages	50 à 75 %	"-	255
Poisson sec	90 à 100 %	> 1 fois par mois	185

De plus sont exceptionnellement consommés :

Volaille (140) - Viande (100) - Manioc (96) -
Pain farine biscuits (76) - Légumes secs (46) -
Vin rouge (87) - Oeufs, Thé (10) - Maïs (5).

ménages de la zone.

- Avec quel aliment est assurée l'alimentation en période de soudure

Mil - Riz - Feuilles vertes

% des ménages s'assurant ces aliments :

: par achat	: à crédit ou	: par vente ou troc	: cueillette
: comptant	: cadeaux	: d'autres produits	
: 45 %	: 18 %	:	: 45 %

4- Appréciation de l'autosuffisance de la zone pour l'alimentation des ruraux :

On n'achète pas du tout à l'extérieur les 3 produits suivants :

Légumes verts et fruits - Oeufs - Manioc

On complète par des achats lors de la soudure pour les 3 produits suivants :

Mil - Volaille - Légumes secs

On se procure à l'extérieur la plus grande partie des 6 produits suivants :

Riz - Viande - Poisson sec - poisson frais -
Laitages - vin de palme -

On achète à l'extérieur la quantité totale des 5 produits suivants :

Vin rouge - thé - café - cola - pain et farines

2-POUR LA SOUS-ZONE BASSE CASAMANCE SUD DIOLA :

1- Les aliments consommés par ordre d'importance sont :

Aliments	% de ménages en consommant au moins une fois dans l'année	Fréquence de consommation habituelle pour plus de 90 % des ménages enquêtés	Fréquence de consommation pondérée (conson. par tous midi-soir toute l'année = 1.000
1-Riz	90 à 100 %	Tous les jours	987
2-Légumes verts			
Fruits	90 à 100 %	"-	964
3-Vin de palme			
	50 à 75 %	"-	850
4-Poisson frais	90 à 100 %	Plusieurs fois par semaine	718
5-Mil	10 à 25 %	>1 fois par semaine	411
6-Manioc	1 à 10 %	"-	401
7-Poisson sec	75 à 90 %	"-	374
8-Café	1 à 10 %	"-	323
9-Laitages	50 à 75 %	"-	302
10-Thé	1 à 10 %	>1 fois/mois	233
11-Cola	10 à 25 %	"-	200
12-Légumes secs	25 à 50 %	"-	172
13-Pain, biscuits	25 à 50 %	"-	159
14-Volaille	90 à 100 %	"-	159

De plus, sont exceptionnellement consommés :

Vin rouge (144) - Viande (127) - Oeufs (100)

2- Analyse du calendrier de consommation

- les aliments consommés toute l'année à la même fréquence sont :

- | | Fréquence |
|---|------------------------|
| 1 - riz, légumes verts, vin de palme | tous les jours |
| 2 - poisson frais | plusieurs fois/semaine |
| 3 - café, laitages, cola, volaille ... | > 1 fois par mois |
| 4 - viande, oeufs | > 1 fois par mois |

- les aliments consommés toute l'année mais avec des fréquences irrégulières sont :

- 1 - poisson sec, consommation augmente de moitié de juillet à décembre
- 2 - pain, biscuit, consommation augmente du double de juillet à décembre
- 3 - thé, 6 fois plus consommé de janvier à juin
- 4 - vin rouge, 3 fois plus consommé de janvier à juin

- les aliments consommés durant certaines périodes de l'année seulement sont :

- 1 - manioc, consommé de mars à décembre, mais avec consommation 10 fois plus grande de août à octobre
- 2 - légumes secs, consommés de janvier à juin.

3- La période de soudure

- son existence : pour 100 ménages de la zone

- 70 % ne subissent pas de période de soudure
- 7 % subissent une période de soudure de 1 mois au moins
- 2 % subissent une période de soudure de 1 à 2 mois
- 7 % subissent une période de soudure de 2 à 3 mois
- 9 % subissent une période de soudure de 3 à 4 mois
- 5 % subissent une période de soudure de 4 mois et plus.

- les mois de l'année où la soudure se fait sentir sont :

J.	F.	M.	A.	M.	J.	J ^t	A.	S.	O.	N.	D.
		3	3	3	3	7	18	26	26	11	

en % du nombre total de mois de soudure observés pour les ménages de la zone.

- Avec quel aliment est assurée l'alimentation en période de soudure

Riz - Manioc - Fruits (bananes, mangues);

% des ménages s'assurant ces aliments :

: par achat	: à crédit ou	: par vente ou troc	: cueillette :
: comptant	: cadeaux	: d'autres produits	:
: 54 %	: 22 %	: 15 %	:

4- Appréciation de l'autosuffisance de la zone pour l'alimentation des ruraux :

- On n'achète pas du tout à l'extérieur les 5 produits-suivants :

Légumes frais, fruits, vin de palme - légumes secs
oeufs - manioc

- On complète par des achats à l'extérieur, lors de la soudure, les 3 produits suivants :

Riz - viande - volaille

- On se procure à l'extérieur la plus grande partie des 4 produits suivants :

Poisson frais - poisson sec - laitages - mil

- On achète à l'extérieur la quantité totale des 5 produits suivants :

Vin rouge - thé - café - cola - pain, biscuit.

2-3 LES NIVEAUX DE CONFORT

=====

Devant l'ampleur de cette section, on a préféré partager la zone en deux sous zones : Sous Zone Basse Casamance Nord, Sous Zone Basse Casamance Sud que nous étudierons ci-dessous.

2-3 LES NIVEAUX DE CONFORT
=====1-NIVEAU. AGGLOMERATION

Les villages diola sont très étendus et sans organisation apparente ; chaque groupe de concessions est situé près des rizières. Il n'existe pas de centres et chaque village paraît anarchique : l'unité d'habitat étant le quartier et non le village.

1- Disposition du village

- Presque tous les villages qui n'ont le plus souvent ni structure, ni centre et sont disposés sans ordre, peuvent recevoir un minimum d'organisation. Ils sont généralement divisés en quartiers plus ou moins éloignés à l'intérieur desquels les concessions sont rarement très groupées. Les villages situés entre le marigot et la forêt s'étendent parfois sur des longueurs de plusieurs kilomètres, c'est le cas des importants villages des DJOUGOUTTES. Par contre, au nord et à l'est, sous l'influence mandingue, les villages sont parfois groupés.
- Il n'existe pas de campements de culture, sauf pour les villages insulaires : NIOMOUNE et HILLOL par exemple qui possèdent des rizières assez lointaines où l'on se rend par voie d'eau : tout le village se déplace en hivernage, sauf les vieux, vers les campements consistant en huttes groupées aux abords des rizières. Partout ailleurs c'est la concession elle-même qui est bâtie près de la rizière, ce qui explique l'extrême dispersion de l'habitat.
- Les voies sont partout mal tracées : il s'agit, en dehors de la piste qui mène au village, de sentiers qui conduisent aux concessions : ces sentiers ne sont pas resserrés et les véhicules le plus souvent peuvent y passer.
- Il n'existe pas d'équipement collectif pour les villages, sauf au sud quelques églises, parfois, et au nord des mosquées ; les réunions ont lieu soit chez le chef de village, soit sur la place publique auprès de son habitation. Tous les villages sont é-

tablis sous les ombrages des fromagers et des rôniers.

2- PROPRETE DU VILLAGE

- Pour les 16 villages étudiés :

- . 11 villages ne sont nettoyés qu'une fois par an,
- . 1 village (MANGAGOULAK) est nettoyé une fois par mois,
- . 4 villages sont nettoyés plus régulièrement.

On ne peut pas en déduire que les villages sont sales, étant donné leur disposition même, et la végétation abondante. Les villages restent assez propres ; les pistes elles-mêmes sont nettoyées (par les gens de la concession proche) mais les ordures sont jetées un peu partout, non loin des concessions. Les ordures sont en général utilisées pour fumer les rizières - pendant toute la durée de la culture - les femmes les transportent à temps perdu.

- Dans quelques villages (2 sur 16) le bétail vit librement dans le village. Ailleurs, il est hors du village, et le soir, parqué hors des concessions.

- Mares

- . 2 villages ont des mares au sein même du village en hivernage,
- . 10 ont un marigot ou une mare en permanence à proximité,
- . 4 n'ont ni mares, ni marigots.

- Les insectes pullulent dans la région. Moustiques et mouches se trouvent partout (dans les 2/3 des villages, pendant toute l'année). Dans la moitié des villages également, il faut y ajouter puces et punaises. Dans les 2/3 des villages, des "mout-mout". Enfin, à NIOMOUNE, des "chiques" qui viennent de la promiscuité avec les porcs.

- Pas de risque d'inondation, sauf à NIOMOUNE : le village lui-même n'est pas inondé (c'est-à-dire les habitations) mais les rizières peuvent être envahies par l'eau salée (en hivernage et au moment du flux). Les habitants ont essayé de construire une digue, mais elle n'a pas tenu.

- Peu de risques d'incendies, étant donné la dispersion des quartiers et des concessions. Toutefois, avec leurs cases en paille et leurs concessions as-

sez rapprochées, la plupart des villages situés à la frontière de GAMBIE, y sont exposés.

- Partout l'eau est abondante, sauf dans les villages insulaires, entourés d'eau salée : ainsi HILLOL manque d'eau à partir de Mai : les femmes doivent creuser les bords des rizières pour en tirer une eau boueuse qu'elles laissent décanter.
- Le nombre des points d'eau est très satisfaisant :
 - . 12 villages : 1 puits pour moins de 50 hab.
 - . 3 villages : 1 puits pour 100 à 200 habitants
 - . 1 village : 1 puits pour 300 hab. (HILLOL).

2-NIVEAU LOGEMENT

L'habitat traditionnel diola amélioré, fait de banco et de paille, est remarquablement construit et organisé ; son seul défaut paraît être le manque d'aération. Le mobilier est rudimentaire avec introduction dans 1 concession sur 5 de lits ou meubles modernes.

1- TYPES D'HABITATION

- On rencontre en majorité des bâtiments importants à plusieurs pièces, et bien organisés. Ceci est surtout vrai dans la région ouest où il existe 95 % des bâtiments à plusieurs pièces dont 20 % d'habitations remarquablement bien organisées.

Par contre, on ne voit pas comme chez les diolasud, des habitations juxtaposées les unes aux autres autour du hank central.

Dans l'est de la zone, sous l'influence mandingue, 40 % des habitations sont des cases rondes ou carrées à une seule pièce et 60 % seulement des bâtiments à plusieurs pièces dont 25 % sont des habitations bien organisées.

- Les formes sont diverses, on trouve cependant un

plan à peu près constant, surtout dans l'ouest de la zone où le type original de maison construite autour d'un couloir en croix séparant 4 greniers existe encore et dont les types modernisés dérivent avec une meilleure aération et une moindre attention réservée aux greniers.

- Si l'on examine le nombre d'habitants par unité d'habitations, on voit qu'il n'y a pas entassement :

- . 20 % des unités d'habitations ont 1 seul occupant
- . 44 % ont 2 ou 3 occupants
- . 25 % ont plus de 5 personnes
- . 5 % seulement à 8 ou 9.

Il faut tenir compte aussi des salles libres qui augmentent en réalité la surface disponible pour chacun.

2- ORGANISATION DU LOGEMENT

Dans 70 % des cas, le logement est remarquablement organisé. Il comprend : cuisine, grenier, salle commune et véranda, parfois même écurie, poulailler ou porcherie (à MANGAGOULAK et DIATOK, le poulailler se situe dans un angle de la véranda).

Différence entre ouest et est : à l'ouest, toutes les pièces sont groupées dans un bâtiment unique. A l'est - influence Mandingue - on voit apparaître des greniers et des cuisines hors de l'habitation principale (DJI-PACOUME) ; parfois ces deux genres existent ensemble (ainsi à DJONDJI, chaque chef de ménage a un grenier personnel, dans sa case et au dehors on trouve cuisine et grenier collectif. Le grenier personnel est constitué par une claie soutenue par des pieux à 1m,80 environ du sol ; il ne gêne aucunement l'occupant de la case et de plus les rongeurs ne peuvent y atteindre).

3- REPARTITION DES HABITANTS

Femmes et hommes vivent généralement dans des chambres séparées et ont chacun leur chambre. Il arrive parfois que l'homme n'ait pas de chambre à coucher propre et passe la nuit avec l'une ou l'autre de ses femmes (DIATOK). Femmes et enfants sont ensemble la plupart du temps, quoique parfois, à l'ouest, on assiste à une répartition des enfants selon leur sexe ; fils avec le père, filles avec la mère. Dans cette même région, les enfants ont très tôt leur chambre séparée (chambre des hommes, chambre des femmes, chambre des garçons, chambre

des filles (souvent pièce où est le grenier).

Dans l'est, sous l'influence mandingue, il arrive que les épouses d'un même homme vivent dans une même pièce, parfois les épouses de différents ménages. Ceci demeure toutefois rare.

4- QUALITE DU LOGEMENT

- Les murs sont construits en banco dans 90 % des cas et même 100 % dans l'ouest ; on ne rencontre des cases en paille qu'à l'est : OUBEME, DJIPA-COUME, DJONDJI, MOUNDAYE, TAMBOUILLE (nord), BRIOU. Dans ces mêmes villages, la tendance à l'amélioration ne consiste pas à construire davantage en banco, mais à épaissir les murs en y mettant davantage de couches de paille : il s'agit de paille tressée, très compacte ne laissant pas passer l'air.
- Partout (97 % des habitations) domine le toit en paille très épaisse (même type de paille tressée). Le toit en tôle apparaît pourtant un peu partout (3 %). A HILLOL, chez le chef de village, à OUONCK, chez un menuisier et un pêcheur : les gens désirent un toit en tôle parce qu'il faut beaucoup de temps et de mal pour ramasser la paille des toits, et par imitation de ceux qui ont déjà des toits en tôle.
- Si la construction de l'habitation est souvent très soignée, leur décoration est inexistante. Quelques habitations portent des peintures sur les murs extérieurs ; quelques chambres sont ornées de photos et de sous-verres (1,5 %).
- Le hank, cour de la concession est soit l'espace délimité par les bâtiments de la concession, lorsqu'ils sont en rectangle ou en cercle, soit plus souvent, l'espace qui se situe devant l'habitation. Il ne s'agit donc pas de l'ensemble du terrain entourant la concession (occupé en général par les herbes où l'on jette les ordures et par des tapades pour les cultures de jardins ou des arbres.
 - . 80 % des "cours" sont balayées au moins une fois par semaine, mais le sol de la cour n'est jamais aménagé,
 - . 42 % des cours de concessions n'ont pas de clôture
 - . 30 % n'ont qu'une clôture incomplète, n'isolant par la concession. On ne rencontre de clô-

ture complète isolant bien qu'à MANGAGOU-LAK et un peu à DJILACOUNE. La clôture est ainsi fabriquée : on plante des piquets en bois de palétuviers, entre lesquels on tresse des lianes où l'on dispose des feuilles de palmiers.

5- EQUIPEMENT INTERIEUR

Soulignons tout d'abord que la majorité des habitations ont des portes en bois, de fabrication locale (importance des menuisiers : cf. artisanat).

- Mobilier

- . 39 % des habitations n'ont aucun mobilier ; ceci est surtout le fait des habitations de l'est. On n'y trouve que des corbeilles dans lesquelles on place les vêtements (cas de 45 % des habitations dans cette zone),
- . 42 % ont des coffres et malles où l'on peut enfermer les vêtements,
- . 8 % ont des tables ou armoires,
- . Dans 11 % des habitations, surtout dans la région ouest (15 %) on trouve des tables et des sièges qui servent pour le repas. Les tables sont faites en bois de fromager par les menuisiers.

- Literie

Le lit rudimentaire existe partout : sur des piquets en Y on dispose des traverses, et une claie faite de nervures de feuilles de palmier découpées, tressées et reliées avec des écorces d'arbre. Là-dessus est posée une natte en bambou tressée.

L'introduction d'une literie moderne est cependant déjà fort répandue, puisque dans 24 % des habitations existe le lit avec sommier, et dans 15 %, il est équipé même d'un matelas.

- Eclairage

79 % ont des lampes à pétrole (parfois, il ne s'agit que de simples pots à pétrole, de construction locale, mais en majorité ce sont des lampes).

3-NIVEAU DOMESTIQUE1- Habillement - parure

Il y a une grande uniformité dans l'habillement qui est surtout constitué de tissus imprimés.

3 villages (DJIPACOUME, MOUNDAYE, TAMBOUILLE) n'ont pas de souci de parure : les femmes ne portent ni colliers, ni boucles d'oreilles, une simple recherche dans la chevelure.

Dans l'ensemble de la zone, on trouve des bijoux frustes, bracelets en argent ou en perles, perles dans les cheveux, colliers en perle, et dans les îles, coquillages. Dans les villages plus importants (BADIANA, OUONCK), le trafic étant plus grand, on peut se procurer plus de bijoux, mais ils sont de même sorte et au nord, viennent de BATHURST.

2- Cuisine

- le local est dans la majorité des cas situé dans le bâtiment lui-même, sauf dans la microzone influencée par les MANDINGUES, où la cuisine est séparée.
- Dans 90 % des cas, n'existe que le foyer rudimentaire constitué par 3 pierres et alimenté au bois. Le charbon de bois est utilisé par 25 % des ménages (spécialement à KAGNOBON, OUBEME, TAMBOUILLE et BRIOU) mais uniquement pour le repassage. Il est acheté aux femmes qui le fabriquent à temps perdu.
- 15 % des ménagères ne disposent que du minimum d'ustensiles rudimentaires.
- 60 % ont des ustensiles variés en nombre suffisant et,
- 25 % ont des ustensiles d'apparition récente : casseroles, cuillères, bols émaillés, mais en nombre très réduit - seaux et assiettes ont fait leur apparition.

3- EAU

Elle est toujours proche : à moins de 500 mètres, et dans 60 % des cas à moins de 50 mètres. 20 % des con-

cessions ont un puits sur leur terrain et dans tous les sous-quartiers il existe un ou plusieurs puits.

Il s'agit presque partout de puits peu profonds sans margelle, creusés par les habitants eux-mêmes : ils placent des traverses de bois autour du puits pour éviter l'éboulement, et les bords du puits sont généralement un peu surélevés de manière à ce que l'eau s'écoule en dehors et ne s'infiltré pas, provoquant l'éboulement.

4- EQUIPEMENT MENAGER

Le fer à repasser existe dans 16 villages, sauf dans le village de DJIPACOUME. Toutefois, dans 21 % des ménages étudiés, on ne s'en sert pas, 15 % des ménages étudiés possèdent un fer à repasser, et 25 % peuvent s'en procurer dans une concession voisine.

Exception faite de MANGAGOU LAK, NIOMOUNE et DJIPACOUME, une machine à coudre existe dans tous les villages. 17 % des concessions en possèdent une ; surtout à l'est, où cette proportion monte à 27 % (chez les tailleurs, les imans ou même de simples cultivateurs).

2-3 LES NIVEAUX DE CONFORT
=====1-NIVEAU D'AGGLOMERATION1- Disposition du village

La plupart des villages sont situés en forêt ou en bordure de celle-ci. Exception faite pour les villages installés sur la mangrove et entourés de rizières, tels que POINTE ST-GEORGES, OULOUBALINE, ou simplement au bord des marigots comme ELINKINE, DJIROMAIT, BATINIERE.

Les villages d'importance moyenne sont souvent divisés en quartiers peu éloignés. Ils sont, dans l'ensemble, faciles à améliorer : soit ils se présentent en villages groupés (8 villages), soit la dispersion des quartiers reste limitée (2 villages). Seul le village de DIEMBERING est trop serré pour pouvoir facilement être aménagé ; enfin certains villages comme BOUCOTTE-KOURING sont composés de concessions tout à fait dispersées ne formant pas entre elles de sous-quartiers, mais le fait est rare.

Dans la même zone orientale, les villages sont plus groupés, mais souvent divisés en autant de quartiers qu'il y existe d'ethnies différentes.

Les villages n'ont généralement pas de campements de culture, à l'exception de ceux qui possèdent des rizières éloignées de plusieurs kms, où l'on se rend par voie d'eau. Le campement est alors utilisé au moment du repiquage et de la récolte.

Une piste traverse ou longe le village dans presque tous les cas, mais ce sont des sentiers qui mènent aux concessions, souvent à travers les arbres ou les plantations.

Tous les villages sont dispersés sous les arbres, ce qui contribue à leur agrément.

Il n'existe pas de greniers collectifs, sauf à KAROUNATE où un grenier existe, réservé pour les fêtes données en l'honneur du "Bakin" ; le grenier approvisionné par les villageois est confié à un féticheur.

Dans l'ensemble des villages, les réunions à caractère administratif se font, soit, sous l'arbre à palabre,

soit chez le chef de village. Le seul lieu de réunion existant est "le bois sacré" où se déroulent toutes les manifestations en l'honneur des fétiches et dont l'accès est interdit aux étrangers.

2- Propreté et protection des villages

- Propreté

La propreté des villages laisse souvent à désirer : ils sont étendus et envahis par la végétation où l'on jette les ordures, aux abords mêmes des concessions. Le nettoyage du village a lieu de deux manières différentes : d'une part, chacun nettoie devant sa concession (lorsque l'on nettoie la concession), d'autre part, dans la plupart des villages (10 sur 13) les jeunes gens nettoient la piste et parfois les principaux sentiers du village après l'hivernage.

Les ordures sont jetées au bord du village, en tas sur lesquels il faut passer pour pénétrer. Seul DIEMBERING n'est jamais nettoyé.

L'isolement vis-à-vis des animaux n'est pas réalisé. Le bétail vit parfois libre dans la concession, ou parqué. Très souvent même, l'écurie ou la porcherie fait partie de l'habitation (cf : promiscuité avec les animaux).

- Les mares

1 village, VOUTOU, a des mares en permanence dans le village.

3 villages ont des mares en hivernage.

Enfin 9 villages ont mares et marigots permanents près du village.

- Mouches

Ceci, joint à la présence des animaux et de la forêt, explique le grand nombre d'insectes qui existent dans la région. On trouve partout mouches et moustiques, et ce, pendant toute l'année. Les "mout-mout" existent dans la moitié du village, les puces dans les 3/4, les punaises dans les 5/6.

- Risques

Aucun risque d'inondation pour les villages de la région. Par contre, le risque d'incendie est fréquent: 10 villages le signalent. Ce danger peut avoir différentes causes : le plus souvent, c'est le groupement et l'entassement des concessions (8 villages), mais ce peut être aussi la situation en pleine brousse : les abords du village ne sont pas défrichés, et le feu peut se communiquer aux habitations (NDIADIOU BINDILONG). DIEMBERING a en moyenne 4 incendies par an. BOUCOTTE-OUOLOFF, malgré sa dispersion connaît des incendies tous les ans.

- Eau

Chaque village dispose d'un ou plusieurs puits, soit de conception locale, soit foré par l'hydraulique. Certains tarissent au moment de la saison sèche et les femmes vont alors puiser l'eau aux mares proches des villages, ce qui n'est pas sans danger, cette eau étant parfois destinée à être bue. C'est le cas de 7 villages sur les 13 étudiés.

Le nombre de puits par habitant est satisfaisant. 8 villages sur 13 ont un puits pour moins de 50 habitants. Seul DIEMBERING n'a que deux puits pour 500 habitants.

2-NIVEAU LOGEMENT

1- L'habitation

L'habitation, en général, de forme rectangulaire, arrondie sur les angles, édifiée en banco, est couverte de paille, selon la conception Diola (surélévation importante du toit par rapport aux murs avec passage possible de l'air entre le plafond et le toit) assurant une certaine fraîcheur à l'intérieur des pièces. Elle n'en est pas moins inconmode par suite d'une mauvaise aération due au manque d'ouvertures autres que les portes, ou aux ouvertures réduites à leur plus simple expression (10 cms sur 10 cms). Il faut noter que les portes sont constituées par des écorces de fromager ou taillées directement dans le tronc de cet arbre.

Une habitation comporte généralement en une seule construction :

- une chambre dans laquelle couche le ménage entier (homme, femme, jeunes enfants) quelle que soit son importance numérique.
- une salle où le chef de ménage reçoit ses voisins pour causer ou passer la soirée, lorsqu'on ne peut rester à l'extérieur ; cette pièce sert parfois de chambre à coucher pour les jeunes gens et jeunes filles non mariées.
- une ou plusieurs pièces à l'usage de greniers, pouvant être utilisées comme chambres (le riz étant placé sur des consoles à 1m,80 du sol).
- une cuisine intérieure séparée des autres pièces ; parfois un réduit servant à déposer les cendres qui seront utilisées pour la fumure des rizières, et transportées dans celles-ci avant le début des travaux agricoles. Cette dernière disposition semble particulière à la construction Floup (KAROUNATE, OUCOTE, BOULINTINGO).

Le type à organisation complexe a été relevé pour 90 % des habitations étudiées dans cette minozône.

A M'LOMP, on trouve même dans la plupart des ménages un étage intérieur : au centre la salle commune, dans toute la hauteur de l'habitation, d'un côté la cuisine, en bas, avec le grenier au-dessus, auquel on accède par une échelle extérieure, de l'autre côté une chambre en bas, avec un escalier permettant l'accès à une chambre située au-dessus.

2- Les concessions

Les habitations peuvent être regroupées à l'intérieur de concessions ; on peut trouver, dans une concession, plusieurs ménages, mais chacun d'eux habite une case qui est personnelle ; il est rare de rencontrer deux ménages vivant sous le même toit. Cela paraît inconcevable avec le tempérament du DICLA, qu'il soit FLOUPE, DIEMBERING, DIAMATTE ou BAYOTTE.

Cependant, chez les FLOUPES (KAROUNATE, OUCOTE) ainsi que dans la POINTE ST-GEORGES (M'LOMP KAGINOLE), si chaque ménage habite sa propre construction, celle-ci n'est pas séparée des autres comme dans les autres villages. Chaque nouveau ménage construit son habitation

en l'ajoutant aux bâtiments déjà existants, et l'on obtient ainsi des constructions "Hank" pouvant avoir plusieurs dizaines de mètres de long, allant jusqu'à se refermer sur elles-mêmes, pour constituer une cour intérieure ayant plusieurs issues (M'LOMP, DIEMBERING). Ces cours peuvent grouper un grand nombre de ménages (exemple : 12 ménages : 34 personnes à OUCOT ETEILO et 19 ménages : 62 personnes à M'LOMP) ; chaque ménage conserve néanmoins son autonomie.

Les immigrants (OUOLOFFS, MANDINGUES) ont adopté en général la construction Diola en y apportant toutefois quelques modifications quant aux dimensions des pièces et à la disposition intérieure. Les chambres sont beaucoup plus vastes, les ouvertures plus conséquentes ; la cuisine est située dans un local séparé, quelquefois sous la véranda.

Enfin, il faut signaler l'existence de constructions à étages à M'LOMP, KAGINOLE, SELEKY, avec escalier intérieur, ainsi que de celles de cases à "impluvium", sorte d'entonnoir formé par la toiture permettant la collecte des eaux de pluie à KOURING et ESSYL.

3- L'Occupation des chambres

Chaque ménage couche dans la même chambre avec les jeunes enfants.

Le nombre d'habitants par chambre n'est pas très élevé :

- . 9 % des chambres ont un seul occupant
- . 45 % ont 2 ou 3 occupants
- . 22 % ont entre 5 et 7 habitants.

La chambre à coucher, souvent très exigüe, ne représente qu'une partie de l'habitation, et la surface disponible par habitant est donc plus grande qu'ailleurs. (Dans certaines habitations, la chambre à coucher représente à peine le quart de l'habitation : cf. à M'LOMP : pour deux chambres à coucher, il y a une salle commune, une cuisine, un vestibule et deux greniers).

4- Type d'habitat pour la microzone orientale

L'habitat y est divers et beaucoup moins perfectionné.

La diversité des populations est telle qu'il est impossible de décrire une habitation qui soit vraiment re-

présentative. Dans un même village, plusieurs types de construction se côtoient allant de la case rectangulaire à la case ronde. La première (28 % des cas) comporte généralement deux ou trois pièces habitables, grenier et cuisine sont extérieurs ; la seconde ne comporte aucune division intérieure, elle est surtout utilisée comme chambre à coucher. On trouve malgré tout, quelques villages présentant une certaine homogénéité en particulier chez les Manjaques (BIDALIONG, BARAKE-PATATA où l'habitation se rapproche du type Diola, c'est-à-dire rectangulaire présentant les angles arrondis).

Les murs peuvent être en banco (KOUMDIOUMDIU, MAGENA), en paille : (KOUMPETOU, KOUNDICUNDIOU), ou en crinting : (GNADIOU, KOUMPETOU). Le toit est généralement en paille, quelques tôles à ADEANE, BOUTOUPA sont à signaler.

On trouve également (FANDA et SINDANE) des cases rudimentaires en paille qui sont édifiées par les pêcheurs venant de la vallée du SENEGAL, ou de GUET N'DAR, pour effectuer leur campagne annuelle de pêche.

5- Qualité de l'habitat

En général, l'habitation est remarquablement bien construite.

La région ouest (Diola sud) ici encore est en meilleure situation que la région orientale. Les murs sont généralement en banco : à l'ouest, dans 97 % des cas, à l'est, dans 60 % des cas. Dans cette dernière sous-zone, 40 % d'habitations en paille et crinting : KOUNDIOUMDIU, KOUMPETOU, NIADIOU. Il y a assez peu de banco dans la région, on construit les cases avec les roseaux en abondance dans les marais environnants.

La toiture est toujours en paille. Dans l'ouest, quelques toitures en tôle (3 %) : à M'LOMP, chez un commerçant, à BOUCOTTE-OUOLOFF, chez l'Inan, dont la concession est d'ailleurs l'une des plus remarquables de toutes celles qui furent étudiées.

La décoration n'existe nulle part. Une seule habitation à YOUTOU est décorée intérieurement par des dessins d'enfants. Il n'y a aucune décoration traditionnelle.

Cependant, on assiste parfois à des essais de peinture sur les murs extérieurs (M'LOMP : bateaux, oiseaux, noms, etc ...)

La cour de la concession n'existe réellement que là où les bâtiments délimitent un espace central (M'LOMP) ; 22 % des concessions ne sont jamais balayées ; 62 % sont balayées une fois par semaine, 13,5 % une fois par jour (BOUCOTTE-OUOLOFF, M'LOMP) ; dans l'ensemble, les concessions ne sont pas très propres.

38 % des concessions n'ont aucune clôture et 39 % n'ont qu'une clôture incomplète, non durable, qui n'isole pas la concession. On ne trouve de clôtures complètes qu'à l'ouest. Selon les villages (M'LOMP) il s'agit soit de murettes en banco, protégées contre la pluie par des feuilles de palmier, soit de clôtures en branches de rônier. Notons que l'on refait souvent les clôtures en hivernages pour protéger les cultures de tapades des dégâts occasionnés par les animaux.

6- Equipement intérieur

Il est peu important et presque uniquement de construction locale.

- Mobilier

51 % des habitations n'ont aucun mobilier : les vêtements sont conservés soit dans des paniers, soit dans des canaris. 24 % ont des coffres ou valises, 15 % des sièges de fabrication locale (bois ou crinting). On ne trouve armoires ou tables que dans l'ouest dans la zone, et en très faible quantité : 10 %.

On observe dans beaucoup de constructions des menuiseries (portes, volets,) de construction locale. Les portes sont munies de serrures.

- Literie

Dans l'ensemble de la région considérée, les moyens de couchage dont on dispose, sont généralement :

- . Le lit rudimentaire, constitué par quelques lattes de bois reposant sur deux socles en banco, ou par une planche reposant sur des pieux fourchus, fixés dans le sol. A KABROUSSE le lit est constitué par une plate-forme en

banco occupant toute la largeur de la chambre, recouverte de paille sur laquelle est disposée une natte ou une peau de boeuf. A noter que la place du mari est surélevée par rapport à celle de la femme et des enfants. A GRADIOU, les lits en crinting, reposant sur un socle faits de roseaux séchés et fendus artistiquement, sont fabriqués sur place.

- . La natte
- . La peau de boeuf

Il semble que ces deux derniers moyens sont les plus utilisés, car il n'y a généralement qu'un lit seul, dans une pièce abritant plusieurs personnes.

Quelques rares lits avec sommier sont à signaler (4 %), ainsi que la présence de moustiquaires dans beaucoup de chambres. Cependant, celles-ci non entretenues deviennent un véritable support de poussières de toutes sortes représentant bien souvent un apport supplémentaire à la déficience des règles d'hygiène parmi les populations.

- Eclairage

57 % des habitations ont des lampes à pétrole et 6 % des pétromax. Dans 35 % des cas, c'est un foyer au milieu de la pièce qui sert d'éclairage. On trouve l'existence de lampes à huile de palme dans 15 % des habitations.

3-NIVEAU DOMESTIQUE

1- Habillement Parure

L'habillement est constitué de tissus imprimés, et partout les cultivateurs possèdent des habits de rechange, sauf cas exceptionnels. Dans la région habitée des Diolas aninistes et principalement occupée par la population Floupe, les gens s'habillent d'un seul simple pagne porté jusqu'à usure. Ils possèdent par ailleurs des habits de fête qu'ils mettent exceptionnellement. Seuls, les enfants allant à l'école sont habillés.

On trouve quelques bijoux frustes, tels des anneaux chez les Floupes ; à BOUCOTTE-OUOLOFF, peut-être sous l'influence de l'origine ethnique, les femmes portent un foulard sur la tête, à la différence des Diolas qui ont le crâne rasé et ne portent rien.

2- Cuisine

La cuisine se fait selon le mode d'habitation, soit dans une pièce spéciale (41 %), soit dans la salle commune (27 %), soit dans la véranda (30 %).

Le foyer rudimentaire est utilisé partout : 92 %. Le charbon de bois est utilisé comme combustible dans 49 % des cas, mais rarement pour la cuisine qui se fait au bois.

Les ustensiles de cuisine sont variés et nombreux dans 45 % des ménages. Assiettes, verres et cuillers, apparaissent même dans 22 % des cas, dont voici quelques exemples :

- chez un ménage de commerçant à M'LOMP :

3 Calebasses	8 cuillers	2 pots
2 canaris	2 assiettes	3 bols
3 marmites	5 verres	

- chez un ménage de cultivateur à KABROUSSE :

3 Calebasses	5 bols	4 assiettes
2 canaris	3 marmites	2 pots
3 jarres	3 cuillers	1 verre

Dans 30 % des ménages cependant, aucun ustensile moderne n'est utilisé et les ustensiles rudimentaires sont pauvres et en nombre réduit. Il est parfois indiqué un désir d'amélioration des ustensiles, mais les gens n'en ont pas les moyens.

3- EAU

L'eau est à moins de 500 mètres en général (91 %) et dans 37 % des cas, à moins de 50 mètres de la concession. C'est l'eau des puits qui sert aussi pour le lavage des vêtements, que l'on fait exceptionnellement dans un marigot dont l'eau est parfois si salée qu'elle empêche l'utilisation de savon. Il s'agit partout de puits peu profonds, sans équipement d'aucune sorte.

4- Ménager

On ne se sert généralement pas de fer à repasser, même lorsqu'il en existe dans le village (52 % des cas) 19 % des concessions possèdent un fer à repasser, 12 % peuvent trouver un fer chez un voisin. On utilise habituellement le mode traditionnel de repassage avec une planche.

8 villages sur 13 ne disposent d'aucune machine à coudre. On ne rencontre de machine dans aucune des concessions étudiées. Chacun répare ses vêtements comme il le peut.

4 LES NIVEAUX CULTURELS

=====
Devant l'ampleur de cette section, on a préféré partager la zone en deux sous zones : Sous Zone Basse Casamance Nord, Sous Zone Basse Casamance Sud que nous étudierons ci-dessous.

4 LES NIVEAUX CULTURELS
=====1-LE NIVEAU SCOLAIRE1- Equipements

35 écoles publiques
11 écoles privées confessionnelles.

- Date de construction :

Sur 10 écoles, 3 ont été construites entre 1930 et 1939. 3 entre 1946 et 1958. Les autres datent de 1957 ou sont en construction.

- Budget de construction :

Le budget local a financé la construction des 2/3 des écoles. Le budget d'état a financé le reste.

- Matériaux de construction :

Sur 10 écoles, 4 ont des murs en dur,
4 en banco,
2 en paille ou en charpente métallique.
9 bâtiments sur 10 ont des toits en tôle.

- Etat des bâtiments :

Les 2/3 sont en bon état.

- Mobilier scolaire :

Il est généralement insuffisant.

- Les installations sanitaires, les équipements sportifs et culturels sont insuffisants dans 1 école sur 10 et inexistants dans les autres.

2- Taux divers- Nombre d'écoles par habitant :

Il existe 46 écoles.

$\frac{46}{104.458}$ soit 1 école pour 2300 habitants globaux
proportion meilleure que dans les autres régions du SENEGAL.

- Nombre d'habitants par maître :

Il y a 89 maîtres dans l'enseignement public et 35 dans le privé.

$\frac{124}{104.458}$ soit 1 maître pour 850 habitants globaux

- Nombre d'élèves par habitant :

Les écoles publiques contiennent 3.608 garçons et 720 filles. Les écoles confessionnelles 1.119 garçons et 481 filles. Soit au total : 5.928.

$\frac{5.928}{104.458}$ soit 1 élève pour 17 habitants globaux

- Nombre d'élèves par maître :

124 maîtres pour 5.928 élèves, soit 48 élèves pour 1 maître.

- Nombre d'élèves par population d'âge scolaire :

Le pourcentage de la population de 5 à 14 ans doit avoisiner 20 % de la population totale, soit :

$\frac{104.458 \times 20}{100}$ donc 20.890 ou 29 élèves pour 100 enfants d'âge scolaire.

- Proportion respective garçons-filles scolarisés :

4.727 garçons
1.201 filles soit 1 fille pour 4 garçons

Cas de l'escale de BIGNONA : $\frac{315}{1.008}$ soit : 1 fille pour 3 garçons

La proportion de filles est plus grande dans le secteur privé que dans le public :

Secteur privé : $\frac{259}{356}$ soit 1 fille pour moins de 2 garçons

Secteur public : 56 filles pour 652 garçons, soit : 1 fille pour 11 garçons

- Proportions respectives ville-rural :

Les écoles de BIGNONA contiennent 1.323 élèves soit un peu moins du 1/4 de la population scolarisée de la zone.

Sur ce nombre (1.323) 74 % soit 979 élèves vivent en milieu urbain.
16 % soit 343 vivent en milieu rural.

On peut dès lors estimer le taux urbain à :

$\frac{979}{5.432}$ soit 1 élève pour plus de 5 habitants urbains

et le taux rural à :

$\frac{5.928 - 979}{99.026}$ soit 1 élève pour 20 habitants ruraux

Le taux de scolarisés par rapport à la population d'âge scolaire est de l'ordre de :

- . 90 pour 100 dans l'escale,
- . 25 pour 100 en brousse.

3- Les maîtres

Les maîtres sont jeunes : 5 sur 10 ont moins de 25 ans, récemment arrivés : 6 sur 10 sont arrivés depuis 2 ans ou moins. 4 sur 10 sont originaires de CASAMANCE.

Sur 10 instituteurs : 3 sont diplômés de BEPC ou CAP, 5 sont instituteurs adjoints et 2 moniteurs.

Le logement : le 1/3 seulement des directeurs est bien logé. Les autres sont mal logés ou sans logement administratif. Quant aux instituteurs, ils sont sans logement administratif.

Les maîtres déplorent le manque de matériel d'enseignement. Certains se plaignent de leur isolement : pendant une partie de l'année, les routes sont impraticables et le ravitaillement impossible.

En CASAMANCE, les parents sont, semble-t-il, moins hostiles qu'ailleurs à l'école ; cependant, ils ne comprennent pas encore suffisamment la nécessité d'une collaboration étroite avec les maîtres.

4- Les élèves

L'assiduité est généralement bonne, en ville comme en brousse, fait rarement rencontré - 7 écoles sur 10 ont un taux supérieur à 90 %, 2 un taux variant entre 60 et 90 %, 1 seulement, de moins de 60 %.

Il existe des périodes d'absentéisme qui correspondent à celles des fêtes musulmanes et des travaux des champs.

Les directeurs refusent souvent des inscriptions en

1 % année : 7 sur 10 l'ont fait l'année dernière.

Dans 5 cas sur 10 la distance moyenne parcourue par les élèves est de moins d'1 km. Dans les autres cas, elle varie entre 1 et 5 kms.

Dans 8 écoles sur 10 il n'y a pas de cantine.

Dans l'escale de BIGNONA, 25 % des garçons ne résident pas chez leurs parents mais chez des logeurs où ils ne paient pas de pension. Ils fournissent un peu de riz et effectuent quelques petits travaux.

Quant aux filles, 9 % seulement logent chez des parents ou amis.

En brousse, 22 % résident chez des parents où ils ne paient pas de pension. Ils apportent leur portion de riz ou de mil et fournissent quelques menus travaux. Ce taux est du reste très variable : il oscille entre 2 et 48 %.

La répartition ethnique des élèves de la zône est la suivante :

- Diolas : 89 %
- Mandingues : 3 %
- Ouoloffs : 3 %

Le reste comprenant : Bainouks, Bambaras, Balantes, Peulhs, Sérères et Toucouleurs : 5 %.

Sur 56 élèves sortis en 1954 avec le CEPE :

- 21, soit 37 %, sont étudiants à DAKAR et SAINT-LOUIS,
- 10, soit 18 %, cultivateurs dans leur village d'origine,
- 9, soit 16 %, infirmiers dans les villes,
- 4, soit 7 %, instituteurs,
- 4, soit 7 %, employés,
- 3, soit 5 %, ouvriers spécialisés,
- 3, soit 5 %, militaires,
- 1, entré en religion,
- 1, sans profession.

2-NIVEAU CULTUREL

Ici encore, l'arabe est inconnu. Le français est parlé par une faible minorité, mais presque dans chaque village on trouve quelques habitants parlant le français.

L'attitude générale est plutôt favorable à l'instruction. On peut constater un désir manifeste des adultes de s'instruire. Il n'y a presque pas d'opposition à l'envoi des enfants à l'école.

Les gens instruits ont une certaine influence sur les autres. Ce sont ceux qui informent les villageois des nouvelles concernant le pays et c'est à eux que les villageois ont recours pour leur correspondance. En somme, ce sont les agents de liaison. Cependant les villageois ont tendance à être méfiants à leur égard peut-être par jalousie. Ils exercent aussi une influence dans leurs familles.

Il en est à peu près de même pour les voyageurs. Ils sont écoutés et pourraient apporter des modifications aux conditions de vie matérielles du village.

Loisirs

Les réunions traditionnelles se font par groupe d'âge. Les anciens du village se réunissent pour mettre en commun leurs idées, et discuter des événements récents.

Les associations de jeunes sont plutôt folkloriques et culturelles: chants, danses, contes, etc ...

Les fêtes ont lieu pour marquer la fin des travaux, ou à l'occasion des mariages, des baptêmes ou des circoncisions. Les fêtes de la circoncision revêtent une grande importance. Elles réunissent plusieurs villages et durent environ une semaine, après quoi les jeunes vont pendant un mois environ dans la forêt.

Il n'y a pas de griots chez les Diolas. Les fêtes sont animées par des associations de jeunes gens ou de jeunes filles.

Activités artistiques

Il n'y a pour ainsi dire pas d'activités artistiques ou alors elles sont comprises dans l'artisanat : travaux de vannerie, de poterie, décoration dealebasses, fabrication de tans-tans.

4 LES NIVEAUX CULTURELS
=====1-NIVEAU SCOLAIRE (1)1- Equipements

17 écoles publiques, 13 privées confessionnelles, 1 non confessionnelle.

. Date de construction

Les écoles ne sont pas récentes :

Sur 10, 4 ont été construites avant 1946,
6 entre 1946 et 1956.

. Budget de construction

Le budget local a financé la construction des 2/3 des écoles.

Le FIDES et le budget d'Etat ont financé le reste.

. Matériaux de construction

3 écoles sur 10 ont des murs de banco
7 des murs en ciment ou en briques.

Sur 10 écoles, 4 ont des toits en tôle,

3 des toits en zinc

3 des toits en tuiles ou en terrasse
de ciment.

. Etat des bâtiments

7 bâtiments sur 10 sont en bon état,
3 ont besoin de réparations.

. le mobilier scolaire est insuffisant partout.

. Les installations sanitaires, les équipements sportifs et culturels sont inexistantes. Dans une école seulement il existe un minimum de bibliothèque.

2- Taux divers

- Nombre d'écoles par habitant :

31 soit 1 école pour 2.606 habitants globaux :
80.786 proportion meilleure que dans les autres régions du SENEGAL. Elle se rencontre du reste aussi dans la région de BIGNONA.

ote(1) Les calculs sont faits pour les cercles de ZIGUINCHOR et OUSSOUYE (1958-1959)

- Nombre d'habitants par maître :

$\frac{119}{80.786}$ soit 1 maître pour 678 habitants

- Nombre d'élèves par habitant :

Ecoles publiques : 2.249 garçons et 680 filles
Ecoles privées : 1.626 garçons et 778 filles
Total : 5327.

$\frac{5.327}{80.786}$ soit 1 élève pour 15 habitants globaux

- Nombre d'élèves par maître :

119 maîtres pour 5.327 élèves, soit 44 élèves pour 1 maître

- Nombre d'élèves par population d'âge scolaire :

Le pourcentage de la population d'âge scolaire doit avoisiner 20 % de la population totale, soit :

$\frac{80.786 \times 20}{100}$ soit 16.157

L'ordre de grandeur du rapport $\frac{5327}{16.157}$ serait donc de l'ordre de 33 élèves pour 100 enfants d'âge scolaire.

- Proportions respectives garçons-filles scolarisés :

1.452 filles et 3.875 garçons fréquentent les écoles.

$\frac{1.452}{3.875}$ soit 1 fille pour 3 garçons, taux spécialement élevé à cause de l'importance de la scolarisation des filles dans l'enseignement privé comme le démontre le taux suivant :

Taux de l'enseignement public : $\frac{680}{2.249}$ soit 1 fille pour 3 garçons

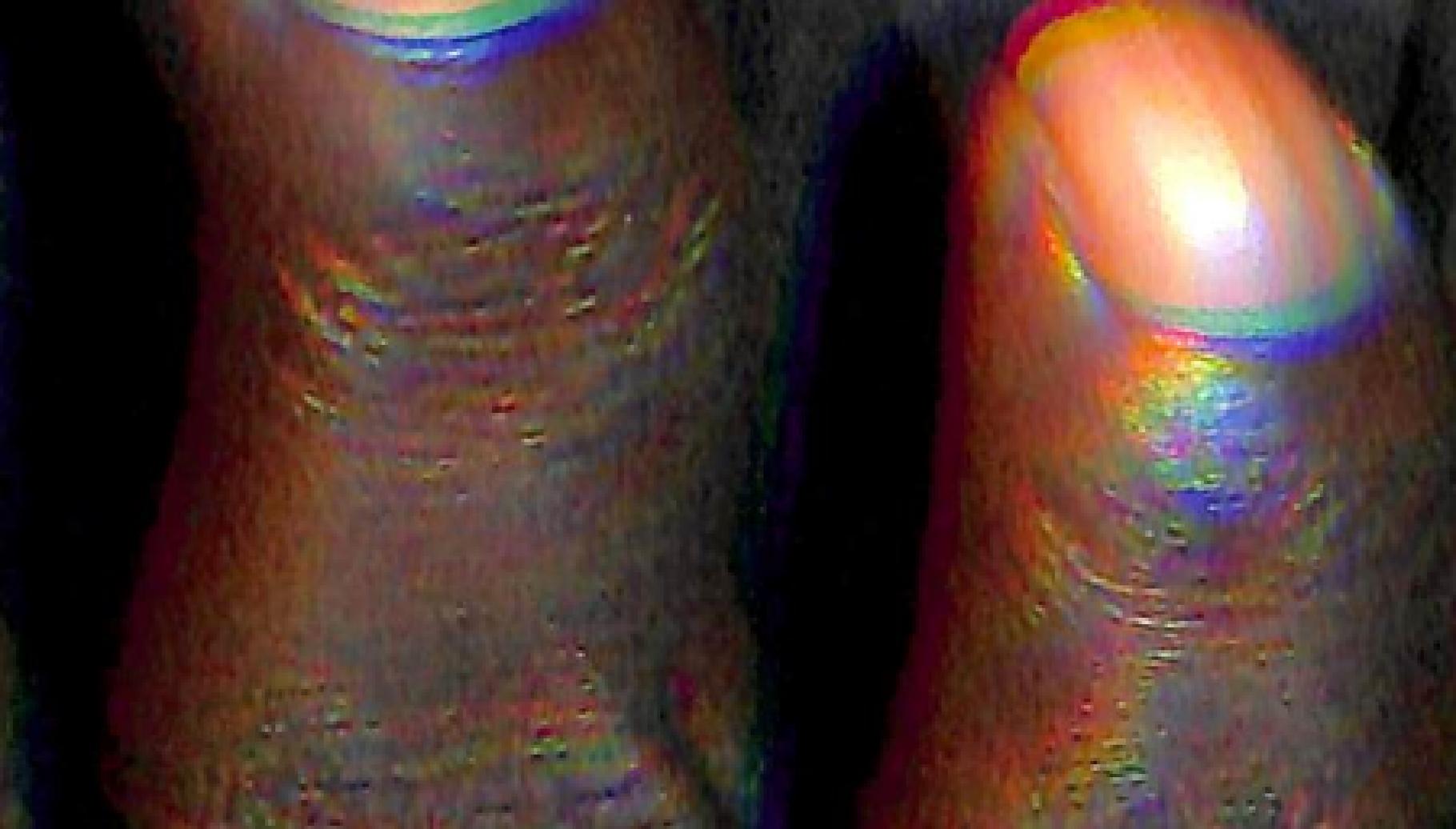
Taux de l'enseignement privé : $\frac{772}{1.626}$ soit 1 fille pour 2 garçons

Cas de ZIGUINCHOR :

Secteur privé : 539 garçons et 397 filles
Secteur public : 1361 garçons et 561 filles

Taux dans l'enseignement privé de la ville :

$\frac{397}{539}$ soit 1 fille pour un peu moins de 2 garçons



Sur 10 instituteurs, 2 sont bien logés, 4 mal logés et 4 sans logement administratif.

Les directeurs se plaignent du manque de formation professionnelle et de qualification des maîtres, dont le travail est rendu plus difficile encore à cause de l'insuffisance des fournitures et du matériel scolaire.

Ceux de brousse ont à faire face à d'autres difficultés, surtout d'ordre moral : le manque ou le mauvais état des logements, l'hostilité et la méfiance des parents vis-à-vis de la scolarisation, la rareté des moyens de communication, le retard excessif du courrier et les difficultés de ravitaillement créent un climat d'insécurité et d'isolement que les jeunes instituteurs venus de la ville supportent difficilement.

4- Les élèves

L'assiduité des élèves est satisfaisante en brousse comme en ville. 8 écoles sur 10 ont une fréquentation dont le taux dépasse 90 %. Ce taux est facilement obtenu.

Il existe toutefois des périodes d'absentéisme qui correspondent le plus souvent aux travaux des champs, à la récolte surtout pour laquelle les parents ont besoin de leurs enfants. Les autres causes d'absence sont les fêtes traditionnelles musulmanes, la circoncision, les manifestations fétichistes et les séances de lutte.

Dans 70 % des cas la distance moyenne parcourue par les élèves est de moins d'un km. Dans 30 % des cas elle varie entre 1 et 5 kms.

Il existe peu de cantines dans cette région : 3 écoles sur 10 en ont une.

En brousse 22 % des élèves ne résident pas chez leurs parents, mais chez des logeurs. La moitié d'entre eux fournissent le riz. L'autre ne fournit rien, ni en nature, ni en argent, mais effectue en échange, quelques travaux agricoles ou ménagers.

L'éventail des ethnies auxquelles appartiennent les écoliers est très vaste : la répartition se fait ainsi :

- . DIOLAS : 38 %
- . OUOLOFFS : 14 %
- . MANCAGNES : 9 %

- . MANDINGUES : 8 %
- . les autres : BALANTES, BAINOUKS, BAMBARAS, TOUCOULEURS, SARA KOLES . etc ... représentent 31 % des élèves.

Sur 15 élèves sortis en 1954 des écoles d'ADEANE et de SELEKY avec le CEPE :

- . 1 est sans profession,
- . 1 est cultivateur dans son village d'origine,
- . 1 est instituteur,
- . 2 militaires,
- . 3 infirmiers,
- . 7 étudiants à ZIGUINCHOR, ST-LOUIS ou DAKAR.

2-NIVEAU CULTUREL

1- Connaissance du français

Le français est connu par au moins 1 habitant dans 12 villages sur les 14 étudiés. Dans ces villages le nombre de gens parlant français varie de 1 à 10 pour 100 habitants. Il est supérieur dans la région diola qu'à l'est.

2- Connaissance de l'arabe

Sauf dans la micro-zône orientale où se trouve une minorité mandingue avec présence de narabouts instruits, l'arabe n'est parlé par personne dans la sous-zône peuplée en grande majorité d'animistes.

3- Education des enfants

Le père de famille est responsable de l'éducation des garçons dès l'âge de 8 ans, la mère se réservant celle des filles. On peut considérer que dès l'âge de 10 ans garçons et filles participent aux travaux du ménage et des champs, effectuant de petits travaux en rapport avec leur force (ramassage du bois, aide à la cuisine, garde des troupeaux dans les villages où il n'y a pas de berger Peulh).

Vers l'âge de 16 ans, le garçon reçoit une parcelle de rizière à cultiver. Cette parcelle lui permettra de préparer son grenier de fiançailles ; parfois le jeune garçon récolte également du vin de palme pour son compte

personnel.

Quant à la jeune fille, le seul profit qu'elle retire de l'aide apportée aux travaux de sa mère, est l'achat d'effets vestimentaires. En certains endroits, (KARAUNATE, ESSYL) elle reçoit le jour de son mariage une certaine quantité de riz qu'elle pourra amener au grenier de son mari.

On ne peut passer sous silence une coutume existant à ESSYL, qui charge le père de la nourriture des enfants, du mois de mai au mois de décembre, la mère les prenant en charge de décembre à mars ; la mutation donne lieu au mois de mai à une fête appelée GAROMO, pour célébrer la prise en charge par le père.

4- Intérêt porté à l'instruction

On trouve un désir certain chez les adultes les plus jeunes d'apprendre à lire et à écrire, mais l'influence de ceux ayant été à l'école est nulle. Quelques-uns ont quitté leur village et n'y sont pas revenus. Ceux qui sont restés ont été repris par la vie quotidienne et ont pratiquement oublié ce qu'ils avaient reçu.

5- Expressions de la vie culturelle traditionnelle

- dans la micro-zône orientale :

Il n'y existe aucune manifestation importante du fait de la diversité des ethnies qui se côtoient. Fêtes chrétiennes, musulmanes, sacrifices aux fétiches, après les récoltes, sont les seules manifestations où pourrait s'exprimer l'âme de ces populations. Il n'existe aucune forme d'activité d'ordre culturel ; peut-être quelques luttes, quelques danses.

Il semble que les populations de toute la région conservent certaines traditions mais sans conviction ; celles-ci s'altérant au fil des années, il est à craindre que les migrations des jeunes vers ZIGUIN-CHOR n'accentuent cette dégradation.

- dans la micro-zône diola sud :

Les fêtes sont nombreuses, accompagnées de libations, luttes et sacrifices rituels.

Les fêtes traditionnelles sont celles qui se déroulent à la fin des récoltes et qui donnent lieu à des réjouissances pouvant grouper plusieurs vil-

- . MANDINGUES : 8 %
- . les autres : BALANTES, BAINOUKS, BAMBARAS, TOUCOULEURS, SARAKOLES . etc ... représentent 31 % des élèves.

Sur 15 élèves sortis en 1954 des écoles d'ADEANE et de SELEKY avec le CEPE :

- . 1 est sans profession,
- . 1 est cultivateur dans son village d'origine,
- . 1 est instituteur,
- . 2 militaires,
- . 3 infirmiers,
- . 7 étudiants à ZIGUINCHOR, ST-LOUIS ou DAKAR.

2-NIVEAU CULTUREL

1- Connaissance du français

Le français est connu par au moins 1 habitant dans 12 villages sur les 14 étudiés. Dans ces villages le nombre de gens parlant français varie de 1 à 10 pour 100 habitants. Il est supérieur dans la région diola qu'à l'est.

2- Connaissance de l'arabe

Sauf dans la micro-zône orientale où se trouve une minorité mandingue avec présence de marabouts instruits, l'arabe n'est parlé par personne dans la sous-zône peuplée en grande majorité d'animistes.

3- Education des enfants

Le père de famille est responsable de l'éducation des garçons dès l'âge de 8 ans, la mère se réservant celle des filles. On peut considérer que dès l'âge de 10 ans garçons et filles participent aux travaux du ménage et des champs, effectuant de petits travaux en rapport avec leur force (ramassage du bois, aide à la cuisine, garde des troupeaux dans les villages où il n'y a pas de berger Peulh).

Vers l'âge de 16 ans, le garçon reçoit une parcelle de rizière à cultiver. Cette parcelle lui permettra de préparer son grenier de fiançailles ; parfois le jeune garçon récolte également du vin de palme pour son compte

village est en jeu, surtout lorsqu'un grand déplacement est nécessaire. Jeunes gens et jeunes filles des villages participent à ces séances de luttes, les jeunes filles encourageant leurs favoris par leurs chants et leurs danses.

lages. Elles se déroulent assez souvent au village où réside le "roi", chef féticheur de la région - EFFOC, YETOU, OUSSOUYE, M'LOMP, ENAMPORE, entre autres.

Les fêtes familiales et religieuses ont lieu à l'occasion des fiançailles, mariages, funérailles. Une fois par an, un sacrifice doit être offert au fétiche de la famille et cette offrande donne lieu aussi à une fête. Il faudrait citer aussi les circoncisions mais celles-ci n'ont lieu que tous les quinze ou vingt ans. Chacune de ces fêtes réunit plusieurs quartiers et parfois plusieurs villages.

Ces fêtes ne donnent pas lieu en général à de grosses dépenses en espèces ; seuls les produits locaux sont consommés (bétail, riz, poulets et surtout vin de palme) mais parfois en quantités très importantes (ex. : 70 boeufs à YETOU en 1959 pour les funérailles d'un Ancien).

Pendant la saison sèche, le pays diola animiste est constamment en fête et la population passe une bonne partie de son temps à consommer du vin de palme et à danser.

- La danse fait partie du patrimoine légué par les ancêtres. Chaque village réserve une place à cet effet où le tan-tan est installé à demeure. Les danses sont animées par les jeunes gens et jeunes filles et se terminent parfois fort tard dans la nuit.
- Mais la forme d'expression la plus importante est la lutte. C'est dans la lutte que s'exprime pour une grande part l'âme de la jeunesse diola. Les séances de luttes groupent généralement deux ou plusieurs villages. Elles se déroulent chaque soir dans un village différent. La saison des luttes débute généralement au mois de Novembre, soit immédiatement après la saison des pluies ; elle ne prend fin qu'au mois de Juillet, c'est-à-dire aux premières pluies.

C'est dans ces séances de luttes organisées par les organisations de classe d'âge que l'on peut découvrir toutes les valeurs que recèle la jeunesse de cette région, car après avoir travaillé toute une journée dans les rizières ou en forêt, afin d'effectuer les travaux agricoles, il faut une certaine dose d'énergie et de volonté pour participer à une séance de lutte où l'honneur du

CHAPITRE 3LES NIVEAUX DE PRODUCTION ET LES POSSIBILITES

3-1	Caractéristiques du niveau économique	
	- Sous Zone Nord	{ 8 }
	- Sous Zone Sud	{ 7 }
3-2	Etudes agricoles	(23)
3-3	Autres activités rurales	
	- Sous Zone Nord	{ 7 }
	- Sous Zone Sud	{ 6 }
3-4	Niveaux d'échange	
	- Sous Zone Nord	{ 5 }
	- Sous Zone Sud	{ 6 }

CARACTERISTIQUES DU NIVEAU ECONOMIQUE
=====

Devant l'ampleur de cette section, on a préféré partager la zone en deux sous zones : Sous Zone Basse Casamance Nord, Sous Zone Basse Casamance Sud que nous étudierons ci-dessous.

Estimation de l'autoconsommation (par personne et par an)

Rubrique	Estimation de la consommation alimentaire en grs (par personne et par jour)	Estimation de la valeur de la consommation annuelle en Frs CFA	dont quantités achetées en Frs CFA	Quantités autoconsommées en Frs CFA
Riz	450	5.700	350	5.350
Mil-Fonio-Maïs	70	470	20	450
Manioc	30	60	10	50
Huile de palme	30	550	50	500
Arachide	15	110	-	110
Poisson	60	330	70	260
Viande	12	280	30	250
Lait	20	110	-	110
Feuilles et divers	120	400	40	360
TOTAL	-	8.010	570	7.440

L'autoconsommation moyenne par personne et par an peut donc être estimée à environ 7.500 Fr CFA. Elle est plus faible que celle des Diolas de la sous-zone sud (9000 Fr) mais supérieure à celle des Mandingues de MOYENNE CASAMANCE (5600 Fr).

2- Le revenu monétaire

Pour les 190 budgets étudiés, il a été observé la structure moyenne suivante :

Structure des revenus monétaires annuels d'un Diola du Nord de la BASSE CASAMANCE (en Fr CFA par personne et par an)		
Origine des revenus	En Fr CFA	En % du total des revenus
Arachide	3.075	63.0
Autres revenus de l'agriculture et de la cueillette	235	5.0
Élevage	130	2.5
Chasse	30	0.5
Artisanat	395	8.0
Commerce	75	1.5
Pensions-retraites	210	4.5
Allocations	450	9.0
Autres revenus	275	6.0
TOTAL DES REVENUS	4.875	100.0%

1- NIVEAU ECONOMIQUE D'ENSEMBLE1-LES REVENUS

Les Diolas du Nord de la CASAMANCE, ont une économie nettement moins archaïque que celle du Sud de la CASAMANCE dont on a par ailleurs analysé le niveau de vie. Les causes de cette différence sont complexes, cependant le facteur essentiel, on l'a vu, repose probablement dans un moins grand isolement géographique et dans l'Islamisation qui a plus ou moins marqué le Nord de la CASAMANCE depuis maintenant plus d'un siècle. Là encore, le premier signe - sinon de progrès, du moins de changement - dans le système économique est la "monétarisation" progressive, c'est-à-dire le développement des échanges faits en terme monétaire.

L'analyse des budgets de famille permet de connaître l'étape actuelle de l'évolution où se trouve engagée la sous-zone (elle a porté sur 190 budgets de ménages répartis dans 15 villages). Les résultats essentiels de l'étude sont les suivants :

Le budget global du Diola de la Subdivision de BIGNONA s'établit autour de 12.000 F CFA; l'autoconsommation en représente 62,5%; le budget monétaire 37,5%.

La comparaison de ces derniers chiffres avec ceux établis pour la sous-zone sud de la BASSE CASAMANCE (respectivement 78% et 22%) montre que les Diolas du Nord ont atteint un stade sensiblement plus avancé de développement économique, encore que pris globalement les niveaux de vie des deux sous-zones soient très proches l'un de l'autre.

1- L'Autoconsommation

L'estimation de l'autoconsommation donne les résultats suivants :

Estimation de l'autoconsommation (par personne et par an)

Rubrique	Estimation de la consommation alimentaire en grs (par personne et par jour)	Estimation de la valeur de la consommation annuelle en Frs CFA	dont quantités achetées en Frs CFA	Quantités autoconsommées en Frs CFA
Maïs	450	5.700	350	5.350
Manioc	70	470	20	450
Arachide	30	60	10	50
Coque de palme	30	550	50	500
Soja	15	110	-	110
Haricots	60	330	70	260
Arachides	12	280	30	250
Manioc	20	110	-	110
Autres	120	400	40	360
TOTAL	-	8.010	570	7.440

L'autoconsommation moyenne par personne et par an peut donc être estimée à environ 7.500 Fr CFA. Elle est plus faible que celle des Diolas de la sous-zone sud (9000 Fr) mais supérieure à celle des Mandingues de MOYENNE CASAMANCE (5600 Fr).

2- Le revenu monétaire

Pour les 190 budgets étudiés, il a été observé la structure moyenne suivante :

Structure des revenus monétaires annuels d'un Diola du Nord de la BASSE CASAMANCE (en Fr CFA par personne et par an)

Origine des revenus	En Fr CFA	En % du total des revenus
Arachide	3.075	63.0
Autres revenus de l'agriculture et de la cueillette	235	5.0
Élevage	130	2.5
Chasse	30	0.5
Artisanat	395	8.0
Commerce	75	1.5
Pensions-retraites	210	4.5
Allocations	450	9.0
Autres revenus	275	6.0
TOTAL DES REVENUS	4.875	100.0%

Le revenu monétaire annuel moyen d'un Diola de la sous-zone Nord de la BASSE CASAMANCE est de l'ordre de 5.000 F CFA

- En analysant l'origine des revenus, il apparaît que la structure des revenus, comme la structure des dépenses, semble beaucoup plus proche de celle des populations de la MOYENNE CASAMANCE, Mandingue par exemple, que celle observée pour la population Diola animiste du Sud de la CASAMANCE :

 - C'est ainsi que la culture de l'arachide est de loin la première source de revenus monétaires - 63% - aucun autre poste ne dépassant 10% de l'ensemble des revenus.
 - Les revenus tirés de l'agriculture et de la cueillette, le riz et surtout l'huile de palme, sont beaucoup plus faibles qu'au Sud de la CASAMANCE, ce qui n'est pas surprenant puisque, en ce qui concerne le riz, l'analyse a montré que le pays ne se suffisait pas à lui-même et dans l'ensemble il devait importer du riz. D'autre part, la palmeraie naturelle est relativement moins étendue - notamment dans la partie septentrionale de la région - que dans le pays d'OUSSOUYE; sa production bien qu'assez forte est employée presque complètement pour la consommation locale.
 - Les produits de la pêche ne donnent lieu qu'à une très faible commercialisation. Ils sont presque entièrement autoconsommés.
 - Les seuls postes notables sont "l'artisanat" - 8% - et surtout ceux correspondant à des revenus venant de l'extérieur "salaires et retraites" - 4,5% - et surtout "migrations" - 9% -; encore ce dernier poste est-il probablement sous-estimé en raison des objets et de l'argent que les migrants ont pu rapporter et omettre de signaler aux enquêteurs - volontairement ou involontairement -

- La ventilation des budgets suivant la tranche des revenus montre que plus le revenu est élevé moins l'arachide représente un fort pourcentage tandis que "l'artisanat" et les "salaires et migrations" occupent alors une place croissante. Tout se passe comme s'il existait un facteur limitant la production de l'arachide et que

c'est seulement par une différenciation des activités économiques, telles que l'artisanat, le commerce et surtout les migrations, que le Diola de la subdivision de BIGNONA cherche à accroître son revenu.

En fait, il faudrait distinguer suivant les différentes micro-zones, car les possibilités sont assez semblables mais le niveau de leur utilisation assez différent : ainsi il existe un goulot d'étranglement dans la production de l'arachide en raison du manque de terres - limitées en particulier par la conformation géographique de la région et l'importance des superficies de forêts classées. Cette rareté des terres, qui se fait aussi sentir dans la vallée du SOUNGROUGROU - KALOUNAY semble caractériser les zones les plus peuplées; au contraire, il est peu probable que dans le centre ou le nord de la subdivision elle se fasse sentir.

3- Le revenu global

La juxtaposition des données obtenues sur l'autoconsommation et sur les revenus monétaires permet de donner une vision d'ensemble de l'économie de la région et l'importance relative qu'y occupent les divers secteurs :

TABLEAU DES PRINCIPALES SOURCES DE REVENUS D'UN DIOLA DU NORD DE LA CASAMANCE (en francs CFA par personne et par an)					
Origine des revenus	Revenu monétaire	Autoconsommation	ENSEMBLE		
			Fr CFA	%	
Agriculture :					
riz	-	5.350	5.350	45.0	
arachide	3.075	110	3.185	25.0	
autres	55	500	555	5.0	
Dueillette dans la palmeraie	180	500	680	6.0	
Pêche	30	260	290	3.0	
Elevage	130	360	490	4.0	
Artisanat	395	-	395	3.0	
Commerce	75	-	75	1.0	
Migrations-Salaires	660	-	660	6.0	
Autres	275	-	275	4.0	
TOTAL	4.875	7.080	11.955	100.0	

Ce tableau, qui ne comporte pas les fabrications artisanales du ménage, met en évidence l'importance relative de la culture du riz et de la culture de l'arachide ainsi que leur primauté dans l'économie de la région; le rôle de la palmeraie étant bien plus faible. Si l'on compare ce tableau à celui obtenu pour les Diolas du Sud, il apparaît nettement :

- que la part du riz est moins forte pour le Diola du Nord et qu'elle est remplacée par l'apport de l'arachide qui est pour lui 6 fois plus importante que pour le Diola du Sud.
- que la part provenant du palmier est trois fois moins forte pour le Diola du Nord.
- que les autres secteurs de l'économie sont dans l'ensemble d'importance très comparable.

2-LE TRAVAIL ET L'EMPLOI

1- L'occupation d'une famille durant l'année :

Il faut distinguer les deux périodes :

- L'hivernage, période des travaux, est la plus intéressante des saisons. Le paysan aime son travail habituel et calcule bien son temps. Dès l'aube, la femme se met à piler le riz destiné à la cuisine de la journée, va puiser de l'eau, met un peu de propreté et d'ordre dans la maison, puis elle va rejoindre son mari qui se trouve déjà à l'oeuvre aux champs. D'ordinaire, une hutte est construite par le mari dans le champ : c'est là que la femme range tout, fait sa cuisine de midi; cette hutte sert également à des petits moments de repos entre midi et 14 heures. Le travail reprend jusqu'à 18 heures au plus tard; garçons, filles, tout le monde y participe. En rentrant le soir, la femme se met à nouveau à piler un peu de riz pour ajouter à la ration du soir; elle fait la cuisine et vers 8 h.30 le repas est servi. Durant la journée, le souci de la surveillance des champs contre toutes sortes de bêtes est le plaisir des garçons.
- La saison sèche est le moment où tout est terminé, plus d'occupation de production à proprement parler, mais

il y a tout de même un peu de travail : l'homme peut aller à la chasse, la femme va pêcher au marigot ou dans les mares. Les distractions commencent. C'est ainsi qu'à la fin des travaux et d'une façon habituelle, certains villages organisent une fête "pour tout le village". C'est aussi l'époque des mariages, des danses, des luttes.

- Schéma de calendrier

- Mai : préparation champs de culture en sec.
- Juin } cultures.
- Juillet }
- Août } culture rizières - repiquage -
- Septembre } binage champs arachides, mil.
- Octobre } récolte arachides,
- Novembre } nil et autres.
- Décembre } récolte riz (parfois jusqu'en Février
- Janvier } dans les DJOUGOUTTES Nord)
- Février } mois de repos durant lesquels se font
- Mars } les migrations. L'homme retourne les
- Avril } champs de rizière et s'occupe à de menus travaux (réparation toit, clôture, nettoyage concession). La femme prépare le sel, l'huile de palme, les palmistes.

2- La répartition des tâches

Il est nécessaire de distinguer la microzone ouest où l'organisation traditionnelle qui est celle des diolas animistes de la sous-zone Sud, de l'organisation du travail de la partie nord et est où l'influence mandingue s'est exercée d'une façon beaucoup plus profonde et a entraîné une nette distinction des tâches entre hommes et femmes.

- Dans la région Ouest

Hommes et femmes travaillent ensemble, à la rizière comme aux champs sur terrain sec. Les hommes se réservent les travaux de préparation des sols, les femmes les semis et les récoltes et il n'est pas courant de voir

hommes et femmes travailler ensemble sur un même champ. Certaines activités comme la cueillette des palmistes sont des travaux d'hommes, tandis que d'autres (concassage des palmistes, fabrication de l'huile, vente) sont réservés aux femmes.

Les enfants participent aux travaux dans la mesure du possible, mais ne revendiquent rien.

- Dans la microzone Est mandinguisée le travail est par contre réparti : les hommes s'occupent de la culture en sec, aidés des garçons; les femmes, aidées des jeunes filles cultivent seules les rizières. Le revenu de la production est au profit de tous et géré par le chef de famille.

Structure des revenus monétaires annuels d'un Diola de la sub-division de BIGNONA, suivant le revenu du chef de ménage, en Frs CFA et en %, par personne

	:12000		:16000		:25000		:35000		:45000 & +		: Ensemble :			
: des :	11999 :	/15999 :	/24999 :	/34999 :	/44999 :									
: revenus: Frs	%	: Frs	%	: Frs	%	: Frs	%	: Frs	%	: Frs	%	: Frs	%	
:Arachi-:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
: des :	1230	74	:2280	76,5	2920	77	: 3330	71	: 3130	65	: 4450	50,5	: 3075	63
:Autres :	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
:revenus:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
:agric. et:	90	5,5	: 280	9,5	: 275	7,5	: 320	7	: 240	5	: 195	2	: 235	5
:cueillet:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
:te.	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
:Elevage:	50	3	: 40	1,5	: 90	2,5	: 135	3	: 175	3,5	: 220	3	: 130	2,5
: Pêche :	-	-	: 15	0,5	: 20	0,5	: -	-	: -	-	: 55	0,5	: 30	0,5
:Artisa-:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
:nat.	5	0,5	: 55	2	: 115	3	: 380	8	: 210	4	: 1200	13,5	: 395	8
:Commerce	-	-	: 90	3	: 110	3	: 85	2	: -	-	: 135	1,5	: 75	1,5
: Salaire :	-	-	: -	-	: 40	1	: 90	2	: 15	0,5	: 1320	15	: 210	4,5
:Migra- :	30	2	: -	-	: 30	1	: 85	2	: 935	19	: 660	7,5	: 450	9
:tions	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
:Autres :	250	15	: 215	7	: 180	4,5	: 205	4,5	: 155	3	: 550	6,5	: 275	6
:revenus:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
:Total :	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	
:Revenus:	1655	100	: 2975	100	: 3780	100	: 4630	100	: 4920	100	: 8785	100	: 4875	100

3-1(8)
Fin

Zone Basse Casamance
Sous zone nord

ANCE

-1 NIVEAU ECONOMIQUE D'ENSEMBLE1-LES REVENUS

L'analyse des revenus des groupes ethniques non diolas et non mandingues peuplant la microzone orientale a été regroupée avec celle des populations mancagnes et mandjaques de MOYENNE CASAMANCE; rappelons simplement que le revenu monétaire de ce groupe, qui pratique une économie dynamique, était de l'ordre de 10.000 Fr CFA par personne et par an.

Il sera présenté ici les budgets de famille de 47 ménages "diolas" de la sous-zone située au sud de la CASAMANCE, ménages tirés au sort dans 12 villages retenus pour l'enquête par un "choix raisonné" tenant compte des particularités ethniques et amenant une bonne répartition géographique du coup de sonde.

Un village YOUTOU a d'autre part fait l'objet d'une enquête monographique (25 budgets).

Les résultats essentiels de l'étude sont les suivants :

Le budget global du Diola de la région d'OUSSOUYE, c'est-à-dire compte tenu à la fois du revenu monétaire et de l'autoconsommation alimentaire s'établit aux environs de 11.500 Fr CFA par personne et par an : dans ce total, le revenu monétaire n'entre que pour 22% alors que l'autoconsommation représente 78%.

.On constate par la comparaison du premier chiffre avec les chiffres correspondants obtenus pour les zones mandingues et peulhs de la HAUTE CASAMANCE, respectivement 11.500 et 9.000 Fr CFA, que le Diola du sud de la CASAMANCE n'a pas un niveau de vie globalement inférieur à celui des autres populations de la CASAMANCE; il n'est pas non plus défavorisé par rapport à son voisin diola du nord de la BASSE CASAMANCE dont le revenu global est estimé à 12.000 Fr CFA par personne et par an.

Par contre, on mesure la part extrêmement importante de l'autoconsommation (78%) dans ce revenu global, la comparant par exemple avec celle constatée chez les Mandingues, où revenu nonétaire et autoconsommation représentent chacun 50% du revenu global, l'isolement et l'archaïsme de l'économie des régions diola du sud de la CASAMANCE, encore que le niveau de vie général confirme l'impression favorable que peut avoir le voyageur, c'est-à-dire un équilibre vivrier obtenu par un mode de vie très bien adapté au cadre naturel.

1- L'Autoconsommation

L'estimation de l'autoconsommation a été faite d'après les mêmes procédés que ceux utilisés pour les autres populations de la Casamance, la valeur des denrées étant de même estimée à partir des prix de détail pratiqués dans les villages enquêtés.

	Estimation de la ration alimentaire par personne et par jour, en grs (par postes)	Valeur de la consommation par personne et par an en Fr CFA	dont quantité achetée par personne et par an en Fr CFA	dont quantité autoconsommée par personne et par an en Fr CFA
riz	600	6.300	40	6.260
poisson-huitres	120	660	10	650
huile de palme	50	900	-	900
mande	5	120	10	110
lait	5	25	-	25
vin de palme	-	700	-	700
fruits et divers	80	350	-	350
TOTAL	-	9.055	60	8.995

L'autoconsommation moyenne par personne et par an peut donc être estimée à 9.000 Fr CFA, très largement supérieure au revenu monétaire qui se situe autour de 2.500 Fr CFA.

Ce chiffre est le plus élevé de tous ceux estimés lors de l'enquête dans les diverses zones de la CASAMANCE (Peulh : 6000 Fr; Mandingue : 5600 Fr; Diola du NORD et de BASSE CASAMANCE : 7.500 Fr). Son importance confirme la faiblesse du revenu monétaire.

2- Le revenu monétaire

Pour les 47 budgets "diolas sud" d'une part et pour les 25 budgets "diolas du village de YOUTOU" d'autre part, la structure des revenus monétaires est la suivante :

	PAR PERSONNE ET PAR AN			
	Diola de YOUTOU		Diola - Sud	
	En Fr CFA	En %	En Fr CFA	En %
Revenus de l'agriculture :				
- de la cueillette :				
- huile de palme et pal-				
- niistes	1.060	43.5	420	16.5
- vin de palme	-	-	65	2.5
- arachide	505	20.5	450	18.5
- riz	25	1.0	105	4.0
- pêche	25	1.0	25	1.0
- élevage	50	2.0	25	1.0
- artisanat	80	3.0	115	4.5
- commerce	-	-	150	5.0
- gratifications	710	29.0	950	37.5
- autres	-	-	225	9.0
TOTAL	2.455	100.0	2.530	100.0

Le revenu monétaire apparaît être de l'ordre de 2.500 Fr par personne et par an : ce chiffre le plus faible de ceux obtenus par des méthodes d'enquêtes identiques dans les diverses zones de la CASAMANCE.

L'analyse de la structure est rendue plus instructive en comparant entre elles les différentes structures observées pour des revenus croissants des chefs de ménage :

Revenus monétaires annuels d'un Diola du sud de la CASAMANCE
suivant la tranche de revenus du chef de ménage

	TRANCHE DE REVENUS DU CHEF DE MENAGE					
	0 - 7499		7500 - 14999		15000 et plus	
	Frs	%	Frs	%	Frs	%
Revenus de l'agriculture et de la cueillette :						
- huile de palme et pal-						
mistes	305	30.0	600	31.5	500	9.0
- vin de palme	35	3.5	80	4.0	70	1.5
- arachide	130	13.0	245	12.5	1220	22.5
- riz	125	12.5	50	2.5	170	3.0
Revenus de la pêche	5	0.5	75	4.0	-	-
Revenus de l'élevage	-	-	-	-	95	2.0
Artisanat	25	2.5	205	10.5	140	2.5
Commerce	-	-	-	-	590	11.0
Migrations	140	14.0	550	28.0	2400	44.5
Autres	245	25.0	140	7.0	210	4.0
TOTAL DES REVENUS	1010	100.0	1945	100.0	5395	100.0

L'analyse des deux tableaux de revenus permet de constater que les principales sources de revenus sont :

- les migrations,
- les produits provenant de la cueillette du palmier,
- l'arachide, pour une proportion déjà très inférieure.

Aucune autre source de revenus n'atteint 10% du revenu monétaire global.

- L'arachide n'est que peu appréciée des Diolas pour la consommation alimentaire et il semble que la culture de l'arachide se soit développée au cours de ces dernières années uniquement pour faire face aux dépenses d'impôt dont on a vu l'importance. Fréquemment d'ailleurs, à une interrogation à ce sujet, le Diola répond qu'il cultive l'arachide pour payer l'impôt; (la collecte de l'impôt correspond d'ailleurs à la période de récolte de l'arachide : 1er trimestre de l'année).

Ce n'est que dans la partie la plus "évoluée" de la population - soit chez les Diolas catholiques, soit chez les étrangers - les colonies oulofs de la région en particulier - que la culture de l'arachide prend une certaine extension. Aussi n'est-ce pas un hasard que le pourcentage, même relatif, des revenus provenant de la culture de l'arachide soit le plus élevé parmi les couches de la population aux niveaux de vie les plus aisés.

- A l'inverse, les revenus provenant de la cueillette des palniers sont très constants suivant la tranche de revenus et, en moyenne, importants puisqu'ils représentent 35% pour la catégorie des revenus les plus bas et 20% pour l'ensemble de la population. Encore cette source de revenus est-elle très variable d'une zone à l'autre suivant la plus ou moins grande richesse en palmeraies naturelles; ainsi les villages de mangrove tels que BATTINIERE ou DJIROMAITE en manquent presque totalement, alors que les villages tels que YOUTOU et EFFOC disposent d'assez importantes superficies de palmeraies, de densité et d'âge évidemment très inégaux.

Le budget moyen établi à YOUTOU montre d'ailleurs que, dans les zones riches en palmeraies, près de 50% du revenu monétaire provient de la cueillette, de la fabrication d'huile de palme et de la vente de palmistes.

- Le riz est très faiblement commercialisé - moins de 4% au total du revenu monétaire - environ 3 kgs par personne et par an - soit 1% seulement d'une production pouvant être estimée à 300 kgs. On verra plus loin quels sont les facteurs d'ordre économique et surtout culturel qui limitent cette commercialisation et font que la production pourtant importante de riz est entièrement autoconsommée.

- Les produits de la pêche et de l'élevage servent aussi essentiellement à l'autoconsommation ainsi que les produits de l'artisanat - encore ceux-ci font-ils parfois l'objet de troc à base de riz - par exemple une certaine poterie pour son contenu de riz.
- Le commerce ne rentre que faiblement dans l'ensemble des revenus et il n'a d'importance que pour les tranches de revenus les plus élevés.
- Les postes "autres revenus" qui font presque 10% de l'ensemble proviennent surtout des dons faits aux nombreuses occasions où se manifeste la solidarité dans cette société pourtant très individualiste : fêtes, religion, mariages, funérailles.
- Le poste "migrations" mérite ici une mention toute particulière du fait de son importance - les migrations rapportent un peu plus de 1/3 du revenu monétaire - et de ses particularités qui distinguent cette forme de migration de celles observées dans les autres régions du pays diola, notamment dans la subdivision de BIGNONA.

Quelle que soit la tranche des revenus, l'argent provenant des migrations représente un apport important de 14%, pour les revenus les plus faibles, à 45% pour les revenus les plus élevés.

Que signifie donc cette corrélation nettement positive et supérieure à 1 entre migrations et revenus ?

Cela tient probablement au fait que les possibilités de l'économie étant très limitées pour le Diola, ou étant estimées telles par lui, quand il veut accroître son revenu de façon significative, il cherche à le faire en migrant, c'est-à-dire en allant jouer un rôle dans l'économie monétaire, rôle qui ne lui est pas offert dans son propre cadre villageois.

3- L'analyse du revenu global

En combinant les tableaux donnant les sources de revenu monétaire et les principaux postes de l'autoconsommation, on peut obtenir une bonne vision d'ensemble de l'économie de la région et de la hiérarchie des principales ressources.

**TABLEAU DES PRINCIPALES SOURCES DE REVENU D'UN DIOLA
DU SUD DE LA CASAMANCE
ESTIMATION EN FRCS CFA PAR PERSONNE ET PAR AN**

Source des revenus	Revenu monétaire	Autocon- sommation	Ensemble	
			FrS	%
Agriculture :				
- riz	105	6.300	6.405	57.0
- arachide	450	-	450	4.0
Craquette dans la palmeraie	485	1.600	2.085	19.0
Pêche	25	660	685	6.0
Elevage	25	135	160	1.5
Artisanat	115	-	115	1.0
Commerce	150	-	150	1.5
Migrations	950	-	950	8.0
Autres	225	-	225	2.0
TOTAL DES REVENUS	2.530	8.695	11.225	100.0

L'analyse de l'économie dans son ensemble permet de confirmer l'importance de la palmeraie dans l'économie diola. Après le riz, et bien avant toutes les autres productions (arachide-poisson), ce sont les produits du palmier qui tiennent la seconde place.

Ce tableau, toutefois, comporte une assez grave lacune, dans la mesure en effet où les fabrications artisanales faites par le ménage lui-même donc "auto-produites" n'ont pu être comptabilisées; le poste artisanal qui ne comprend que la partie commercialisée est certainement sous-estimé. D'après les observations faites sur le terrain, vu le nombre et la perfection des vanneries, poteries, filets, que les Diolas fabriquent, il est très possible que ce soit l'artisanat qui doit occuper dans le tableau précédent la troisième place après le riz et la palmeraie.

ETUDE AGRICOLE
=====1-INTRODUCTION

La BASSE CASAMANCE constitue une zone très particulière du Sénégal. Ce qui est vrai des facteurs naturels, ethniques, sociaux, l'est évidemment de l'agriculture. Et tout d'abord la production agricole de la BASSE CASAMANCE repose pour l'essentiel sur une culture vivrière, le riz et en deuxième lieu seulement sur l'habituelle culture de rapport, l'arachide. Le mil est presque toujours relégué au troisième plan.

Néanmoins, si l'on excepte le canton des BLISSES-ET-CARONNES, dans la subdivision de BIGNONA, dont la partie sud est entièrement vouée au riz, partout la culture de l'arachide côtoie celle du riz. Mais elle est encore considérée comme un mal nécessaire, du moins dans les secteurs où le riz s'intègre fortement au mode de vie traditionnel du DIOLA : cantons de DIEMBERING et de la POINTE-SAINT-GEORGES par exemple.

Cependant une évolution est perceptible. En effet, dans toute la BASSE CASAMANCE les conditions de climat sont telles que les travaux agricoles entrent en concurrence au même moment, dès le début de la saison des pluies, époque où de surcroît le paysan diola peut connaître une réelle disette. Or l'arachide constitue pour lui le seul apport monétaire de l'année ou, ce qui revient au même, la seule assurance commode pour trouver du crédit, le riz n'étant pratiquement pas commercialisé. Aussi la considère-t-il, en cette période difficile où il doit faire son choix, avec une faveur croissante, au point qu'il va parfois jusqu'à négliger les travaux rizicoles, si bien ancrés pourtant dans les traditions.

Autre importante particularité : l'exploitation des palmeraies naturelles d'ELAEIS GUINEENSIS de la subdivision d'OUS-SOUYE et de la partie sud du canton de FOGNY-COMBO, ainsi que des bosquets de palmiers épars dans toute la zone.

Ces palmiers fournissent à la population l'huile de palme, le vin de palme ou "MOUNOUCK", l'huile de palmiste. Mais ils souffrent de la concurrence des cultures de riz pluvial qu'en pratique à leurs pieds, en raison surtout du bfulis qui précède ces cultures, et qui atteint les jeunes arbres, empêchant un renouvellement normal.

D'une façon générale d'ailleurs, les arbres jouent un rôle important dans la vie locale ; le ronier pour son bois ; les arbres fruitiers, manguiers, bananiers, agrumes etc... pour leur production. Tous les fruits sont appréciés, et pourtant le paysan ne paraît guère éprouver la nécessité d'intervenir dans la croissance de l'arbre, qui doit pousser seul, sous un climat qui heureusement le favorise.

Enfin, comme tous les Casamançais, le paysan Diola fait venir autour de son habitation différentes plantes qui servent au besoin de la famille : le manioc, l'igname, la patate douce, l'oseille de GUINEE, le haricot, le maïs..., autant de plantes cultivées avec grand soin, sur des parcelles engraisées par les détritiques ménagers et protégées des animaux par des clôtures de bois, les tapades.

La production animale, quant à elle, diffère peu de ce qu'on trouve ailleurs dans la région ; elle demeure un capital encore trop peu exploité. Détail très important toutefois : les villages animistes et les villages chrétiens élèvent les porcs en assez grand nombre : 10.000 (chiffre estimé par Service Elevage).

On a vu que la zone de BASSE CASAMANCE couvrait les trois subdivisions administratives de BIGNONA au nord de la CASAMANCE, d'OUSSOUYE et de ZIGUINCHOR au sud de celle-ci. Ces unités territoriales ne correspondent pas exactement à la réalité naturelle et agricole du pays. En effet, ce n'est pas moins de six sous-zones, ou micro-zones, qu'il faut distinguer pour ébaucher la carte agricole de la BASSE CASAMANCE bien moins homogène et d'économie plus diversifiée qu'on est tenté de le croire au premier abord.

2-LA CARTE AGRICOLE DE LA BASSE CASAMANCE

1- Au nord du cours de la CASAMANCE.

D'ouest en Est on y trouve :

- Les îles du canton des BLISSES-ET-CARONNES, avec comme limites à cette micro-zone : à l'Ouest l'océan, au Sud la CASAMANCE, à l'Est le marigot de DIOULOLOU, le village de KAFOUNTINE au nord.

Cette petite contrée isolée, pauvre, est consacrée à la riziculture ; hommes et femmes y participent ; elle compterait seulement quelques milliers d'habitants.

- A l'Ouest d'une ligne passant par les villages de BANGHAGAN, TANGORI, KAGNARO, puis suivant approxima- ...

tivement les limites des cantons des KADIAMOUTAYES-Nord et des NARANGS, une sous-zône groupant le Nord du canton des BLISSES-ET-CARONNES, les cantons du POGNY-COMBO, des DJOUGOUTTES Sud et Nord, l'ouest des cantons des KADIAMOUTAYES-Sud et de BIGNONA.

Les cultures d'arachide et de mil avoisinent celles de riz dans toute cette sous-zône, mais le mil n'y occupe qu'une place secondaire, parfois même insignifiante.

Partout existe un système de culture organisé avec précision, qui répartit les travaux agricoles entre les hommes et les femmes, dans les rizières comme dans les lougans (1). Presque toujours les hommes exécutent le gros du travail de préparation des rizières ; il y a des exceptions cependant : les villages de KABADIO, DIANA, ABENE, dans les BLISSES-ET-CARONNES, pratiquent une riziculture dans laquelle l'homme n'intervient jamais. Dans ces villages, il n'est pas inutile de le noter, la culture du riz pluvial, dans les "panpans" (2) occupe une place importante, ce qui n'est pas le cas dans le reste de la sous-zône.

A l'opposé, certains villages qui pratiquaient à une époque encore récente une riziculture uniquement féminine, voient aujourd'hui les hommes intervenir chaque année dans les travaux des rizières. C'est le cas dans le FAGNY-COMBO et notamment, depuis 1957, à KOUDIOUBE.

A la limite de la sous-zône suivante, les deux formes d'organisation coexistent parfois dans les mêmes villages ; c'est le cas à BANGHAGAN, TANGORI, KAGNAR où quelques quartiers s'en tiennent à la riziculture féminine, les autres pratiquent la même riziculture mixte qu'à l'Ouest.

- Entre la sous-zône précédente et les limites de la subdivision de BIGNONA : frontière gambienne, puis marigot de KOULIKAN, SONGROUGROU et CASAMANCE, une sous-zône correspondant aux cantons des KALOUNAYES, DJIRAGONES, des

(1) Lougan : le lougan est la parcelle défrichée en brousse et cultivée en arachide ou en mil.

(2) Panpan : On appelle panpan la parcelle forestière défrichée et cultivée en riz.

KADIAMOUTAYES-Nord, des NARANGS et à la partie Est des Cantons des KADIAOUTAYES-Sud et de BIGNONA.

Elle ne se distingue de la précédente que par une organisation du travail ; le riz est l'apanage de la femme, tandis que l'homme se consacre aux cultures de broussé, arachide et mil, ce dernier prenant une certaine importance.

Il existe bien entendu des exceptions ; ainsi dans les KADIAMOUTAYES-Nord quelques villages comme DJIBOGONE, BRINDIAGO, DJIREME, BOULEHOYE, BATHINDING-DIEME, pratiquent une riziculture à laquelle participent hommes et femmes.

2-Au Sud du cours de la CASAMANCE.

Entre la CASAMANCE et la frontière de la GUINÉE Portugaise les Subdivisions de ZIGUINCHOR et d'OUSSOUYE couvrent une région dont l'aspect naturel et les modes de vie originaux masquent parfois la réelle diversité. En fait, les différences ethniques, la nature du couvert végétal, l'importance plus ou moins grande des terres basses, l'attraction de ZIGUINCHOR, déterminent des variations qui obligent à reconnaître dans cet ensemble plusieurs sous-zônes ou micro-zônes, Ce sont :

- Entre la CASAMANCE, la frontière de GUINÉE Portugaise, l'Océan à l'Ouest, et à l'Est le cours inférieur du marigot de KAMBEUL, puis le cours des marigots de KAILOU et YIBA, une sous-zône qui vit principalement de l'exploitation de la palmeraie d'ELAEIS GUINEENSIS et de la culture des rizières. Elle groupe toute la subdivision d'OUSSOUYE, à laquelle l'identité des modes de vie et du milieu conduit à rattacher le canton de BRIN-SELEKY, qui cependant fait partie de la subdivision de ZIGUINCHOR et subit déjà l'attraction économique de la ville.

Dans toute la sous-zône, la culture du riz pluvial, le riz de panpans, venant après le brulis et le défrichement du sous-bois de la palmeraie, est largement pratiquée ; au point que la palmeraie en souffre dans sa régénération. Mais l'arachide est encore peu répandue ; ainsi dans le canton de DIEMBERING, seuls cinq villages la cultivent ; ce sont par ordre d'importance : BOUCOTTE-OUOLOFF, DIEMBERING, KABROUSSE, BOUYOUE, BOUCOTTE-DIOLA ; dans le canton de la POINTE-SAINT-GEORGES, cinq villages aussi : ELOUNDIA-OUOLOFF (appelé aussi OUMBALOU), FISSAC, SANTIABA, BADJIGUI et SAMSAM ; dans le canton de BRIN - SELEKY enfin, trois villages : MEDINA, KAMBEUL-MANJACK et DJIFOUNKER-MANJACK.

Ainsi la population reste dans ces trois cantons profondément attachée au travail duriz, mené avec la participation des hommes et des femmes ; l'arachide n'est pas considérée comme importante ; et l'on remarque qu'elle est surtout cultivée par des "étrangers" (1)

La situation est un peu différente dans le canton FLOUP, du fait du manque de rizières par rapport à la forte densité de la population : l'arachide apporte un complément monétaire indispensable ; de même le niébé est plus répandu qu'ailleurs.

- Correspondant au canton des BAYOTTES-ESSINES, une micro-zône qui correspond certainement à un micro-climat, très humide. La végétation, d'aspect plus nettement Guinéen, est dense. Tous les villages cultivent le riz et un peu d'arachide. Le travail est réparti entre les hommes et les femmes.
- Enfin le reste de la subdivision de ZIGUINCHOR, c'est à dire les cantons des BAINOUCKS des MANJACKS et d'ADEANE. On trouve dans cette sous-zône une grande diversité d'ethnies, cohabitant souvent dans les mêmes villages, mais conservant leurs traditions culturelles propres. Le riz, quoique encore important, y vient après l'arachide dans l'ordre d'importance des surfaces ; tantôt hommes et femmes vont à la rizière comme aux lougans ; tantôt les femmes vont seules à la rizière, les hommes se consacrant aux cultures de plateau. La proximité de la ville amène d'autre part d'importantes activités annexes : productions maraichère et fruitière, petit élevage, pêche, qui contribuent beaucoup à la réelle prospérité de cette sous-zône.

LES PRATIQUES CULTURALES

1-La Jachère.

La pratique qui en est faite varie peu dans toute la BASSE-CASA-

(1) La population de la région est typiquement Diola. On appelle étrangers les individus de races différentes, tels les Ouoloffs, les Manjacks, même s'ils sont fixés là depuis longtemps et se trouvent, comme les Manjacks tout près de leur aire d'origine. La frontière politique entre SENEGAL et GUINEE Portugaise est au contraire purement artificielle et n'entraîne aucune séparation des populations, encore moins une rupture des liens ethniques.

MANCHE. En effet, les rizières sont cultivées chaque année, et si l'on peut y parler de jachère, celle-ci n'occupe le sol qu'entre deux saisons de culture. Vu l'humidité du terrain et la poussée importante de l'herbe, son rôle n'est cependant pas négligeable. Les lougans pour leur part sont généralement cultivés un an sur deux ; il arrive pourtant qu'ils le soient trois ou quatre ans de suite. Quant aux panpans, ils ne portent qu'une culture d'un an, après quoi ils sont laissés au repos pour une durée qui va de 2 à 7 ans selon les endroits. Mais il existe des exceptions à ces règles générales, comme on le verra plus en détail à propos de l'assolement.

Ainsi, la jachère se présente sous trois aspects principaux :

- En rizière :

La végétation spontanée qui s'y développe rapidement après la récolte sert de nourriture au bétail durant la saison sèche, et provoque ainsi l'apport d'une certaine fumure. On trouve dans ces chaumes de riz des CYPERACEES des EUPHORBIACEES, des LILIIFOLIQUES, ect... mais aussi des LEGUMINEUSES et d'excellentes GRAMINEES comme CYNODON DACTYLON.

- Dans les lougans :

L'aspect varie selon qu'on a affaire à une culture ancienne ou à un champ défriché depuis peu.

Dans le premier cas, la jachère est surtout arbustive le couvert est essentiellement constitué par ICACINA SENEGALENSIS et GUINEA SENEGALENSIS. A ces deux espèces dominantes se joint parfois COMBRETUM MICRANTUM (1). Ces formations sont identiques, que le sol soit rouge ou beige.

ICACINA SENEGALENSIS est un sous-arbrisseau à RHYSOME, aux feuilles vernissées et à petites fleurs blanches. GUINEA SENEGALENSIS a au contraire un feuillage gris de plomb.

D'après A. AUBREVILLE (2), ces espèces ne seraient pas autochtones, mais viendraient des pays soudanais pré-désertiques. Leur présence serait l'indice d'un épuisement du sol, COMBRETUM MICRANTUM révélant au surplus l'existence d'une couche latéritique peu profonde.

Note (1)

		en mandingue
ICACINA SENEGALENSIS	: FOULENG	: MANCANASSO
GUINEA SENEGALENSIS	: BEGOUNGOK	: NAMA-COUNCIOYO
COMBRETUM MICRANTUM	: FOUTA	: BARAKALO.

(2) A. AUBREVILLE - "Le CASAMANCE". Déjà cité.

Dans le second cas, celui des lougans récemment défrichés, on a d'une part de multiples rejets de souche, d'autre part un couvert arbustif, constitué d'espèces Soudano-Guinéennes, et enfin un couvert herbacé où dominent des graminées bien apâtées par le bétail. Ces graminées se développent particulièrement au début de la saison des pluies.

2- L'assolement.

Les rizières n'en connaissent pas. Au contraire les cultures pluviales, qu'on appelle plus souvent cultures "sèches", ou de brousse ou encore de plateau sont traitées selon toute une gamme de successions, qui varient selon les usages propres de l'ethnie, selon le nombre et la surface des champs dont le cultivateur dispose, et qui vont être rapidement examinées.

La culture commence toujours par le brulis de la végétation naturelle ; c'est au delà que les pratiques diffèrent.

- Pour le riz de panpans, il s'agit d'une sorte d'alternance riz-forêt ; d'une part en effet le défrichement ménage une importante végétation arborée ; d'autre part la durée traditionnelle de la jachère qui suit immédiatement l'année de culture : sept ans, est telle que la forêt se reconstitue entièrement durant cette période. Malheureusement cette durée tend parfois à se réduire, faute de terres proches à cultiver, jusqu'à deux ans seulement ; la régénération forestière devient alors difficile, du moins pour ce qui concerne l'espèce la plus intéressante, le palmier à huile.
- Pour l'arachide, il peut y avoir répétition consécutive sur la même parcelle durant les trois ou quatre années qui suivent le défrichement. Cette pratique est usuelle chez les Manjacks. Ceux-ci d'ailleurs cultivent l'arachide de façon particulière, en gros billons, comme le riz. Les Navétanes (1) traitent aussi l'arachide en succession simple, mais pour d'autres raisons probablement : ils veulent ainsi éviter d'avoir à se remettre chaque année à la recherche de nouveaux lougans.

Plus fréquemment l'arachide alterne avec la jachère ; le loutan est cultivé alors un an sur deux. C'est notamment le cas au nord du fleuve CASAMANCE ; parfois même le loutan n'est cultivé qu'un an sur trois, comme au nord de KAFOUNTINE.

(1) Navétanes : (en Ouolof : celui qui vient passer l'hivernage) travailleurs saisonniers, ici le plus souvent Guinéens, qui cherchent des terres à arachide, pour la culture desquelles ils louent leurs bras selon diverses formules d'association.

Enfin l'arachide peut être alternée avec le sorgho, le mil le maïs, isolés ou associés ; le mil et le sorgho peuvent aussi être acmés en association avec l'arachide. Au total, ce sont surtout les disponibilités en terrains et la plus ou moins grande proximité de ceux-ci qui commandent le choix de la succession ; Si bien qu'on relève le plus souvent les formules suivantes, rangées selon le degré d'intensification de la culture :

1. Arachide-Jachère.
2. Arachide-Mil-Jachère.
3. Arachide-Jachère-Mil-Arachide-Jachère.
4. Arachide-Sorgho-Jachère (1)
5. Mil et maïs-Arachide-Mil.

-LES PRATIQUES CULTURALES

1- Les Façons et l'outillage.

Les travaux agricoles en BASSE CASAMANCE ont été souvent décrits (2). Il suffit ici d'en résumer l'essentiel.

- Outillage et organisation du travail :

La nature de ces travaux dépend évidemment de l'outillage utilisé. On pourrait même dire qu'il existe en BASSE CASAMANCE deux agricultures : celle du caillando et celle du donkoton

- Le caillando est un outil caractéristique du pays diola. c'est une sorte de pelle profilée et montée sur un manche très long. Ses caractéristiques sont variables selon la nature du sol. L'outil est long et étroit pour les rizières de mangrove au sol lourd et compact ; court et large pour les rizières hautes au sol léger. La longueur du manche varie aussi, de 1m50 à 2m50 et même plus.

(1) Cet assolement s'observe dans le canton d'ADEANE.

- (2) Il faut renvoyer surtout à la thèse de philosophie de L. THOMAS, de la Faculté des Lettres de DAKAR. On peut citer aussi : P. MARTINE, "Rapport sur la riziculture en BASSE et MOYENNE CASAMANCE" ; Mars 1958 - J. GROLEE, "Note relative aux possibilités de développement de la riziculture en BASSE CASAMANCE", Déc. 1957.

Les Manjacks emploient un caillando analogue à celui des Diolas, mais plus rudimentaire.

- Le donkoton n'est autre que le daramba mandingue. C'est donc une sorte de bêche, composée d'un outil ressemblant à celui du caillando, et serti sur un manche court selon un angle de 25° environ. Si le caillando a pu être comparé à un corps de charrue que l'on pousserait devant soi, le donkoton pourrait l'être à un corps de charrue que l'on tirerait à soi. Il en résulte notamment que le travail possible au donkoton est beaucoup plus léger.

L'emploi du caillando et l'emploi du donkoton correspondent à deux organisations culturelles très différentes.

Le caillando en effet exige une grande force musculaire, donc une main-d'oeuvre masculine. C'est en même temps l'instrument de la culture rizicole ; de ce fait l'homme et la femme sont nécessairement associés dans le travail de la rizière. L'organisation générale est alors la suivante :

- Pour le riz. Le labour est toujours réalisé par l'homme qui aménage le terrain en gros billons ; le semis est assuré par la femme, ainsi que le repiquage ; la récolte est faite surtout par la femme, que l'homme aide parfois. La femme assure enfin le transport et l'épandage de la fumure.
- Pour l'arachide. Si le lougan est traité en billons, cas le plus fréquent, c'est l'homme qui assure la préparation. Si au contraire on sème l'arachide à plat, c'est alors la femme qui se charge presque toujours de cette culture superficielle. Le décortiquage de la semence est fait tantôt par l'homme tantôt par la femme, de même que le semis et le binage. La récolte est faite par l'homme.
- Pour les cultures vivrières sèches, l'homme assure les labours et les sarclages, la récolte incombant toujours à la femme.

Avec l'emploi du donkoton, le schéma traditionnel est inversé la femme est responsable de la rizière, qu'elle travaille en surface, généralement avec un instrument à percussion analogue au baro, si répandu en MOYENNE CASAMANCE ; l'homme assure les cultures de brousse, pour lesquelles il emploie le donkoton. Ce schéma différent est celui de la sous-zône qui couvre le Nord et l'Est de la subdivision de BIGNONA (1).

Ces divisions traditionnelles du travail sont très rigides. Il est nécessaire d'en tenir compte dans toute action du déve-

te (1) Voir ci-dessus : "Carte agricole de la CASAMANCE", 1-c.

loppement, d'autant plus qu'on connaît le caractère indépendant du paysan diola.

Il faut signaler également ici qu'il existe dans les villages des sociétés de culture, et notamment des sociétés de jeunes. On se reportera à ce propos, dans ce même dossier, à l'étude de la main-d'oeuvre.

- Fertilisation du terrain.

Elle s'effectue par des moyens très divers. Il y a d'abord des facteurs naturels, comme la teneur en azote des pluies tropicales, et la présence des cadde.

La teneur en éléments nitreux, nitriques et ammoniacaux des pluies a été déterminée à la station de SEFA ; elle correspondrait pour l'ensemble de la saison des pluies à un apport de 20 unités d'azote par hectare ce qui n'est pas négligeable.

Le cadde, ACACIA ALBIDA, occupe de nombreuses stations en BASSE CASAMANCE, et tend à s'y répandre. On sait que ses graines sont disséminées par les déjections du bétail. On connaît aussi le rôle favorable de cette grande légumineuse : elle garde ses feuilles en saison sèche, protégeant ainsi le sol des rayons du soleil, et facilitant la nourriture du bétail ; elle se dépouille au contraire en hivernage, ce qui lui évite de gêner les cultures, et représente pour celles-ci un apport de matière organique appréciable ; auquel s'ajoute probablement une fixation d'azote atmosphérique par les racines, mais on manque encore d'éléments pour en estimer l'importance. L'action bienfaisante du cadde n'en est pas moins manifeste quand on parcourt les champs, et d'ailleurs depuis longtemps observée.

D'autres apports fertilisants sont liés aux modes traditionnels d'exploitation. Il faut citer surtout :

- L'habitude de faire paître le bétail dans les rizières et sur les lougans ;
- L'enfouissement, lors du labour des rizières, des chaumes de riz et de la végétation spontanée, véritable engrais vert.
- L'incinération des lougans et des panpans, qui apporte au sol, malgré ses inconvénients, une quantité importante de cendres, dont l'action favorable est connue du cultivateur. Malheureusement la pratique du brulis tend aussi à se répandre dans les rizières, au détriment de l'enfouissement de matière verte ; il faut voir là une régression, liée sans doute au manque de temps lors des préparations, manque de temps lié lui-même à l'apparition

de l'arachide comme on l'a déjà dit.

- L'utilisation d'eaux dont la teneur en limon n'est certainement pas négligeable pour l'immersion des rizières. Il en résulte sur les rizières moyennes et hautes, les plus légères, une amélioration de la structure du sol ; mais il s'agit plutôt là d'une sorte d'amendement, d'effet sans doute très lent.

Enfin, il existe à proprement parler une fumure traditionnelle ; mais elle n'intéresse que les rizières ; c'est un travail uniquement assuré par les femmes. Les pratiques peuvent varier :

- Tantôt la femme diola utilise une sorte de terreau qui sera enfoui tel quel dans la rizière, ou auparavant brûlé.
- Tantôt elle ramasse des débris végétaux qu'elle mélange aux détritiques ménagers avant de les brûler. La cendre est ensuite mélangée avec du sable. C'est le cas le plus fréquent.
- Tantôt encore elle prépare de même les déjections du bétail, préalablement séchées.

Dans les deux derniers cas, l'engrais ainsi obtenu, et qui sans doute a perdu par l'incinération une partie de la valeur de ses constituants, se présente sous la forme d'une poudre noirâtre, qu'on garde en tas couverts de rameaux de ronciers, ou que même on abrite dans une pièce de la case.

Finalement, la dose que la femme apporte par hectare de rizière peut varier, selon P. MARTINE, entre 7 et 15 tonnes. L'épandage se fait à la volée ou seulement sur les crêtes des billons.

Il faut noter que les diolas n'utilisent jamais à la fumure les déjections humaines.

D'autres pratiques sont moins répandues ; ce sont des amendements traditionnels. On connaît le chaulage ; on apporte parfois aussi de la terre de termitières sur les rizières les plus appauvries. On les enrichit ainsi en éléments fins (Karoumates).

D'autres enfin sont probablement sans valeur, comme celle qui consiste à épandre du sable marin provenant d'une zone sacrée. L'analyse de ce sable par le Service Pédologique de HANN n'a révélé en effet aucune

propriété fertilisante (village de NIOUMOUNE.)

La confection de tas de fumier est inconnue ; mais une pratique, observée surtout dans les villages à riziculture féminine, s'en rapproche un peu. En effet, lorsque l'herbe y est importante dans les rizières, les hommes apportent aux femmes leur aide, en la fauchant au coupe-coupe. Les femmes entassent l'herbe ainsi coupée à même la rizière ; puis, quand arrive la saison de culture, elles répandent ces végétaux, décomposés en tas, sur toute la surface ; l'emplacement des tas est lui-même marqué par une meilleure venue du riz. On peut voir là l'amorce d'un procédé qui consisterait à établir en bordure du champ un vrai tas de fumier, protégé du soleil par de la terre, et ne perdant rien de sa valeur.

Mais il faudrait surtout intéresser les hommes au problème de la fumure, dont la tradition charge malheureusement la femme, déjà responsable d'une tâche considérable. D'ailleurs, faute de temps, même la fumure traditionnelle est parfois délaissée.

Quant à la fumure minérale, elle est encore loin d'être généralisée. A la suite d'expériences malheureuses, dues probablement à un encadrement insuffisant, de nombreux villages sont devenus méfiants. D'autres ne comprennent pas que la distribution de l'engrais soit tantôt gratuite, tantôt payante ; tantôt faite à crédit, tantôt faite au comptant. A ces déficiences de l'organisation, s'en ajoute une autre d'ordre technique : l'engrais qu'on s'efforce de vulgariser en rizières est le Sulfate d'Ammoniaque, dont l'effet améliorant est connu, mais dont les conditions d'emploi dans les différents types de rizières et pour les différentes variétés utilisées sont loin d'être suffisamment précisées.

- Façons aratoires.

Leur diversité correspond à celle des cultures, de l'outillage et de l'organisation du travail. Il faut distinguer, sans entrer dans les détails :

- .. Rizières. La technique la plus courante est celle du billon alternant avec une dérayure profonde, l'une et l'autre de forme rectangulaire. La culture à plat n'existe que sur les rizières dont on dit (1) "qu'elles

Note (1) C'est à dire qu'on peut ensemer simultanément sur toute leur surface. Ce sont généralement des rizières hautes où la nappe d'eau est mince et ne nuit pas à la végétation de la plantule de riz.

peuvent produire partout", ou dans les secteurs où manque la main-d'oeuvre (comme aux environs de DIEMBER RING), ou encore dans les villages pratiquant la riziculture féminine. Mais il faut distinguer entre la méthode de billonnage traditionnelle et les usages qui tendent à se répandre aujourd'hui.

Traditionnellement, il y a généralement deux labours préparatoires. En effet, de janvier à avril, les hommes entreprennent une première façon, et la poursuivent jusqu'au moment où ils jugent que le sol est trop sec. C'est l'époque où l'on voit des rizières dont une partie est couverte de billons fraîchement travaillés, et dont l'autre partie porte encore son chaume.

Pour cette première façon deux cas sont à distinguer :

Dans les terres les plus basses, où l'eau séjourne toute l'année, on donne aux billons une largeur plus grande, jusqu'à réaliser un relief en plates-bandes. Ces plates-bandes ont en moyenne 6 m² de surface. On peut :

soit les détruire pour les remanier entièrement, ce que l'on fait tous les quatre ou cinq ans,

soit simplement les "rafraichir" en appliquant dessus la boue qui séjourne dans les dérayures.

Dans les terres plus hautes au contraire on n'a qu'une faible largeur, comprise généralement entre 30 et 60 cm. On peut de même :

soit refendre le billon ancien et le reconstituer à l'emplacement où se trouvait précédemment la dérayure,

soit pratiquer simplement un déchaumage. On opère alors en découpant des plaques de terre, épaisses de 4 ou 5 cm, sur les bords de la dérayure, et en les appliquant, retournées, sur les billons à rafraichir.

La deuxième façon n'est pas aussi constante. Si on l'effectue, c'est au début de la saison des pluies et sur les rizières disposées en billons étroits. Les billons sont refendus, ce qui fait que le billonnage se retrouve au même emplacement que l'année précédente si la première façon a consisté en un labour général ; au contraire, si la première façon n'a re-

présenté qu'un déchaumage, la seconde façon inverse leur disposition. Il peut arriver aussi que lors de la deuxième façon le terrain soit nivelé pour une culture à plat. Il faut souligner surtout le fait que le premier labour s'accompagne d'un enfouissement de la végétation spontanée, qui apporte au billon un véritable engrais vert, bien pris entre deux couches de terre remuée. La deuxième façon est surtout destinée ameublir le sol.

Mais à l'heure actuelle, la majorité des paysans diolas n'effectue plus qu'un seul labour, en début d'hivernage. Ils opèrent alors de telle sorte que l'implantement des billons alterne d'une année à l'autre ; ainsi toute la surface se trouve-t-elle utilisée en deux ans. Le travail s'effectue parfois au fur et à mesure des repiquages, et peut ainsi se poursuivre jusqu'en Octobre.

- Riz pluvial et mils. Ils se cultivent généralement à plat et ne s'accompagnent que d'un grattage superficiel du sol. Il arrive cependant que le mil soit cultivé sur de petits billons.
- Arachide. Le travail des lougans débute en Juin ; le labour préparatoire se fait en édifiant de petits billons d'environ 25 cm de hauteur, établis dans les dérayures de l'année précédente, en refendant les anciens billons.

- Semis :

Il y a selon les cultures, semis en pépinière, puis repiquage, ou semis direct.

- Rizières. On sème en pépinières, à partir du début Juin et jusqu'en Juillet. Les pépinières sont généralement aménagées aux abords des concessions ou à la lisière de la futaie et de la rizière. Elles sont rarement fumées ; elles sont cultivées en billons et sont protégées des ciseaux par des feuilles de palmiers.

Parfois la pépinière n'est qu'un petit lougan où riz et arachide sont associés, et viennent également mal. Cette pratique médiocre s'explique par le fait qu'on aura attendu le dernier moment pour tout faire.

La pépinière peut encore être établie dans une rizière profonde d'où l'on prélèvera les plants pour le repiquage.

Le semis des pépinières se fait à la volée, sur le sommet des billons ; parfois aussi par paquets de 2 ou 3 grains (BINDIALCUM.)

Le semis s'effectue avec des grains secs ou préalablement trempés durant 24 heures dans une solution de cendres. Ces grains proviennent d'une véritable sélection massale qu'on effectue empiriquement chaque année lors de la récolte. Les plus belles panicules de chaque variété sont triées et réunies pour être généralement conservées à l'état de paddy dans un canari. La semence y est parfois mélangée à de la cendre.

D'après P. MARTINE, le semis en pépinière se fait à la dose de 200 K/ha ; il estime en outre à 30 ou 40 kg la dose de semences nécessaire en vue du repiquage d'un hectare.

Le riz reste en pépinière de 30 à 45 jours.

Le repiquage commence à la fin de Juin ou au début de Juillet. On repique en premier lieu les rizières profondes, afin d'assurer au riz une croissance importante avant les fortes pluies. Les plants les plus frêles sont rejetés. Le repiquage s'effectue plant par plant ou par touffes en ligne ou en quinconce. Si le repiquage s'effectue en touffes de 2 à 4 plants, espacés chacune de 30 à 45 cm, une femme peut repiquer dans une journée une surface de 5 à 7 hectares. Si au contraire, le repiquage s'effectue plant par plant, à 10 ou 12 cm de distance, P. MARTINE estime qu'une femme ne repique alors que 3 ou 4 ha par jour.

Il arrive que le repiquage soit fait au fur et à mesure du labour de la rizière si on a attendu le dernier moment pour entamer les travaux (1).

- Riz pluvial. Pour lui, le semis est direct, fait à la volée et très dense, du moins si la culture se fait à plat et sans association. Mais il peut également se faire sur de légers billons, en association avec l'arachide. On cherche ainsi à parer aux aléas du climat ; selon les dires des Floups, "en année pluvieuse, il y aura du beau riz, en année sèche, une belle arachide".

(1) Lorsque le paysan n'a plus assez de temps, la rizière peut même être ensemencée en semis direct. La dose est de 80 à 100 K/ha à plat, de 50 à 50 K/ha sur billons.

- Arachide et mils. Les graines d'arachides sont d'abord décortiquées et triées ; on choisit les meilleures, ce qui opère aussi une certaine sélection. On les sème en poquets de 2 ou 3, en quinconce ou en ligne. On opère de même pour le mil, qui peut être semé seul ou intercalé avec l'arachide.

- Travaux d'entretien.

- Rizières. Les riziculteurs diolas entretiennent digues et diguettes de façon plus ou moins satisfaisante selon les villages. Ils colmatent du moins les brèches. En dehors de l'entretien des digues, certains paysans font un ou deux sarclages dans les rizières moyennes et hautes ; dans les rizières basses, et parfois même dans les rizières moyennes, le niveau d'eau empêche le développement de plantes adventices ; leur sarclage n'est donc pas nécessaire. Il faut rappeler d'ailleurs qu'entre le sarclage d'un lougan et celui d'une rizière, le paysan optera souvent pour le premier si le manque de temps l'oblige à choisir. Cependant billonnage et repiquage assurent généralement une protection suffisante contre un développement ultérieur de la végétation spontanée, qui reste dominée par le riz jusqu'au terme de la culture.
- Arachide. L'arachide demande un terrain très propre ce qui entraîne des desherbages fréquents : 3 ou 4 en moyenne ; au minimum 2. Ceci débute à la floraison, où la population, tant féminine que masculine, pratique un premier binage. Cette façon vise du reste moins à combattre les adventices, encore peu développées, qu'à briser la croûte formée sur le sol par les alternances de pluie et de beau temps qui marquent le début de la saison.
- Mils. Ils nécessiteraient, pour une bonne culture, trois à quatre sarclages ; ils en reçoivent tout au plus un, rarement deux, et le résultat en souffre ; c'est, ici comme ailleurs, la culture sacrifiée, bien que le climat lui assure un rendement honorable même dans ces conditions d'entretien médiocre.

- Récolte.

Elle ne présente pas grande particularité. La femme récolte le riz et les mils, l'homme l'arachide.

- Riz. Les tiges sont coupées à environ 30 ou 35 cm de leur extrémité supérieure, panicule comprise, et réunies en javelles qui font en moyenne 1 k 5.

Certaines pourtant atteignent 2 K 5. Ces javelles sont laissées sur le sol pour un premier séchage, puis transportées jusqu'au village, parfois avec l'aide des hommes. Là, il est mis à sécher une deuxième fois avant d'être stocké dans les greniers.

- Arachide. L'homme creuse autour du pied, puis arrache celui-ci à la main, le retourne et l'abandonne sur place pendant plusieurs jours. Lorsque les gousses sont suffisamment sèches, on transporte la récolte jusqu'au village, après avoir secoué les pieds pour en faire tomber la terre.

L'arachide est alors de nouveau exposée au soleil sur une natte ou sur un échafaudage en bois. Les arachides mal venues, ou mal constituées, ou fanées sont abandonnées sur les lougans où elles serviront de nourriture aux troupeaux.

- Mil. On coupe les tiges avec un couteau ; puis le mil achève de murir au sol, ou sur de petits échafaudages en bois dans la concession.

5-LES RENDEMENTS.

Il n'est pas possible de donner avec précision la valeur moyenne des rendements obtenus par les agriculteurs pour les diverses productions. Cependant les chiffres avancés par le Service de l'Agriculture, d'après les résultats de nombreux essais et de nombreuses mesures, présentent actuellement plus de sûreté qu'aucune autre estimation, et constituent une base d'appréciation suffisante. Ils aboutissent aux rendements moyens par hectare suivants :

Riz (en rizière)	1.250 Kg.
Arachide	900 -
Mil	700 -
Maïs	850 -

Cependant l'enquête a confirmé que les rendements de riz décroissaient d'Ouest en Est, tandis que le rendement de l'arachide croissait en proportion inverse. Il y a à cela des raisons qui tiennent au climat et au sol ; néanmoins, la différence principale provient certainement des modes d'organisation du travail opposés que l'on trouve à l'Ouest et à l'Est.

Pour le riz lui-même, il apparaît d'ailleurs possible de préciser davantage les choses, puisqu'il s'agit d'une culture permanente, au contraire de l'arachide et du mil, ou encore du riz pluvial dont la place varie selon l'assolement ou la rotation.

C'est ainsi en effet que le dépouillement des formulaires d'enquête (remplis, on le sait, par interrogatoire des agriculteurs) fournit des renseignements nombreux et relativement groupés pour le riz, plus dispersés pour l'arachide, et si incertains pour le mil que les résultats d'une seule sous zone ont pu être retenus.

Ces chiffres sont donnés ci-dessous à titre indicatif. Ils font ressortir au moins trois secteurs :

- A. Les îles deltaïques.
- B. Les sous-zônes où la culture du riz et de l'arachide se font avec la participation des hommes et des femmes.
- C. La sous-zone où la culture du riz est le fait des femmes, et celle de l'arachide, le fait des hommes.

	A		B		C	
	Rendement		Rendement		Rendement	
	Par kg de semence	En Kg/ha	Par kg de semence	En Kg/ha	Par kg de semence	En Kg/ha
Riz de rizière	25 Kg	1.000	15 à 20 Kg	600 à 800	10 à 15 Kg	400 à 600
Arachide	/	/	6 à 8 Kg	600 à 800	10 Kg	1.000
Mil	/	/	/	/	60 à 80 Kg	600 à 800

On voit que ces résultats sont inférieurs à ceux du service de l'Agriculture. Il n'est pas possible d'en tirer de conclusion, tant l'imprécision des données demeure grande. En particulier, on peut facilement supposer que les agriculteurs interrogés ont eu tendance à minorer leurs déclarations.

Pour le riz, il faut aussi tenir compte d'un autre fait : il y a plusieurs types de rizières, aux rendements distincts ;

selon la proportion des divers types dans l'échantillon, le résultat peut varier beaucoup, et c'est un élément dont on n'a pu encore tenir compte, faute de connaître l'importance exacte de chaque type dans chaque sous-zône. A ce propos, il est intéressant de se reporter aux estimations de rendements moyens de P. MARTINE, qui traduisent l'importance des écarts d'un type à l'autre.

=====
 Rendements en K/ha.
 =====

	: Semis-direct	: Repiquage
Rizières de sable ; haute	: 500-1.000	: 600-700
moyenne	: 700-1.800	: 900-1.000
Rizières basses : moyenne		: 1.200-1.400
forte		: 1.500-1.700
Rizières de mangrove		: 1.500-2.500
Panpans	: 700- 900	

=====

6-PRODUCTION FRUITIERE

On a déjà vu que les arbres fruitiers étaient nombreux en BASSE CASAMANCE. Les besoins alimentaires de la population locale, y compris celle de ZIGUINCHOR, sont aujourd'hui largement couverts dans l'ensemble, bien que l'insuffisance des échanges laisse subsister des déficits, à côté de secteurs excédentaires.

Les arbres fruitiers sont généralement plantés dans les tapades ; seuls les manguiers sont disséminés à travers tout le village, appréciés autant pour leur ombre que pour leur fruit. Mais à côté de ces plantations traditionnelles disséminées, on trouve aujourd'hui quelques essais, encore timides, de plantations plus rationnellement établies, de bananiers, d'orangers, d'ananas et même de cocotiers.

Le plus souvent cependant, le jeune plant, obtenu dans une pépinière faite par l'agriculteur lui-même, est mis en terre sans aucune fumure ; les soins d'entretien sont dédaignés ; on n'élimine ni les herbes ni les rejets de souches, et bientôt la plantation est envahie par une végétation luxuriante. Les arbres souffrent, deviennent malingres et sensibles aux attaques des parasites.

Il y a néanmoins des plantations organisées et entretenues. Il faut citer notamment le village d'OUFOULO (KALOUNAYES) pour ses orangers et ses bananiers ; le village de BINDIALOUM (Manjacks) pour ses bananiers ; de DIOGUE (BLISSES-ET-CARONNES) pour ses cocotiers. La culture de l'ananas se développe de façon différente, sur de petits lopins de terre (1), et n'est pratiquée encore que dans quelques villages ; mais dans ces villages elle intéresse déjà de nombreux habitants.

La région a donc vu d'heureuses initiatives ; déjà cependant la majorité des exploitants s'inquiète du problème de l'évacuation et de la vente des fruits. Une forte proportion de la récolte de mangues se perd chaque année, et l'on redoute qu'il en soit de même pour les agrumes, et surtout les bananes, dans quelques années (le problème paraît se poser dès maintenant pour celles-ci dans quelques villages.)

Les choses d'ailleurs se compliquent du fait que ces inquiétudes ne sont pas généralisées, ou qu'on n'en tire pas les conséquences. En effet, les agriculteurs continuent à planter des bananiers un peu partout, sans tenir compte non plus des dégâts causés par les singes. Ces plantations ont une densité trop forte, de l'ordre de 2.000 pieds à l'hectare sur un terrain de fertilité moyenne (BINDIALOUM) ; les rejets ne sont pas éliminés, et bientôt se forme une "brousse" de bananiers plus ou moins développés. Sur une même souche, il y a ainsi généralement plusieurs rejets, inégaux en taille, qui donnent des régimes irréguliers, dont les mains peuvent être très distantes les unes des autres. La qualité du fruit s'en ressent aussi.

On ne s'oriente donc guère actuellement vers une production homogène et de qualité, condition première cependant du développement des ventes.

Enfin, la pulpe des fruits présente souvent des taches brunes, rappelant les symptômes de la maladie du liège interne de la pomme. Peut-être s'agit-il d'une maladie de carence, en bore ou en zinc.

te (1) Il existe pourtant une plantation d'ananas de 6 ha dans une concession européenne à BADIOURE.

7-ELEVAGE1- Les bovins.

La présence de la mouche tsé-tsé en BASSE CASAMANCE explique que le cheptel bovin appartienne uniquement à l'espèce taurine rectiligne et à la race N'DAMA, qui est par excellence une race trypano-tolérante. Le type le plus courant est à cornes moyennes et bien dirigées, à robe froment, voire chatain foncé allant parfois jusqu'au bai très brun chez la femelle. La pie noire de BASSE CASAMANCE ne paraît pas être une N'DAMA pure.

L'animal, adulte entre 4 et 5 ans, reste de petit format et pèse en moyenne chez la femelle de 280 à 300 kg, et chez le mâle de 350 à 400 kg. La vache du pays diola est une médiocre laitière, donnant 1 litre et demi à 2 litres par jour ; en revanche le rendement en viande est excellent et peut être estimé à 50 ou 55 % (1).

C'est une race docile ; elle présente une aptitude au travail certaine, particulièrement intéressante dans une région où le cheval ne se maintient pas sans traitement.

Les troupeaux de bovins sont collectifs et confiés généralement à des Peuls (2), qui disposent presque toujours du lait d'une des deux traites de la journée. Mais ces arrangements entre le gardien peul et les propriétaires du bétail peuvent néanmoins varier d'un village à l'autre. A ADEANE par exemple, la traite du matin revient aux propriétaires et celle du soir aux Peuls, alors que dans le même canton, les villages de BAGHAGHA, BISSINE, DIAGNON, TAMBAKOUNDA, accordent en outre aux bergers la traite du matin deux fois la semaine, le lundi et le vendredi.

Il arrive, aussi, que le troupeau soit surveillé par les jeunes garçons du village ; c'est le cas dans le canton de DIEMBERING.

Note (1) Voir : "Commercialisation du cheptel bovin sénégalais" tome 1. S.E.R.E.S.A., novembre 1959.

(2) Il y a cependant quelques paysans qui gèrent personnellement leur troupeau.

En saison des pluies les bergers doivent déplacer leurs troupeaux à travers la brousse et les forêts, en évitant les champs cultivés. En saison sèche au contraire, ce sont les rizières et les champs qui sont paturés d'abord. De même en saison sèche les animaux sont parqués chaque soir à proximité du village, alors qu'en saison des pluies ils sont rassemblés en brousse, autour de la hutte du berger, du moins si les lieux de parcours sont trop distants du village.

Il est intéressant de noter que parfois, le gardien peut exiger du propriétaire des bêtes une redevance, généralement du riz, pour lui permettre de ramasser les déjections du troupeau et de les porter sur ces rizières. Le fait a été observé dans le canton de BRIN-SELEKY.

Le fait confirme entre autres que pratiquement le contrôle du troupeau échappe au propriétaire. La responsabilité du bétail échoit à celui qui lui assure la nourriture, c'est à dire au Peul. Il faut noter cependant que ce dernier n'a guère de peine à s'acquitter de cette obligation, puisque le pâturage est généralement suffisant toute l'année en BASSE CASAMANCE.

Il arrive encore, malgré les campagnes de vaccination, que des épidémies de peste bovine déciment la majorité des troupeaux. Il semble, d'après les réponses aux formulaires d'enquête, que le fait se reproduise assez régulièrement tous les trois ans.

2- Caprins - Ovins - Porcins.

La chèvre du pays diola appartient au type FOUTA-DJALON. C'est une bête de petite taille, à robe généralement noire et blanche, pesant rarement plus de 30 Kg, résistante, peu exigeante et prolifique.

Le mouton de BASSE CASAMANCE est de taille moyenne, à poil ras, de robe claire ou pie. Il serait intermédiaire entre les dyalonké du FOUTA-DJALON et les toronké du SOUDAN.

Le porc n'est élevé que dans les villages fétichistes et catholiques ; il est de format moyen, de corps assez bien charpenté, et de peau généralement pigmentée. Il serait d'origine ibérique.

Tout le petit bétail vit dans le village, ou dans ses alentours immédiats.

L'ensemble du cheptel, et surtout les bovins, représente

un capital encore très mal exploité. Il est sacrifié lors des fêtes rituelles. Cependant, un paysan diola qui n'arrive pas à posséder quelques animaux demeure un homme insatisfait : le prestige social de chacun dépend en effet de l'importance de son cheptel.

Ainsi chaque année les paysans diolas des cantons spécifiquement rizicoles, comme ceux de DIEMBERING et de BRIN-SELEKY, troquent du riz des récoltes précédentes contre des boeufs d'ADEANE et du FOGNY-COMBO, généralement sur la base d'environ 150 Kg de paddy pour un jeune boeuf, ou de 300 Kg pour un boeuf adulte. Parfois cependant les éleveurs refusent d'échanger leurs animaux contre du paddy local et réclament de l'argent, environ 10.000 Fr pour une bête adulte, somme avec laquelle ils achèteront du riz blanc à ZIGUINCHOR.

Au total, on voit que le Diola ne songe pas encore au rapport possible du troupeau, dont l'exploitation n'est pas organisée dans cette intention. On vend bien quelques bêtes de temps en temps, ou quelques litres de lait (au prix moyen de 30 Fr). Mais l'existence de cet important capital n'est pas entièrement fondée sur ce rapport accessoire, loin de là. La tradition y a une part plus importante, malgré la menace que les maladies font peser sur le troupeau.

3 AUTRES ACTIVITES RURALES

=====

Devant l'ampleur de cette section, on a préféré partager la zone en deux sous zones : Sous Zone Basse Casamance Nord, Sous Zone Basse Casamance Sud que nous étudierons ci-dessous.

3-3 LES AUTRES ACTIVITES RURALES1-LES PRODUCTIONS ANNEXES

Les productions annexes sont très importantes et pour la plupart autoconsommées.

1- Exploitation du bois

Le bois ne provient pas du défrichement. On le rencontre où on le coupe dans la forêt. On coupe soit le bois mort, soit le bois encore vert que l'on laisse sécher sur place. Les femmes fabriquent un peu de charbon de bois.

2- Légumes et fruits

90% des concessions ont au moins une sorte d'arbres fruitiers et 70% d'entre elles ont des arbres fruitiers de différentes espèces (manguiers, orangers, citronniers, mandariniers, papayers, bananiers). Dans certaines concessions, il s'agit d'un véritable verger (surtout pour les manguiers et les bananiers, cf MANGAGOULAK). Quand les habitations des concessions se déplacent, les arbres restent, et on a l'impression de plantations (les arbres appartiennent toujours à l'ancien propriétaire).

On rencontre presque toujours des cultures de tapade - surtout du manioc; en hivernage, chaque concession fait de la culture potagère : il s'agit essentiellement d'oseille, de courges, de piment et de gombo. Les graines sont plantées dans l'enclos situé derrière la maison, ensuite on ne s'en occupe que pour la récolte.

La cueillette en brousse est abondante partout. Dans 45% des cas, elle est un apport important en période de soudure et partout ailleurs elle améliore sensiblement la qualité de l'alimentation. Il s'agit surtout de la cueillette de fruits divers que les jeunes filles et les enfants vont cueillir (lianes ou ignames). Mentionnons aussi la cueillette des gousses "d'équilaye" dont les femmes font une pâte avec du miel et de l'eau et que l'on mange au petit déjeuner : ces gousses sont stockées pour toute l'année.

3- Volaille et petit bétail

78% des concessions possèdent une basse cour importante. A côté de la volaille, on élève des chèvres. L'élevage des porcs est encore pratiqué par les Diolas animistes ou catholiques, tandis que l'élevage du mouton est le fait des musulmans surtout.

4- Petits travaux annexes

Partout les femmes s'occupent du ramassage du sel dans les étangs ou les mares asséchés. Certaines femmes fabriquent aussi des paniers tressés : il s'agit presque d'artisanat, car il faut un apprentissage. Les hommes construisent les maisons; ils fabriquent des nattes, mais ce n'est pas une grande activité dans la région; ils tressent plutôt la paille qui servira de toiture, ou les nervures de palmier qui recouvriront les lits rudimentaires ou les étagères destinées à recevoir la récolte.

M'LOMP est spécialisé dans le tressage des corbeilles et des nattes. On rencontre aussi des ruches dans tous les villages en quantité assez réduite. La cire est commercialisée dans les escales.

2- CHASSE ET PECHE

La chasse est peu importante; la pêche est pratiquée pour les besoins familiaux.

1- Chasse

La chasse est moins répandue qu'en MOYENNE CASAMANCE : la zone est plus proche de la MOYENNE CASAMANCE chasse davantage. 29% des concessions à l'ouest, 56% des concessions à l'est pratiquent la chasse de temps à autre. On chasse surtout la biche, pour la consommation. C'est une chasse individuelle.

2- Pêche

La moitié des villages étudiés pratiquent la pêche. Les villages proches des marigots font un peu de pêche au courant de l'année; pendant la saison sèche, on pêche tous les jours. Les habitants des îles pratiquent la cueillette

des huîtres. Les femmes pêchent à la nasse : elles barrent le marigot avec leurs nasses disposées en travers et rabattent le poisson en marchant dans l'eau. On pratique aussi la pêche à l'hameçon, mais peu au filet.

La pêche sert surtout à la consommation familiale.

On fabrique toutefois du poisson sec qui sert toute l'année pour la famille et qui est parfois vendu; on troque aussi ce poisson sec contre du riz ou du nil.

3-INDUSTRIE ET ARTISANAT

1- Industrie

Il existe deux scieries peu importantes.

2- Artisanat

Il est relativement important et assez diversifié.

- Importance

Sur les 16 villages étudiés, 13 comptaient des artisans.

Certains villages sont spécialisés dans l'artisanat, ainsi M'LOMP où deux chefs de ménage sur trois sont artisans.

- Diversité

Il faut souligner la diversité de l'artisanat; pour les 13 villages étudiés et où travaillent des artisans, il a été observé que :

- . 9 villages ont 4-5 et même 6 sortes d'artisans.
- . 4 villages ont 1 ou 2 sortes d'artisans.

Par ordre d'importance, les métiers artisanaux les plus courants sont :

- . tailleurs (11 villages)
- . forgerons (10 ")
- . menuisiers (9 ")
- . cordonniers (7 ")
- . enfin, tisserands, maçons, boulangers et bûcherons.

- Fabrication

- . Les tailleurs font et réparent les vêtements.
- . Les forgerons fabriquent les instruments de culture, parfois des couteaux.
- . Les cordonniers : des gris-gris et des chaussures.
- . Il faut souligner pour cette région l'importance des menuisiers : ceci est dû à la qualité de l'habitat : on voit la diversité des objets qu'ils fabriquent : tables, portes, fenêtres, meubles.
- . De même, les maçons sont assez importants (5 villages) quoique chacun construise son habitation avec l'aide des gens du quartier; la grandeur des habitations exige des spécialistes. On les rencontre d'ailleurs surtout dans les villages les plus évolués : M'LOMP, OUONCK, DJILACOUNE.
- . Par contre, il n'existe que de rares tisserands.

- Durée du travail

La durée annuelle du travail est variable. La moitié des forgerons travaillent toute l'année. Pour les autres artisans, selon leur importance, ils travaillent tantôt toute l'année, tantôt seulement en saison sèche, et parfois même pour certains, en période de traite. Tous cultivent des rizières.

- Clientèle

La clientèle est assez restreinte : elle est limitée aux villages relativement propres. Ceci est dû sans doute au grand nombre d'artisans dans la région. On remarquera, enfin, l'absence de bijoutier, les bijoux comme les tissus sont des articles d'importation.

4-AUTRES ACTIVITES ET ACTIVITES EXTERIEURES A LA ZONE

Les émigrations de travailleurs sont importantes, surtout pour les jeunes gens, en particulier pour les filles. Il n'y a aucune immigration de travailleurs.

Il n'existe aucune possibilité de trouver du travail rémunéré dans la zone, sauf quelques emplois de manoeuvres ou de domestiques à BIGNONA.

Les émigrations des travailleurs sont très importantes et constituent pour la zone DIOLA NORD une ressource essentielle.

Pour les 16 villages étudiés, 14 sont touchés par ces émigrations qui concernent 20% de la population totale et prennent les formes suivantes :

1- Migrations d'hommes

Elles sont essentiellement saisonnières et concernent les jeunes gens qui partent pour les centres proches afin de trouver du travail comme : manoeuvres, boys, apprentis, pendant la saison sèche (janvier à juin), temps mort de l'agriculture.

Les artisans eux aussi se déplacent, surtout les tailleurs et les maçons (la saison sèche est la période pendant laquelle on répare les habitations). De plus, certains jeunes gens font leur apprentissage. Enfin, à NIOMOUNE quelques jeunes vont faire la récolte de vin de palme dans toute la région.

Les émigrants restent parfois plus longtemps : ils ne rentrent pas pour les cultures de l'année mais pour les cultures de l'année suivante (1 $\frac{1}{2}$ an) Ce sont ceux qui ont pu économiser un peu d'argent pour aider leurs parents dans leurs cultures. Ils rapportent des vêtements et l'argent pour l'impôt.

2- Migration des femmes

Ces migrations sont importantes; elles s'effectuent vers les villes et concernent les jeunes filles de 15 à 25 ans; d'abord saisonnières, elles tendent rapidement à devenir temporaires, et définitives enfin si les jeunes filles se marient en ville.

Elles partent après la récolte du riz (février-mars) et rentrent pour le repiquage en juillet. Elles font le lavage du linge ou sont bonnes dans les familles (BIGNONA, ZIGUINCHOR, BATHURST, DAKAR). Ce phénomène est général mais existe surtout dans les DJOUGOUTTES où l'on voit des départs vers les centres du SENEGAL, dans une proportion très importante.

Seule une enquête spécialisée, analogue à celle qui a été faite chez les émigrants Toucouleurs à DAKAR, permettrait de connaître précisément les conditions dans lesquelles s'effectuent ces migrations. Que ce soit à DAKAR, à BATHURST ou à ZIGUINCHOR, la plupart des filles diolas sont employées comme domestiques chez des fonctionnaires ou des commerçants africains. Salaires et conditions de travail se fixent généralement en dehors de toute législation du travail - sans inscription ni cotisations des employeurs aux organismes de sécurité sociale - ni garantie d'aucune sorte. Les salaires peuvent être très variables suivant l'âge et les capacités de l'employée, le lieu et la nature de l'emploi.

Pour prendre l'exemple de ZIGUINCHOR, les salaires peuvent varier de 500 à 750 Frs avec en plus l'obligation d'acheter quelques vêtements, pour une fille de 12 à 13 ans, domestique débutante; de 1.000 à 1.500 frs pour une jeune fille un peu plus âgée, ayant déjà travaillé et sachant, par exemple, laver; jusqu'à 3.000. et 4.000 frs pour une jeune fille sachant déjà laver, repasser et faire la cuisine. A DAKAR, les salaires sont sensiblement plus élevés, mais ils restent cependant très en-dessous des normes de salaires adoptées par les Conventions Collectives.

D'autre part, comme il existe un chômage partiel latent, soit que les jeunes filles restent sans emploi pendant un temps plus ou moins long, soit qu'elles ne trouvent que des emplois à mi-temps, il semble que les sommes recueillies au cours de ces migrations soient assez faibles. L'habitude de la migrante diola semble être, avec les économies faites, d'acheter des vêtements personnels et éventuellement quelques objets : quincaillerie-habillement pour les membres de sa famille, mais de ne pratiquement pas rapporter de l'argent liquide, qui serait très vite dépensé par ses parents en dehors de son contrôle. De même au cours de son séjour à DAKAR elle n'envoie qu'exceptionnellement de l'argent à ses parents - tout au plus pour celle qui a réussi à obtenir une place stable, peut-elle envoyer, si elle ne rentre pas au village, un sac de riz à la période de la soudure -

Dans l'ensemble la main-d'oeuvre domestique diola paraît très appréciée dans les centres urbains du SENEGAL. Les ru- des travaux des rizières, la multiplicité des travaux do- mestiques au village ont généralement fait de ces filles d'ardentes travailleuses qui contrastent avec certaines po- pulations côtières - Lebous et Ouolofs - dont les habitu- des de travail sont beaucoup plus relâchées.

Il n'a pas été observé d'immigration de travailleurs (na- vétanes ou autres) vers cette zone où il y a excédent et non insuffisance de main-d'oeuvre.

LES AUTRES ACTIVITES RURALES

1- LES PRODUCTIONS AGRICOLES ANNEXES

Elles sont importantes et permettent une consommation toujours auto-suffisante.

1- Exploitation du bois

Le bois utilisé est du bois de défriche. C'est du bois ramassé dans les champs ou du bois mort, brûlé. On se sert peu du bois récolté en forêt .

2- Légumes et fruits

Les arbres fruitiers sont nombreux dans la région, surtout chez les Diola Sud . 27% des concessions n'ont qu'une seule espèce d'arbres fruitiers, mais 52% ont plusieurs sortes d'arbres. Les quartiers de MANDINA-MANCAGNE sont entourés de bananeraies. On trouve de véritables vergers (BINDIALONG, dans une concession : 26 bananiers, 5 papayers, 4 citronniers, 8 manguiers) à BOUCOTTE-OUOLOFF , dans la concession del'Iman, la plus évoluée à tous points de vue , on trouve 18 colatiers, 12 orangers , 13 cocotiers et 3 manguiers. Sans atteindre partout ces proportions, le nombre d'arbres fruitiers est élevé.

Chaque concession fait des cultures de tapade : manioc , haricots, patates, courges, oseille et piment sont les principales cultures .

La cueillette est suffisamment abondante pour fournir un apport à l'alimentation ; on trouve des gousses d'"égui-laye" ; certains cultivateurs possèdent des ruches (en forêt généralement) - Le miel est consommé et sert à la fabrication de l'hydromel .

3- Volaille et petit élevage

La basse-cour est importante , mais moins que dans la région Diola-Nord : 72% des concessions ont un poulailler ou élèvent du petit bétail. La volaille sert surtout aux sacrifices. L'élevage du porc est répandu chez les diolas animistes . Il est consommé lors des fêtes et entre parfois dans la dot .

4- Petits travaux annexes

La plupart sont effectués par les femmes. Il s'agit essentiellement de l'huile de palme qu'elles préparent et vendent, et des palmistes, qu'elles cassent ou vendent (parfois vient un camion avec un concasseur). Les vieilles femmes, en pays Floup, font de la vannerie.

Les hommes s'occupent surtout du vin de palme et de tout ce qui s'y rapporte : préparation du vin lui-même et des instruments nécessaires (entonnoirs, etc...) C'est une ressource secondaire, puisque le vin de palme est surtout auto-consommé. On ne le vend qu'à OUSSOUE même et à ZIGUINCHOR.

2- PECHE ET CHASSE

Le Diola pêche peu mais cette activité, particulièrement dans la micro zone orientale est assurée par des pêcheurs du Nord Sénégal et constitue dès maintenant une activité importante.

1- Chasse

- familiale

Elle est pratiquée à cette échelle par tous les habitants des villages situés au Nord des marigots, c'est-à-dire essentiellement dans toute la minozone diola sud.

- artisanale en mer

Cette forme de pêche est pratiquée par les villages de DIEMBERING et de BOUCOTTE. Il n'y a que quelques concessions de pêcheurs, qui ne s'aventurent d'ailleurs jamais très loin et n'ont pas l'activité des niomintas de l'embouchure du Saloum.

De même, quelques concessions de pêcheurs situées à ELINKINE ravitaillent irrégulièrement le marché d'OUSSOUE. Pour le moment, dans la minozone diola sud, la pêche n'a pour ainsi dire pas dépassé le stade d'une activité à l'échelon familial et destinée à l'autoconsommation.

- artisanale dans le Fleuve Casamance

Peu pratiquée chez les Diolas-sud, cette activité prend de plus en plus d'importance dans la minozone orientale pour la ligne de villages s'étendant d'ADEANE jusqu'au delta de GOUDOMP et bientôt jusqu'à SEDHIOU sur la rive gauche du fleuve.

La pêche proprement dite est encore le fait de pêcheurs en général étrangers à la région, mais petit à petit les habitants des villages riverains s'intéressent à cette activité, non seulement pour les activités de conditionnement et de commercialisation du poisson séché, ou frais, mais aussi pour l'armement de quelques pirogues. Le principal centre de pêche est GOUDOMP, situé à l'extrémité est de la minozone orientale en bordure du pays balante; l'activité de la pêche peut être présentée rapidement comme suit :

Il y a à GOUDOMP près de soixante concessions de pêcheurs. Ceux-ci sont d'origines diverses : Oualo-Oualo, Tioubalo, Niominkas, Guet N'Dar, Socés. On peut évaluer à deux cent cinquante le nombre de pêcheurs qui, chaque année, participent à la campagne, particulièrement celle dite de "grande pêche" qui se déroule vers ADEANE et le long du SOUNGROUGROU, représentant des déplacements de pirogues de quarante ou cinquante kilomètres. La pêche se pratique à la ligne de fond ou au filet. On utilise des pirogues de 10 ou 12 personnes pouvant ramener de 800 kgs à 1 tonne de poisson. Les filets utilisés peuvent mesurer jusqu'à 800 mètres de long, parfois davantage. Les principales variétés de poissons sont entre autres : mullet, carpe, capitaine, brochet, pour ne citer que les plus connus. Cette "grande pêche" se pratique de janvier à juillet.

La "petite pêche" dure toute l'année; elle est pratiquée dans un rayon de 2 à 5 kms autour de GOUDOMP. Les pirogues et les filets utilisés sont beaucoup plus petits et bien adaptés à ce genre de pêche. On évalue à une cinquantaine le nombre des patrons pêcheurs. La plupart de ceux-ci possèdent un petit filet et plusieurs pirogues. Certains sont propriétaires de pirogues à moteur, possèdent plusieurs filets ayant entre 600 et 1.000 mètres de long.

Une partie du poisson, la plus importante, est vendue sur place afin d'être transformée en poisson séché. L'autre partie est acheminée par camion vers ZIGUINCHOR afin d'alimenter en poisson frais les marchés de ce centre. Le produit de la vente est divisé en trois parts :

- une pour la pirogue, donc pour le patron,
- une, qui est divisée entre les pêcheurs ayant participé à la sortie,
- une, pour la nourriture des pêcheurs (ceux-ci étant logés et nourris chez le patron).

Il faut préciser que, si la plupart des patrons pêcheurs sont à demeure à GOUDOMP, la plus grosse partie de la main-d'oeuvre est fournie par des pêcheurs venant du FOUTA TORO et de SAINT-LOUIS. Ces pêcheurs regagnent leur région d'origine chaque année après la campagne.

Quelques uns en profitent d'ailleurs pour acheter à GOUDOMP une pirogue qu'ils utiliseront ou revendront peut-être dans la vallée.

La transformation du poisson frais en poisson sec mériterait à elle seule une étude particulière. Elle est faite sur place par plusieurs commerçants employant un personnel assez important. Le conditionnement est très sérieux : tout poisson mal séché est éliminé. La concurrence semble être la meilleure raison de cette recherche de la qualité.

La confection des paniers destinés aux expéditions complète les activités du village de GOUDOMP où une vingtaine de commerçants sont installés, attestant par leur présence sa vitalité comme point de polarisation.

INDUSTRIE ET ARTISANAT

1- Industrie

A ZIGUINCHOR existe une usine de décorticage, une usine d'huilerie (arachide et palmiste), une briquetterie, une usine de production d'électricité, 4 entreprises de bâtiments et une petite installation portuaire. L'ensemble emploie environ 400 salariés.

2- Artisanat rural

L'importance de l'artisanat est très faible.

L'est de la région est plus défavorisé que l'ouest. Dans l'ensemble le Sud de la BASSE CASAMANCE a un artisanat moins développé que le nord. Pour les villages étudiés, 8 villages sur 13 ont des artisans : dans deux villages ils sont très nombreux. A part DIEMBERING et KOUNDIOUNDIOU, qui ont trois sortes d'artisans, les autres villages n'ont qu'une seule sorte d'activité artisanale.

Elle se limite souvent aux seuls forgerons (7 villages) dont l'activité principale est la fabrication d'outils agricoles pour lesquels on leur apporte en général le fer ; ils fabriquent aussi couteaux, haches et flèches (KAROUNATE et pays Floup). Ils ne travaillent en général que pendant la saison sèche à l'exception des plus importants travaillant toute l'année (KAROUNATE, M'LOMP). Les outils sont souvent payés à l'artisan par troc de riz ou sous formes de journées de travail dans la rizière du forgeron.



Des tailleurs existent dans trois villages et ne travaillent que pendant la saison sèche. Un menuisier à KOUNDIOUNDIU et un cordonnier à DIEMBERING.

Mentionnons aussi quelques bûcherons ("Laobé") itinérants qui fabriquent des sièges, des lits et des mortiers là où ils passent.

Le village de NIADIOU à majorité Bainouck mérite une mention particulière : tous les hommes sont spécialisés dans la confection des nattes. Ils en fabriquent, de 250 à 350 par mois. Ces nattes sont vendues à ZIGUINCHOR, ADEANE, GOUDOMP, parfois aussi aux Dioulas de passage qui vont les revendre ailleurs. Par ZIGUINCHOR elles partent dans la région Diola nord, qui fabrique assez peu de nattes. Ces mêmes habitants construisent des lits et des sièges en crinting.

ACTIVITES EXTERIEURES A LA ZONE ET AUTRES ACTIVITES

Il n'existe pas d'autres emplois sur place. Les migrations saisonnières sont importantes pour les hommes et concernent aussi les femmes ; elles ne sont pas de longue durée.

Hors des emplois traditionnels, il n'existe aucune possibilité de travailler sur place pour gagner de l'argent.

L'émigration définitive est rare ; elle est freinée pour les jeunes gens par l'obligation de travailler les champs du futur beau père s'ils veulent se marier.

L'émigration saisonnière est fréquente (voir chapitre I - 2 : mouvement des populations), pour les jeunes hommes de 20 à 40 ans; pour la minozone orientale, elle a pour objet essentiellement les villes et leur banlieue ; il est difficile de chiffrer ce que ceci peut apporter comme revenu au migrant ; dans la minozone diola sud les hommes vont en plus de leur migration en ville, s'occuper de la récolte du vin de palme dans d'autres villages et même au nord Sénégal. Ces campagnes sont généralement assez fructueuses dans la mesure où le migrant, se procurant sa nourriture par troc contre du vin de palme ou des graines de palme, peut épargner presque tout ce qu'il gagne. Calculée sur une trentaine de migrants interviewés, la somme moyenne qu'un émigrant rapporte au village après deux mois et demi de migration est d'environ 7.500 francs CFA.

Les femmes partent aussi parfois, soit en accompagnant les hommes, soit pour se faire embaucher comme domestiques dans les centres, mais ce phénomène est encore rare.

Il existe un peu d'immigration saisonnière dans la micro-zone orientale, région islamisée où l'homme ne veut pas récolter les palmistes : les Mandingos de Guinée Portugaise viennent comme navétanes au service des femmes. Ils sont nourris et logés, et reçoivent de 2 à 5 francs par régime récolté. Ceci se fait d'avril à juin ; cette main-d'oeuvre étrangère est assez abondante : toutefois, si elle part en emportant de l'argent, elle contribue à augmenter le budget des femmes qui vendront l'huile de palme et les palmistes à bon prix.

EAUX D'ECHANGE

ant l'ampleur de cette section, on a préféré partager
zone en deux sous zones : Sous Zone Basse Casanance Nord,
s Zone Basse Casanance Sud que nous étudierons ci-dessous.

NIVEAUX D'ECHANGE
=====

COMMUNICATIONS ET TRANSPORTS

Le niveau est satisfaisant, au moins en saison sèche, quant aux possibilités de communication entre villages, mais médiocre en ce qui concerne les liaisons par courrier, journaux ou radio.

1- Accès des villages

A l'exception des villages des îles de BLISS et CARONES qui ne sont accessibles qu'en pirogues ou en vedette, les autres villages sont très accessibles aux véhicules légers ou lourds en saison sèche ; en saison d'hivernage par contre, les ponceaux sont coupés et les routes plus ou moins inondées, provoquant l'isolement de plus d'un village sur deux.

2- Routes

Il n'existe qu'une seule route, la TRANSGAMBIENNE, qui traverse la zone du sud au nord-est. Les autres routes sont des pistes carrossables en saison sèche ; en hivernage, la circulation des hommes comme des marchandises est très faible du fait de l'activité agricole et de l'isolement des villages dû au débordement des marigots et à l'état difficilement praticable des pistes.

3- Moyens de transport

- en commun

Les villages situés à proximité de la TRANSGAMBIENNE ou sur la piste BIGNONA-DIOULOULOU-BATHURST sont desservis par des cars réguliers ou peuvent emprunter les taxis et cars rapides (sur les 16 villages étudiés ceci est le cas pour 4 villages).

Les autres villages ont rarement des occasions : sur les 16 villages, trois voient passer camions ou cars en saison sèche, 9 n'ont aucune possibilité en particulier les villages des îles où les déplacements ne sont possibles qu'en pirogues.

Les prix pratiqués varient entre 4 et 7 % CFA/Km/personne.

- pour les marchandises

Il n'existe que les canions des commerçants ou de la S.M.D.R. ; au niveau de la concession et du village, il n'y a aucun moyen de transport de marchandises, ni charrettes, ni bêtes de somme.

- personnels

La bicyclette est très répandue, elle existe dans 70 % des concessions ; les concessions étudiées dans les îles mises à part, 9 concessions sur 10 disposent au moins d'une bicyclette.

4- Liaisons

- lettres

Le courrier n'est pas encore reçu dans tous les villages

Sur les 16 villages étudiés :

- . 3 villages ne reçoivent aucun courrier,
- . 3 autres ne reçoivent que quelques lettres par mois,
- . 5 reçoivent une dizaine de lettres,
- . 5 villages, enfin, ont une distribution régulière une fois par semaine.

- Journal

Le journal est encore très peu lu.

12 villages ne lisent pas le journal ; dans les 4 autres, moins de 1 % de la population le lit, de façon d'ailleurs très irrégulière, seulement lorsqu'un journal leur tombe entre les mains.

- La radio

• La radio est encore peu répandue.

Elle n'a été observée que chez 5 particuliers (chefs de canton ou de village, ou instituteur) et seulement dans 4 villages sur 16.

-NIVEAU ECHANGES

1- L'équipement commercial

Il est très peu important

- à BIGNONA : un centre commercial correct existe.
- en zone rurale : les commerçants fixés dans les villages ne sont pas très nombreux (6 villages sur les 16 étudiés) ; par contre, les colporteurs passent dans tous les villages.

2- Les échanges

La part de la production mise sur le marché est faible - le riz n'est pas commercialisé et ne fait l'objet que de troc - l'arachide, qui prend de l'importance surtout au nord et à l'est, est par contre presque entièrement vendue ; le mil, cultivé à l'est surtout, ne fait l'objet ni de vente, ni de troc ; palmistes, huitres et coquillages sont vendus dans la partie sud-ouest de la sous-zône. Les achats sont encore peu diversifiés : quelques compléments alimentaires, des vivres pour la soudure parfois, dans la partie est surtout, de la quincaillerie, des bicyclettes, des vêtements.

3- Les ventes

Ne sont vendus, contre de la monnaie, que :

- l'arachide (70 à 80 % de la production est mise sur le marché) à la traite.
- Les palmistes concassés et vendus par les femmes sous forme d'arandes ou d'huile de palme, soit dans les centres, soit à des commerçants ambulants.
- les huitres et coquillages, le poisson sec en petite quantité dans la partie maritime de la sous-zône.
- les quelques légumes excédentaires provenant des tapades. Les variations du prix de ces produits durant l'année sont de faible amplitude.

4- Le troc

Il est pratiqué partout, mais intéresse surtout la micro-zône ouest. Il concerne les échanges de riz et en moindre quantité de nil, contre du bétail (boeufs, chèvres, nou-tons, porcs) et contre des journées de travail ou des ou-tils.

Les habitants des îles ne connaissent que le troc : riz contre bétail, sucre ou pétrole contre riz. L'impôt est payé en riz (A HILLOL, un marchand ramasse tous les palmistes, un correspondant de KAFCONTINE vient les chercher - il troque sucre contre riz qu'il vend à ZIGUINCHOR). De même HILLOL ne peut que vendre difficilement, ce qui fait une de ses richesses, les porcs, car il faut leur faire tra-verser le fleuve, ce qui est difficile. Les seuls produits vendus sont les huitres et les coquillages.

5- Les achats

L'analyse des dépensés a montré la composition habituelle des achats.

3- NIVEAU CREDIT - EPARGNE - INVESTISSEMENT

1- Crédit - Endettement

Il y a très peu de possibilités de crédit monétaire, étant donné le petit nombre de commerçants et la faiblesse des revenus monétaires de la population.

Il existe cependant des habitudes d'emprunts, habitudes très peu observées dans la sous-zône diola sud, rappelons-le, en nature sous forme de prêts de vivres, à la période des soudures, prêts remboursables à la traite, le plus sou-vent sous forme de graines au commerçant créditeur (taux habituel, sur 3 à 4 mois : 200 %)

Ce phénomène est cependant peu répandu en pays diola et particulièrement dans la microzône ouest où il semble que le niveau d'endettement soit très faible : sur les 127 ménages interrogés lors de l'enquête, les proportions suivantes de réponses à la question "comment vous procu-rez-vous les vivres nécessaires pour la soudure ?" ont été recueillies :

- greniers suffisants ou soudure assurée par produits de la cueillette 40 %
- aide d'un voisin ou d'un ami 10 %

- travail pour un voisin (1 journée de travail dans un champ contre le riz) 10 % (à l'ouest uniquement)
- achat de vivres par diverses ressources (venant des émigrants ou de cadeaux) : 10 %
- crédit à un commerçant (dont prêt SMDR dans 4 % soit 5 cas) 30 % (à l'est surtout)

2- Epargne - Thésaurisation

Le sens de l'épargne est un trait caractéristique du paysan diola ; l'épargne traditionnelle en riz tend à disparaître tandis que le souci d'investir se développe peu à peu, très souvent pour améliorer l'habitation : on veut se procurer des tôles et même du ciment. Ceci est un phénomène récent dû en partie aux jeunes qui sont allés dans les centres ou escales et ont vu d'autres bâtiments que ceux de leur village.

A la traite de l'arachide, on ne dépense pas tout l'argent pour des biens de consommation mais on garde ce qu'il faut pour l'impôt et la maison.

De plus par le troc du riz, les villages à production excédentaire se procurent du bétail, qui est le capital le plus apprécié et que l'on consommera aux fêtes.

La thésaurisation sous forme de riz est de plus en plus rare, car, à l'inverse de la sous-zône diola au sud de la rivière, l'ensemble de la région de BIGNONA est sous-productrice de riz.

Il n'y a aucune thésaurisation sous forme de bijoux.

Il faut souligner, que, sauf pour les fêtes, le paysan diola ne dépense pas volontiers et que sa psychologie n'est pas du tout celle des Mandingues ; à propos de l'esprit de solidarité du Diola et de son sens de l'épargne, Paul PELISSIER note : "c'est une psychologie paysanne où s'associent un amour aussi méfiant que passionné des biens de la terre et un individualisme orgueilleux qui entraîneraient un cruel égoïsme s'ils n'étaient tempérés par un sens profond de la solidarité".

4 LES NIVEAUX d'ECHANGE1-COMMUNICATIONS ET TRANSPORTS1- Accès aux villages

En saison sèche, tous les villages de la sous-zone sont accessibles par tous véhicules.

En hivernage, les routes menant aux villages de la micro-zone ouest sont parfois coupées par des marigots; à l'est le mauvais état des routes et des ponceaux provoque l'isolement des villages. A cette époque, qui correspond à l'époque essentielle des cultures, les déplacements sont d'ailleurs rares.

Les pistes sont en bon état et entretenues à l'ouest. On peut y circuler en hivernage, avec des véhicules légers. A l'est, les pistes sont beaucoup moins bonnes; la route du sud, en mauvais état, est en voie de réfection.

2- Moyens de transport

Ils sont quasi inexistant, sauf les bicyclettes.

Les moyens de transports collectifs desservant régulièrement (au moins en saison sèche) les villages, n'existent que sur la route ZIGUINCHOR-ADEANE-GOUDOMP et sur la route ZIGUINCHOR OUSSOYE-DIEMBERING. Les autres villages de la zone sont desservis à l'occasion du passage de canions ou de cars éventuels (5 à 8 francs du km/voyageurs). Parmi les 13 villages visités, 5 n'ont jamais aucune occasion de transport. Il n'a pas été observé de charrettes dans la sous-zone.

Une concession sur trois dispose d'une bicyclette. Il n'existe ni boeufs porteurs, ni chevaux.

3- Lettres - Journaux - Radio

Journaux et lettres sont très rares. La radio est mieux connue.

- Courrier

- 2 villages (Floupes) sur les 13 étudiés n'ont jamais reçu de courrier.
- 2 villages (Floupes) sur 13 étudiés reçoivent régulièrement plus de 5 lettres par mois et pour cent habitants.
- Les 9 autres villages reçoivent irrégulièrement un courrier inférieur à 5 lettres par mois pour 100 habitants.

- Journal

- 8 villages sur 13 ne connaissent pas le journal qui n'est lu dans les 5 autres villages que par le chef de canton, l'instituteur ou le missionnaire éventuel.

- Radio

Dans les mêmes villages (5 sur 13) et chez les mêmes personnalités on a observé des postes de radio.

2-NIVEAU ECHANGES

Il est extrêmement réduit
(mis à part Ziguinchor)

1- L'équipement commercial

Pour les 13 villages étudiés : 6 villages n'ont que des col-porteurs, 7 villages ont un commerçant fixe, simple tablier qui vend des cigarettes, des bonbons, des boîtes de conserve de tomates, etc...

En raison de l'absence de marché important, la plupart des habitants des villages se rendent à Ziguinchor quand ils désirent écouler les produits. L'existence d'un réseau routier en bon état ainsi que des services de cars entre DIEM-BERING, ELINKINE, OUSSOYE et ZIGUINCHOR, permettent des échanges faciles pour la minozone ouest. Les liaisons sont moins faciles pour la minozone orientale.

Seul, hormis ZIGUINCHOR, le village de GOUDOMP (et dans une bien moindre mesure, les villages de FANDE ou de SINDIONE) ont un équipement commercial intéressant et spécialisé dans la vente et l'expédition du poisson frais vers ZIGUINCHOR, et surtout du poisson séché vers la Guinée et vers le Soudan.

OUSSOUYE n'est qu'un très petit marché.

A ZIGUINCHOR, existe l'équipement commercial d'une grande ville, avec un port peu important (voir annexe urbaine).

Enfin, la S.M.D.R. d'OUSSOUYE avec ses seccos à DIEMBERING et DIANKENE ne semble pas avoir atteint sa pleine efficacité. Nombreux sont les traitants qui se rendent dans les villages afin de collecter le riz et surtout des palmistes, mettant des décortiqueurs à la disposition des villages pour ce dernier produit.

2- Les échanges

Ils sont très restreints et effectués essentiellement à base de troc.

- Les ventes

Les ventes, avec utilisation de la monnaie, portent sur les produits suivants par importance décroissante :

- poisson frais et sec : surtout dans la petite région de GOUDOMP.
- palmistes et huile de palme (surtout à l'est et dans le canton de POINTE St-GEORGES) : palmistes décortiqués par les fermes ou éventuellement par la décortiqueuse amenée par des commerçants.
- arachides : surtout à l'est où il est cultivé par les Mandjaques, les Mancagnes et les Mandingues.
- légumes divers : patates, haricots, aubergines et manioc.
- enfin quelques nattes et poteries (GNADIOU, KAMARACOUNDA).

Il faut noter que le riz, ressource principale de toute la zone n'est qu'exceptionnellement vendu. Seul DIEMBERING A VENDU DU RIZ en 1958 et 1959 (120 tonnes au total).

- Le troc

- Le riz est, par contre, troqué :

chez les petits commerçants contre pétrole et condiments,

chez le forgeron : contre des outils,

avec les bergers peulhs : contre du lait,

entre la zone ouest sur-productrice et la zone est sous-productrice, contre du bétail (ex: échange du riz de DIEMBERING contre le bétail d'ADEANE),

entre les villages riverains et les autres : contre du poisson,

avec les villages surproducteurs de vin de palme : contre du vin de palme (ex: M'LOMP qui manque de riz).

parfois enfin contre du funier, avec le berger peulh, comme on l'a observé à SELETY.

Il est impossible d'évaluer l'importance de ces opérations de troc.

- Le deuxième produit dont le troc est important est le vin de palme.

- Les achats

L'argent circule peu et ne provient que des quelques ventes notées plus haut et de revenus annexes provenant des migrations.

Les habitants de la sous zone achètent :

- des produits alimentaires : concentré de tomates, cola, sucre, condiments, huile d'arachide,
- des produits de consommation : pétrole, outils, et dans une concession sur deux : lampe à pétrole et quincaillerie,
- vêtements (surtout en minozone orientale),
- des bicyclettes (1 concession sur 3) et quelques sommiers métalliques.

3-NIVEAU CREDIT-EPARGNE-INVESTISSEMENT

L'endettement n'existe pas. L'épargne existe sous forme de riz et de bétail

1- Endettement-Crédit

- Chez les Diolas-Sud l'endettement n'existe pas et il n'y a aucune possibilité de crédit; la population n'éprouve d'ailleurs aucun besoin d'emprunt puisque les productions agricoles suffisent pour sa subsistance et que la part commercialisée ou troquée n'entraîne aucune incidence sur cette autosuffisance.
- Dans la micro-zone orientale, et en particulier dans les villages proches de ZIGUINCHOR, il a été observé quelques prêts de vivres par les commerçants, remboursés à la traite, soit en argent, soit sous forme de riz ou de palmiste.

Le crédit, pour l'ensemble des concessions étudiées dans la sous-zone située au sud de la CASAMANCE a touché en 1959 moins d'un ménage sur douze.

2- Epargne

- La principale épargne observée (mis à part le cas des commerçants et des pêcheurs de GOUDOUMP) existe sous forme de surproduction de riz et seulement pour la minozone DIOLA Sud.

Cette surproduction s'accumule parfois pendant des années (5 ans pour SELEKY, davantage pour d'autres villages). Il convient de préciser que, contrairement à une légende bien établie, il ne s'agit pas de cinq années de récolte qui seraient ainsi accumulées dans les greniers mais du surplus de riz n'ayant pu être consommé ou troqué les années précédentes. Ce vieux riz est d'ailleurs uniquement réservé au troc, ayant perdu ses qualités de "digestibilité" en vieillissant, il doit être consommé avec une sauce et ne peut être utilisé pour la préparation du "Niankaton" plat de riz blanc, du Diola, plat habituel à base de riz de l'année.

- A l'est comme à l'ouest, le bétail constitue une épargne que l'on dépense sans compter lors des fêtes.

3- Investissement

Le Diola investit, sous forme de travail, dans l'amélioration de sa maison et la qualité de ses rizières.

Le commerçant et le pêcheur de GOUDOMP réinvestissent dans les pirogues et les moyens de pêche et de commercialisation.



